



**HAL**  
open science

# La Limagne des Marais : dynamique des paysages et du peuplement

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. La Limagne des Marais : dynamique des paysages et du peuplement. Frédéric Trément. Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine. Une archéologie du développement des territoires, 1 (t.124-125, n°600-601), Société des amis de l'Université de Clermont. Alliance Universitaire d'Auvergne, pp.215-296, 2011, Revue d'Auvergne. halshs-01834711

**HAL Id: halshs-01834711**

**<https://shs.hal.science/halshs-01834711>**

Submitted on 12 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# LES ARVERNES ET LEURS VOISINS DU MASSIF CENTRAL À L'ÉPOQUE ROMAINE

Une archéologie  
du développement des territoires

Sous la direction de  
Frédéric Trément

TOME 1

# La Limagne des Marais : dynamique des paysages et du peuplement

**Frédéric TRÉMENT**

---

Les recherches archéo-environnementales conduites dans le Grand Marais et dans le bassin de Sarliève permettent de restituer avec précision les dynamiques du paysage et du peuplement depuis la fin du Paléolithique, et d'appréhender toute la complexité des interactions socio-environnementales dans la longue durée.

## **1. Les premières traces de l'homme en Limagne à la fin du Paléolithique supérieur et à l'Épipaléolithique**

---

Dans le Grand Marais, l'absence de toute trace d'occupation du Paléolithique supérieur et du Mésolithique est peut-être la conséquence des importants désordres hydrologiques et morphogéniques provoqués par les éruptions de la chaîne des Puy à la fin du Tardiglaciaire et au début de l'Holocène (Ballut 2000a). L'intense érosion qui caractérise cette période a pu éradiquer ou au contraire masquer les vestiges d'une possible occupation de la plaine. Dans le bassin de Sarliève, en revanche, les fouilles de la Grande Halle attestent une fréquentation de la bordure orientale du paléolac au Magdalénien et à l'Épipaléolithique. Il est malheureusement impossible d'en caractériser la nature, car il s'agit d'objets lithiques remaniés découverts dans les niveaux argilo-sableux déposés au sommet d'un cône deltaïque constitué entre 13 700 et 11 500 Cal. BP (Trément dir. 2007). Ces données confirment les découvertes d'industries et de faunes préhistoriques réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle dans les sables de la bordure nord de la dépression (Pommerol 1877b). Au cours de cette longue période, l'occupation des rives du paléolac a été possible à différents moments : avant la mise en eau de la cuvette, qui est un peu antérieure à 13 700 Cal. BP, puis, par la suite, à la faveur des variations

verticales relativement modérées du plan d'eau. Peu profond et d'extension limitée, celui-ci ne recouvrait pas la totalité de la cuvette mais formait deux étendues d'eau saumâtre distinctes, affectées par des assèchements réguliers. L'occupation du delta oriental était alors possible.

## **2. Le temps des agriculteurs : les premières communautés paysannes néolithiques**

---

L'occupation du Grand Marais au Néolithique est encore assez mal caractérisée. Les fouilles de l'A710, qui n'ont livré que de rares tessons de céramique et quelques silex erratiques, suggèrent une fréquentation relativement sporadique de la zone palustre avant le Bronze final (Guichard 2000 : 141). L'essentiel de l'occupation humaine semble se concentrer toutefois sur les hauteurs, les versants et les piémonts périphériques, où la réactivation de l'érosion, qui avait connu une longue pose entre la fin du Boréal et le début de l'Atlantique, est clairement liée aux défrichements des premières communautés agro-pastorales (Trément dir. 2007). Les données palynologiques disponibles suggèrent un impact anthropique plus précoce et plus marqué sur les versants de la Limagne des Buttes que dans le reste de la plaine palustre, confortant les informations fournies par l'archéologie sur les dynamiques du peuplement.

Les prospections systématiques conduites dans le bassin de Sarliève ont révélé deux indices de sites datables de la fin du Néolithique ancien (Néolithique cardial récent ou épiscardial) sur les hauteurs dominant la cuvette. Si l'on excepte quelques découvertes dans le sud du Velay, les très rares sites ou indices déjà connus pour cette période en Auvergne se localisent tous immédiatement au nord du bassin de Sarliève : Pontcharaud 2, Brézet-Est, Rue des Quatre-Passeports (Clermont-Ferrand), Parc Logistique (Gerzat). Il semble donc bien, en l'état des connaissances, que le bassin de Clermont et plus particulièrement cette zone de contact entre Limagne des Marais et Limagne des Buttes aient constitué l'un des plus anciens foyers de néolithisation du Massif Central. Les données paléoenvironnementales confirment l'ancienneté exceptionnelle des premiers indices d'agriculture dans le bassin de Sarliève : l'apparition des premiers grains de pollen de céréales, associés à des indices de défrichage, est en effet de peu postérieure à 5975-5637 Cal. BC (Trément dir. 2007). Rappelons que les plus anciens indices d'anthropisation de la végétation connus dans le Massif Central ont été identifiées à la narse d'Ampoix, au sud de la chaîne des Puys (De Beaulieu, Gœury 1987). Ils se manifestent notamment par l'apparition de grains de pollen de céréales autour de 6500 BP (De Beaulieu, Pons, Reille 1988), soit vers 5300 Cal. BC (Miras 2004), ce qui est comparable aux dates obtenues dans le massif jurassien (Richard 1994a).

### 3. L'appropriation du territoire par les communautés paysannes chasséennes du Néolithique moyen

---

L'occupation du bassin de Sarliève est particulièrement dense au Néolithique moyen (Fig.1). Elle reflète une véritable appropriation du territoire par les communautés agro-pastorales chasséennes. Les implantations se localisent très préférentiellement sur les replats de versants et les piémonts. Le sommet du plateau de Gergovie est également occupé. Mais les zones basses ne paraissent pas désertées, comme en témoigne la présence de quelques établissements sur la terrasse orientale de la cuvette et à son débouché. Les importantes fluctuations du plan d'eau qui caractérisent cette période ont pu en effet favoriser une colonisation temporaire, saisonnière ou épisodique, de la bordure du marais. La vaste nécropole de Pontcharaud 2, datée du début du Néolithique moyen, se situe un peu plus au nord, dans une zone de bas-fond, à la confluence de l'Artière et de la Tiretaine (Delpuech 1987 : 31-32).

Hormis le cas des nécropoles, on ignore la nature, la fonction et la périodicité de ces implantations. Apparemment, le silex utilisé sur les établissements est majoritairement d'origine locale. Les données paléoenvironnementales attestent une utilisation du feu dans la gestion du couvert végétal, vraisemblablement dans le cadre d'un système agricole itinérant exploitant la complémentarité entre versants bien drainés voués aux cultures et prairies humides utilisées comme parcours pour les troupeaux. Le recours à cette pratique était le moyen le plus efficace pour ouvrir des clairières dans la chênaie mixte, afin d'y étendre les cultures et les pacages. Les défrichements se traduisent par une modification et une intensification des processus érosifs sur les versants, avec l'apparition et le développement de l'érosion mécanique aux dépens de l'érosion chimique. Ainsi, des communautés plus ou moins nombreuses, mais mobiles, ont pu avoir localement un fort impact sur l'environnement, du fait d'une gestion peu économe des sols et d'une implantation privilégiant les zones de versants, particulièrement sensibles à l'érosion. Le développement de la céréaliculture a également des répercussions sur la qualité des eaux du marais.

Au cours du Néolithique récent/final, l'occupation du bassin de Sarliève connaît visiblement une évolution, qui peut être déduite de la réduction du nombre et de la superficie apparente des implantations, ainsi que d'une possible désertion des zones basses au profit des versants et des vallons affluents, où l'occupation se densifie par endroit. Il est impossible en l'état de préciser les modalités de ce changement. Cette période est moins facile à caractériser que la précédente du point de vue céramologique et lithique, d'autant que les artefacts sont plus rares et que la superficie des sites est plus réduite. On ne peut donc pas exclure l'hypothèse d'une occupation ou d'une fréquentation de la bordure du marais. Il est tentant, toutefois, de lier

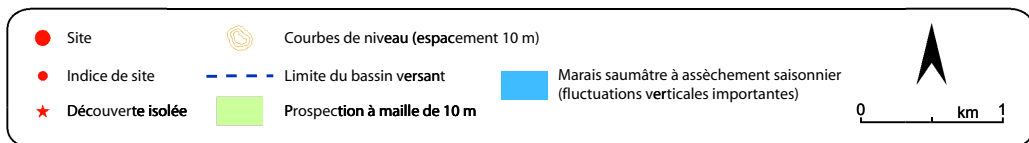
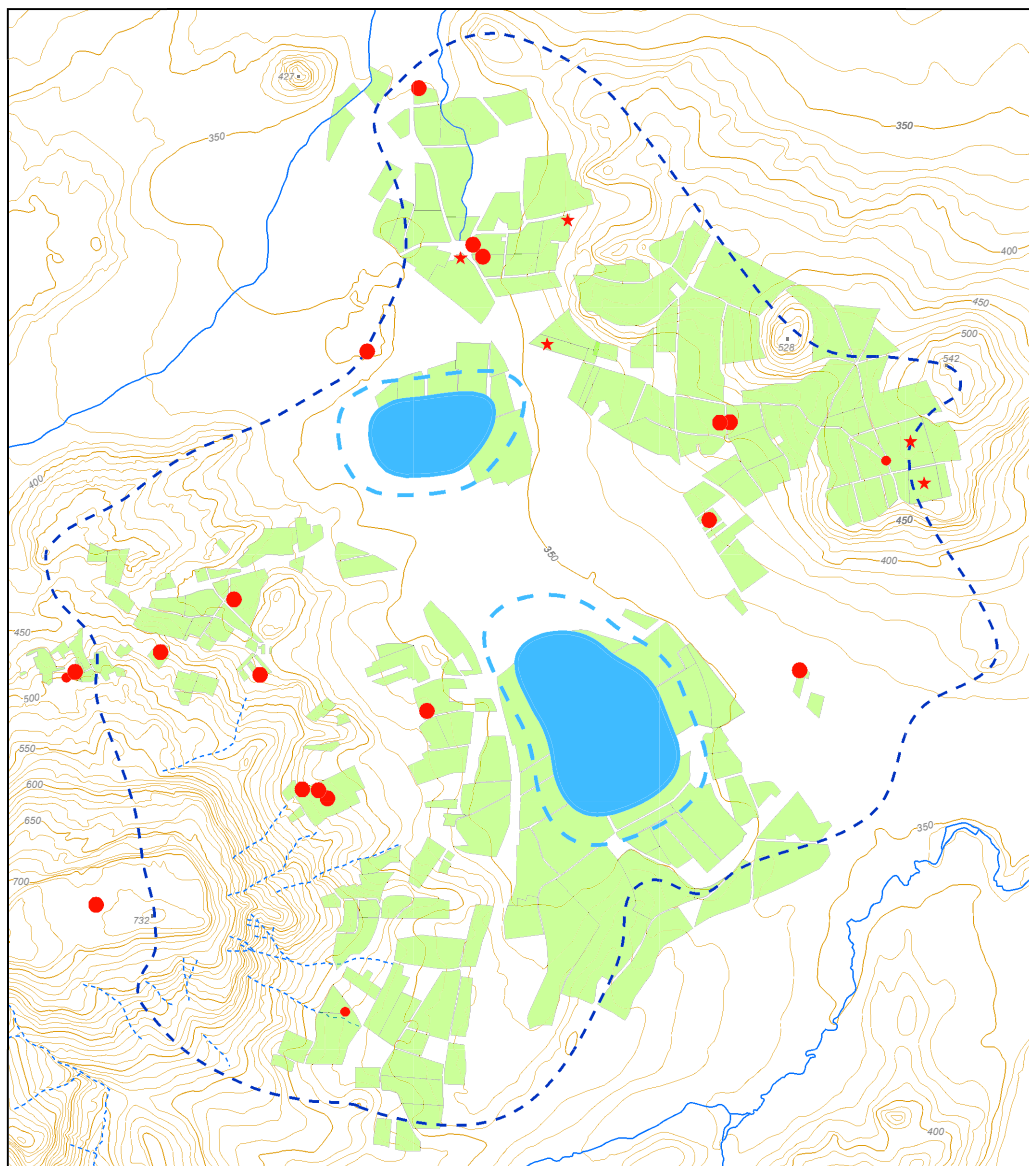


Fig.1 : Le bassin de Sarliève au Néolithique moyen.  
DAO : F. Trément.

l'évolution apparente de l'habitat à une humidification des zones basses, consécutive à la désorganisation du drainage naturel, sous l'effet de la remontée du plan d'eau attestée dans le fond de la cuvette au début du Subboréal. Il est possible que les populations riveraines aient cherché à se tenir à distance du marais et qu'elles aient prioritairement mis en valeur les zones de versants, ce qui n'exclut pas une utilisation saisonnière des bordures marécageuses comme pacage. Le climat plus frais et plus humide de la fin de l'Atlantique et du Subboréal, responsable de l'élévation du plan d'eau, favorise aussi le développement d'une couverture forestière dominée par le hêtre, le sapin et le chêne, qui protège mieux les versants. Pourtant, l'impact des communautés agro-pastorales reste nettement perceptible du fait de la surexploitation de ces terrains fragiles. L'utilisation du feu pour l'ouverture de clairières vouées à la céréaliculture et au pacage continue de se traduire par une intensification de l'érosion mécanique et par une accentuation de l'eutrophisation des eaux du lac. Cette pratique est attestée au sud du plateau des Dômes, dans la narse d'Espinasse, à la transition Néolithique final/Bronze ancien (Miras 2004 : 233, 244 fig.52). Cette période correspond à la première véritable colonisation agro-pastorale des hauts plateaux de Millevaches, de l'Artense et du Cézallier (Miras 2004 : 270). Elle s'y caractérise par un accroissement généralisé de la pression anthropique sur le milieu. Sur le plateau des Dômes, cette expansion remonte peut-être au Néolithique moyen (Michelin 1992 ; 1995 ; 2002 ; Michelin *et al.* 1996 ; 2001 ; Michelin, Vergne, Denèfle 1991).

#### **4. Une nouvelle expansion du peuplement au Bronze ancien**

Le peuplement du Bronze ancien semble s'inscrire dans la continuité de la période précédente, bien qu'il paraisse plus dense (Fig.2). Outre les cas fréquents de continuité d'occupation ou de réoccupation de sites néolithiques, le schéma de l'occupation du sol reste globalement identique : l'essentiel des implantations se regroupe sur les replats des versants, sur les piémonts et dans les vallons, tandis que les bas-fonds, tant dans le Grand Marais que dans la cuvette de Sarliève, semblent désertés, ce que confirment les fouilles de l'A710 et de la Grande Halle. C'est peut-être là encore la conséquence du haut niveau du plan d'eau, ou du moins des variations de plus forte amplitude qui affectent celui-ci au Subboréal. Ce schéma est conforté par les observations de Gilles Loison (2003 : 9, 118) relatives à la concentration exceptionnelle des gisements de plein air du Bronze ancien sur les marges méridionales de la Limagne des Marais. Pas moins de six établissements de cette période ont été fouillés ou observés à l'occasion de travaux dans le bassin de Sarliève et en périphérie immédiate, dont quatre sur les pentes du plateau de Gergovie. Hors du bassin de Sarliève, G. Loison a mis en évidence l'existence

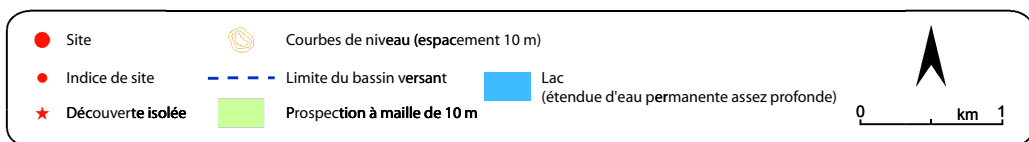
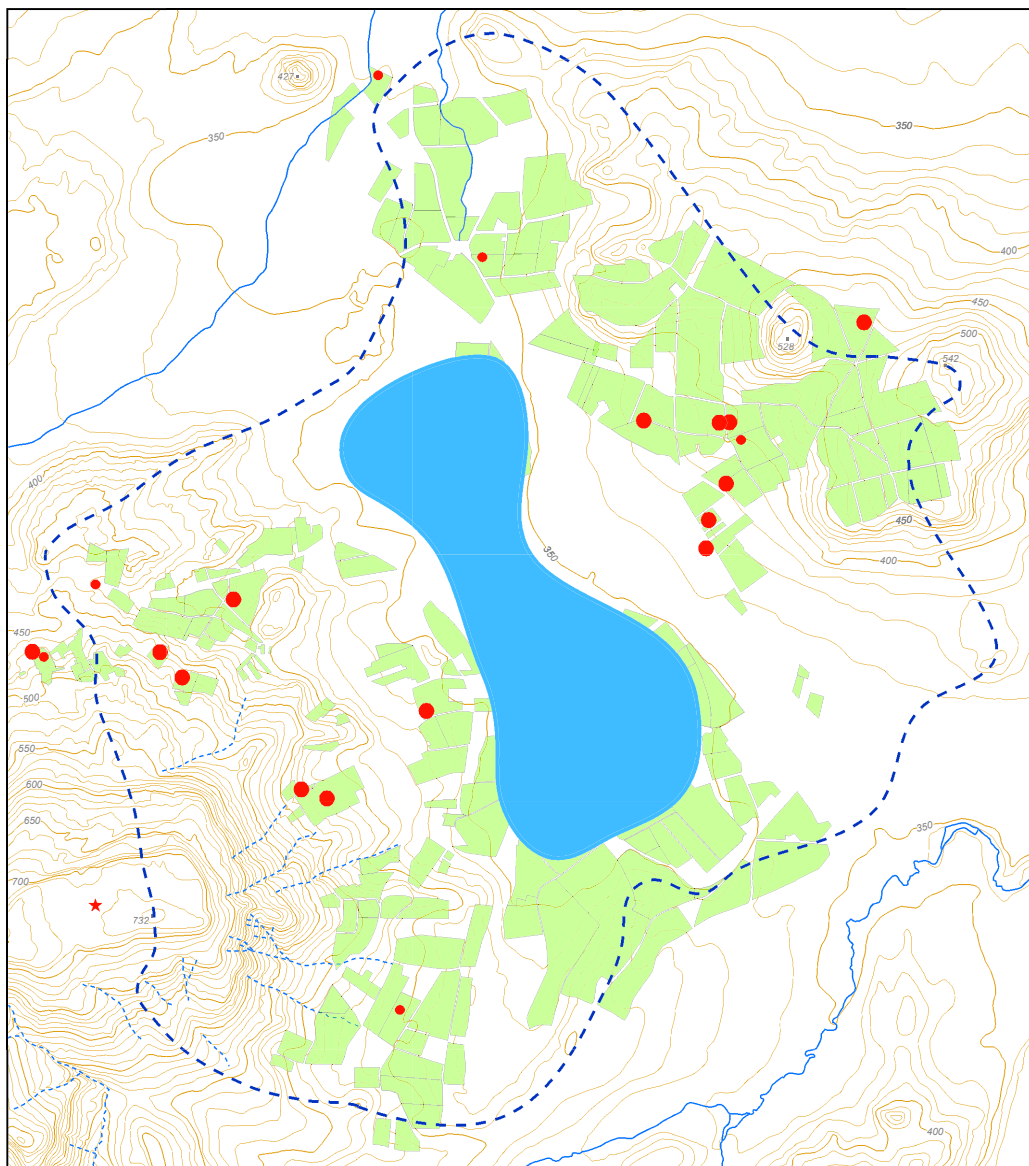


Fig.2 : Le bassin de Sarliève au Bronze ancien.  
DAO : F. Trément.



d'établissements de bas de versant bordant des zones palustres à Chazal (Pont-du-Château), Machal (Dallet) et La Gravière (Riom). Pour l'auteur de ces découvertes, ce dernier type d'implantation pourrait traduire la « conquête d'espaces nouveaux » ou la recherche de « ressources complémentaires en relation avec un site plus vaste » (Loison 2003 : 51). Les données archéologiques, palynologiques et carpologiques disponibles corroborent selon lui l'hypothèse d'un gain de terres cultivables sur le marais dans un contexte de développement des techniques agro-pastorales. On remarquera toutefois qu'un tel schéma est peu compatible avec le niveau relativement élevé des nappes et des plans d'eau, tout au moins dans le cas de Sarliève. L'utilisation du marais à des fins pastorales paraît plus vraisemblable.

L'occupation du bassin de Sarliève au Bronze moyen semble s'inscrire nettement en retrait par rapport à la période précédente (Fig.3). Le nombre de sites diminue des deux tiers et leur superficie régresse fortement. Tous étaient d'ailleurs déjà occupés au Bronze ancien. Leur localisation suggère que les zones basses et même les piémonts sont désertés au profit des versants et des plateaux, dont celui de Gergovie. Pourtant, deux fouilles ouvertes au nord du bassin de Sarliève obligent à nuancer ce constat : – celle des Patureaux, au pied du puy de Crouel, où une fosse et des sépultures sont datées du début du Bronze moyen (Loison 2003 : 58-59) ; – plus au nord, celle du site de Pontcharaud 1, où une occupation de bordure de marais est datée de la fin du Bronze moyen (Delpuech 1987 : 38).

## 5. La densification du peuplement au Bronze final

---

Le Bronze final présente une évolution complexe, dont les prospections ne rendent que partiellement compte, faute d'une résolution chronologique suffisante (Milcent 1998 ; 2002 ; 2004). La densification apparente du peuplement au Bronze final 1 se traduit par une multiplication des établissements sur les versants, les piémonts et même les hauteurs, mais surtout, pour la première fois, par une colonisation du cœur du Marais et du fond de la cuvette de Sarliève (Fig.4). Dans le cas de Sarliève, ce mouvement de colonisation est relatif, car c'est une nécropole tumulaire (et non des habitations) qui a été exhumée par Gérard Vernet à l'emplacement de la Grande Halle (Trément dir. 2007) (Fig.5). L'occupation de ces différents secteurs continue au Bronze final 2 et s'étend aux plateaux et aux hauteurs les plus élevées du pourtour de la Limagne (dont le plateau de Gergovie), attestant une diversification des zones d'implantation et une probable densification du peuplement. L'occupation des zones basses est le fait d'unités agricoles de faible ampleur et de courte durée, probablement déplacées de manière cyclique. En revanche, aucun site de bas-fond ou de piémont n'est

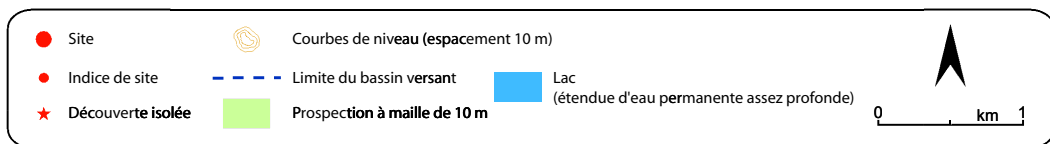
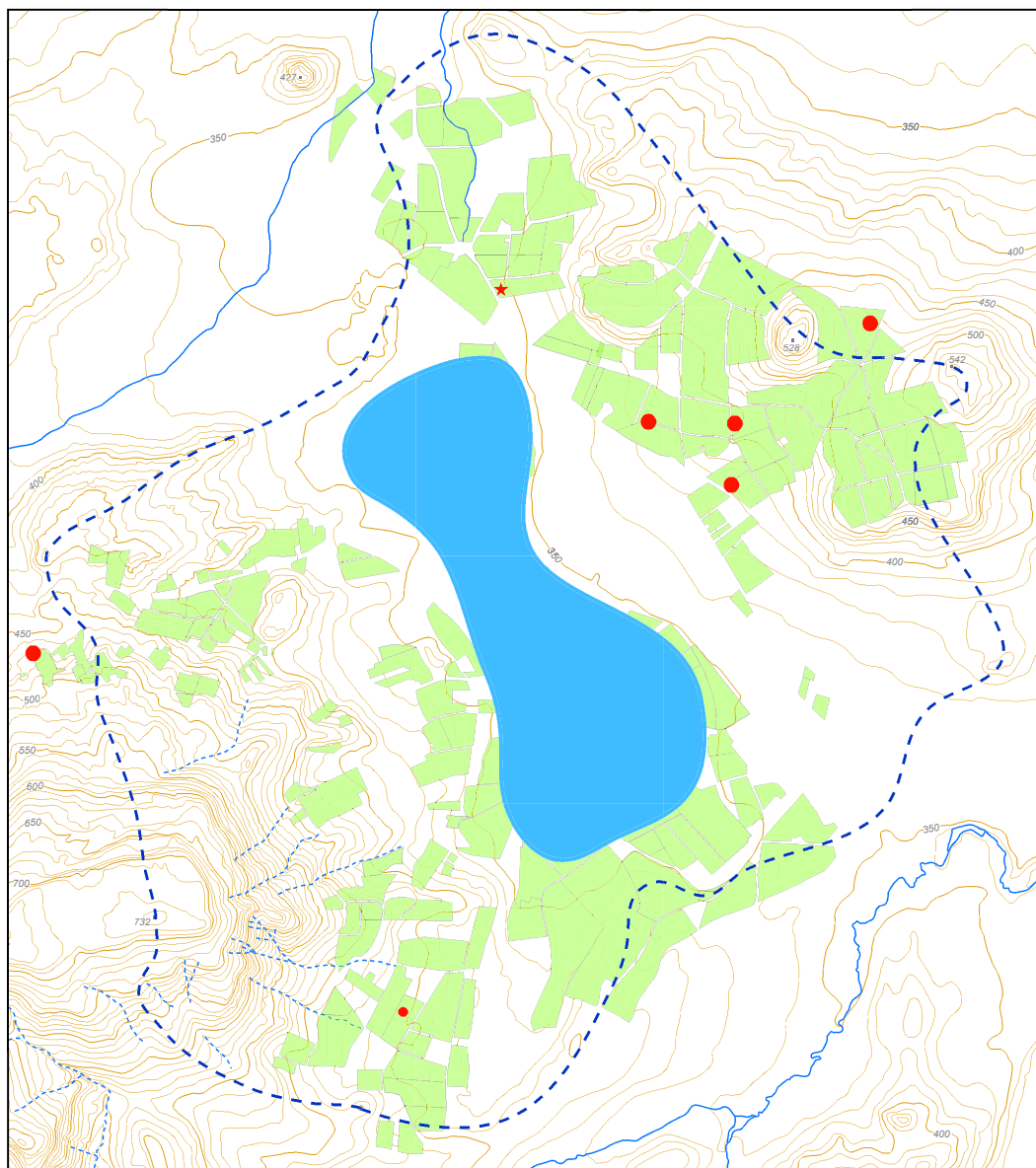


Fig.3 : Le bassin de Sarliève au Bronze moyen.  
DAO : F. Trément.

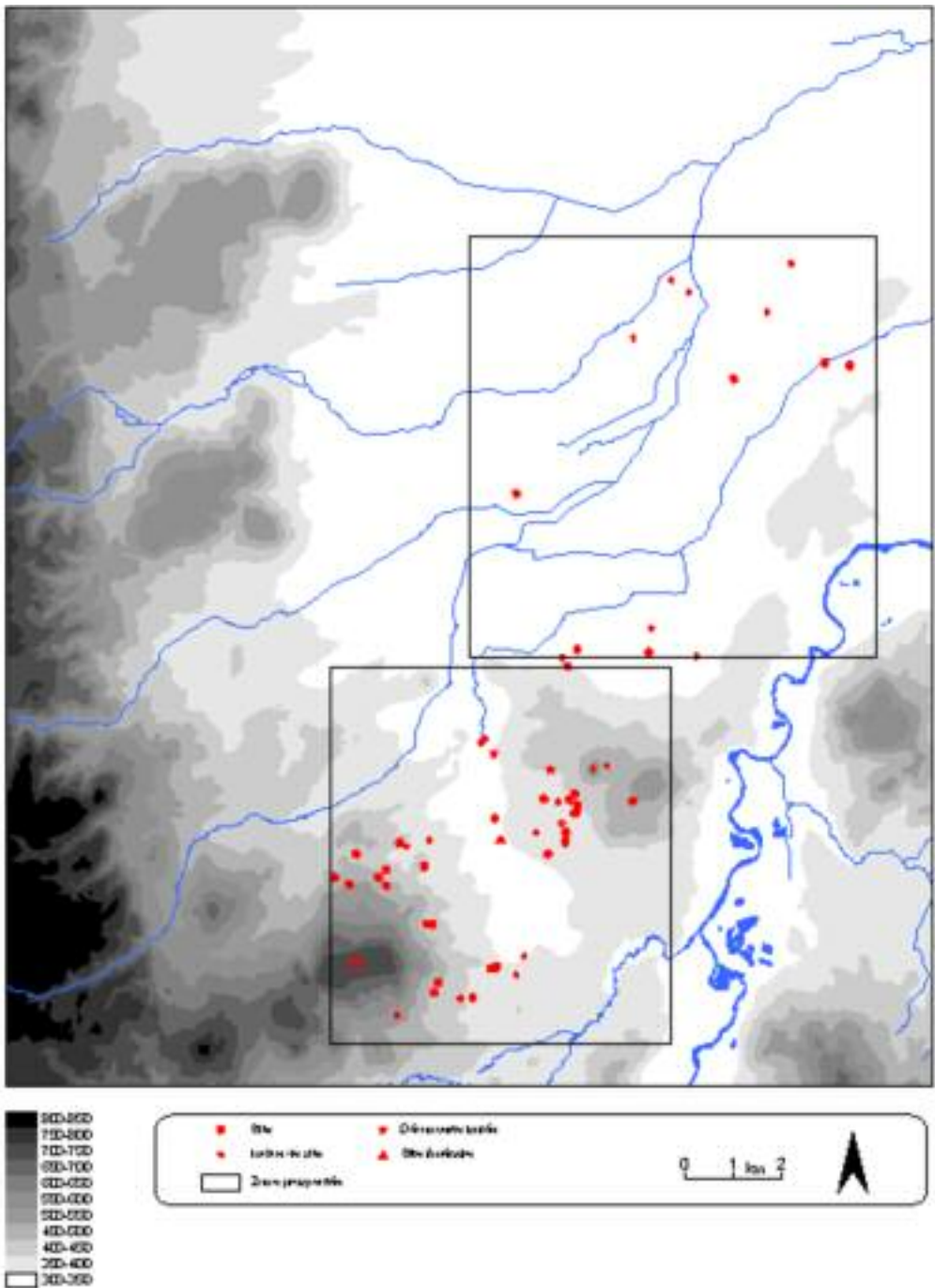


Fig.4 : Le bassin de Clermont-Ferrand à la transition Bronze final / Premier Âge du Fer.  
DAO : F. Trément.

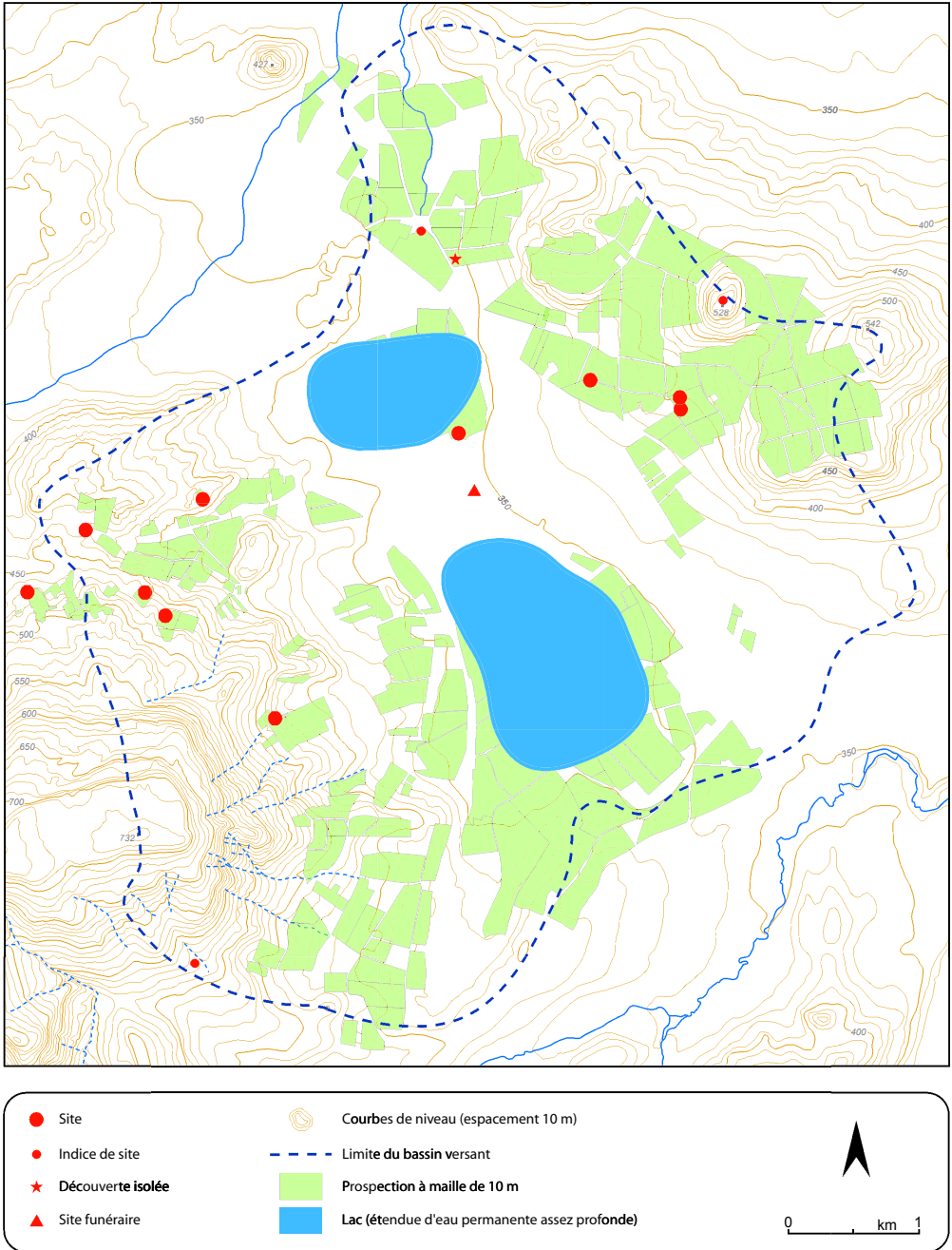


Fig.5 : Le bassin de Sarliève au Bronze final.  
DAO : F. Trément.

clairement attribuable au Bronze final 3. Il semble que la majorité des établissements soit alors implantée, comme au Bronze ancien et moyen, sur les versants et les hauteurs. La plupart des reliefs dominant la Limagne sont occupés par des établissements à la fois denses et étendus : plateaux de Gergovie et de Corent, puys de Gravenoire et de Saint-André. C'est probablement au cours du Bronze final 2 ou 3 qu'un rempart est construit ou reconstruit sur le plateau de Gergovie. Le site de la Maison des Loisirs fouillé à La Roche-Blanche par G. Loison correspond à un habitat dense et étendu implanté au Bronze final 3 sur une haute terrasse. L'impression qui se dégage est celle d'un abandon des zones basses et d'un rassemblement de l'habitat au profit de terrains élevés, qui étaient souvent déjà fréquentés ou occupés au Bronze final 2, mais à une moindre échelle.

Les données paléoenvironnementales suggèrent que la fin du Subboréal a été marquée par d'importantes fluctuations de la tranche d'eau dans le bassin de Sarliève (Trément dir. 2007). Ces variations pourraient expliquer en partie les dynamiques de l'occupation du sol<sup>29</sup>. Il est logique de penser que la colonisation des bas-fonds au Bronze final 1 et 2 s'est effectuée à la faveur un abaissement du niveau des eaux dans le lac et dans les marais. Faut-il imputer à une phase plus humide l'abandon de ces secteurs au Bronze final 3 ? Les données paléoenvironnementales acquises à Sarliève ne sont pas suffisamment bien calées chronologiquement pour permettre une corrélation précise entre image du milieu humide et occupation du sol. L'apparition d'un nouveau type d'habitat de hauteur, plus vaste et plus structuré, invite à envisager également l'hypothèse de mutations d'ordre politique et socio-économique.

Les dynamiques très contrastées du peuplement obéissent depuis le Néolithique, et en particulier au cours de l'Âge du Bronze, à une succession de cycles d'expansion agricole alternant avec des phases de reprise forestière. Comme le Néolithique moyen, le Bronze ancien et le Bronze final correspondent à des phases d'expansion agricole, séparées par des périodes de déprise plus ou moins marquée. Les phases agricoles sont corrélées à des poussées d'érosion sur les versants. Au cours de l'Âge du Bronze, la hêtraie, qui atteint son développement maximum, fait l'objet d'une exploitation. Les clairières ouvertes à ses dépens sont vouées au pacage. La céréaliculture, attestée tout au long de la période, paraît moins représentée qu'au Néolithique. Le noyer fait son apparition. Tous ces indices suggèrent une économie mixte à possible dominante pastorale. La colonisation du marais au Bronze final 1 et 2 par un habitat mobile et probablement saisonnier pourrait s'expliquer par un développement de l'élevage et par la recherche de nouveaux lieux de parcours. On sait qu'à la même époque le pastoralisme est en pleine expansion dans les zones montagneuses, en particulier sur les hauts plateaux du Cézallier et du Cantal. Dans la tourbière de Roussy (Saint-Projet-

de-Salers), une très forte augmentation des débris opaques signe des défrichements par le feu effectués aux dépens de la hêtraie-sapinière à la fin de l'Âge du Bronze et au début du Premier Âge du Fer (Miras *et al.* 2003 ; Miras 2004 : 255).

## 6. L'intensification de la mise en valeur au Premier Âge du Fer

Le modèle d'occupation proposé par Jean-Pierre Daugas, Jean-Paul Raynal et Luc Tixier présentait la Limagne du Premier Âge du Fer et du début du Deuxième Âge du Fer comme une terre inhospitalière, car trop humide et donc impropre à toute implantation humaine (Daugas, Tixier 1977 ; Daugas, Raynal, Tixier 1982). De fait, très peu de sites étaient alors connus et fouillés dans la plaine. Aujourd'hui, le tableau archéologique et paléoenvironnemental est plus nuancé. En effet, la période correspondant au Hallstatt ancien et moyen (VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle) se caractérise par une nette densification de l'habitat, qui se traduit par une intensification de la mise en valeur des zones de versants et de piémonts occupées antérieurement, mais surtout par un mouvement de colonisation de la plaine marécageuse. Cette évolution concomitante d'un abandon des habitats groupés de hauteur participe d'un processus qui voit la mise en place d'une nouvelle organisation des sociétés protohistoriques à compter du VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C., dans un contexte de croissance démographique (Milcent 1998 ; 2004).

Dans le bassin de Sarliève, le schéma de peuplement du Premier Âge du Fer s'inscrit globalement dans la continuité des périodes antérieures, avec une occupation préférentielle des versants et des piémonts (Fig.6). L'augmentation sensible du nombre d'implantations reflète toutefois une intensification de la mise en valeur de ces secteurs. Bon nombre de sites étaient déjà occupés au Bronze final, mais l'absence d'indices du Bronze final 3 ne permet pas d'établir une continuité de leur occupation. La bordure de la cuvette n'apparaît pas répulsive, même si les fouilles de la Grande Halle n'ont livré aucun indice du Premier Âge du Fer. Le sommet du plateau de Gergovie et les terrasses de haut de versant ne sont plus occupés au Hallstatt ancien, sinon par d'hypothétiques sépultures. Le Hallstatt moyen s'inscrit en l'état des données dans cette dynamique initiée au début de l'Âge du Fer. Quelques rares exemples de réinstallations sur un plateau sont attestés toutefois dans la Limagne des Buttes (puy de Corent).

Dans la plaine, le Hallstatt ancien correspond à une véritable colonisation opérée à partir des hauteurs périphériques par des unités agricoles dispersées (fermes et hameaux ?), après la relative désertion du Bronze final 3 (Milcent 1998 ; 2002 ; 2004) (Fig.7). Comme au Bronze final 1 et 2, ces installations ne livrent pas d'indices d'une occupation de longue durée et paraissent

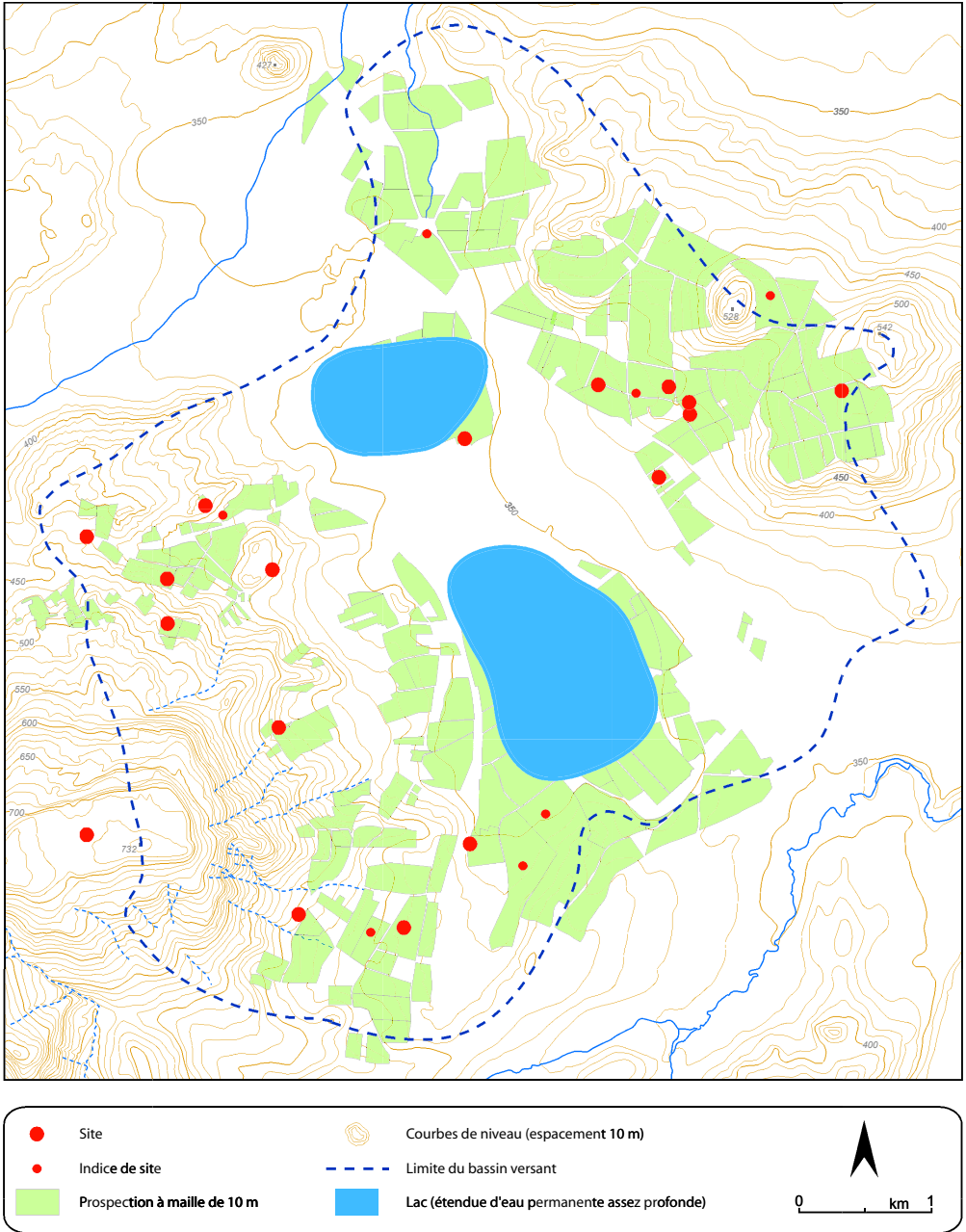


Fig.6 : Le bassin de Sarliève au Premier Âge du Fer.  
DAO : F. Trément.

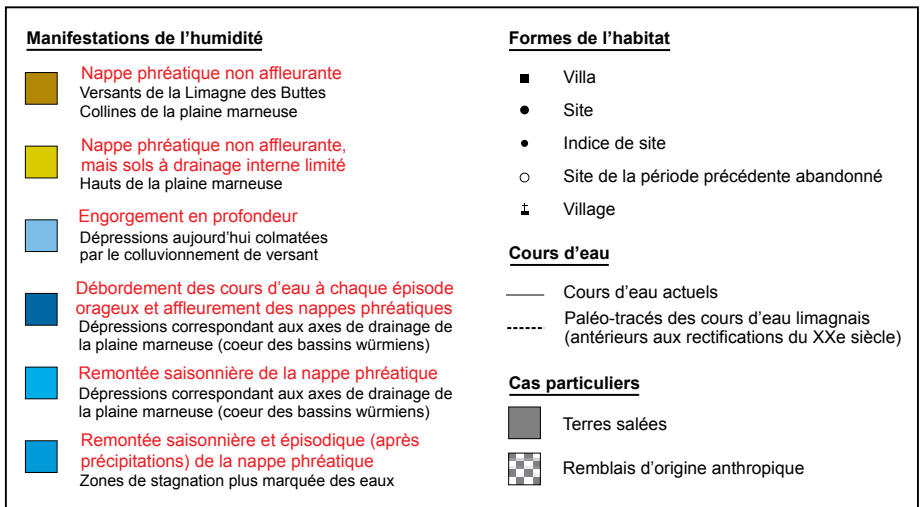
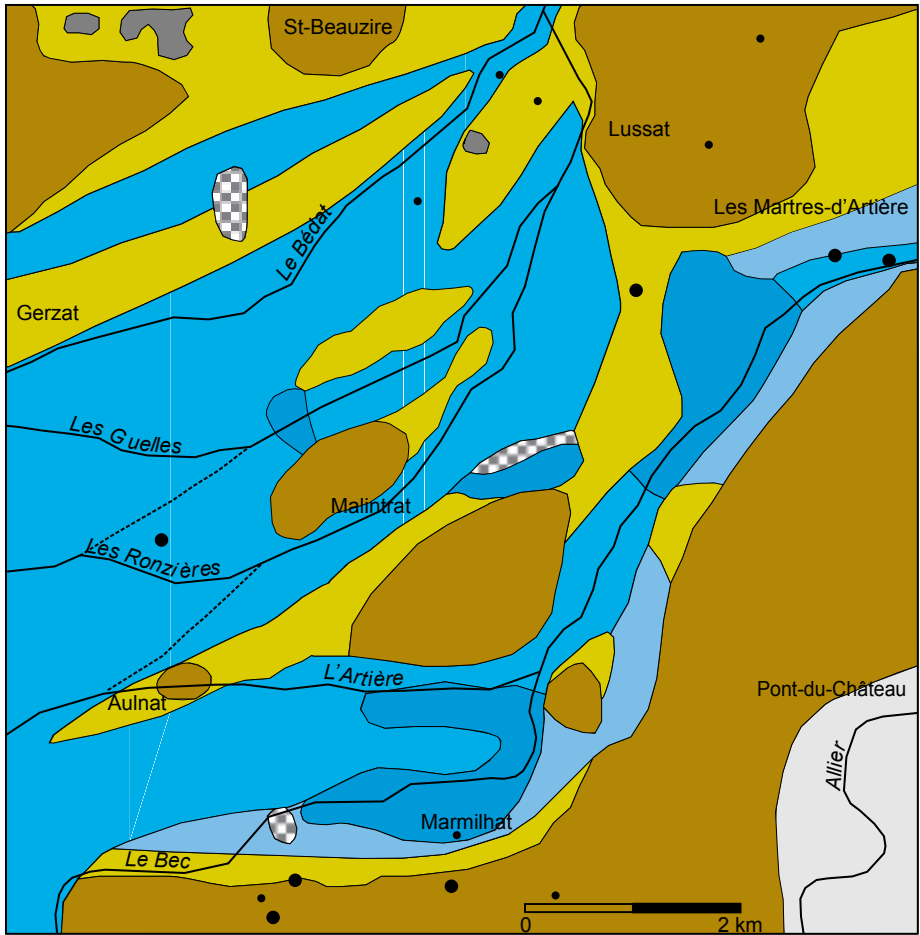


Fig. 7 : Le Grand Marais au Premier Âge du Fer (Trément *et al.* 2004a : fig.4).  
DAO : C. Ballut, F. Trément.



régulièrement déplacées, ce qui pourrait expliquer leur nombre relativement élevé. 60% des sites et indices de sites repérés en prospection dans le Grand Marais sont localisés sur 40% de l'espace étudié, à savoir des terrains où la nappe n'affleure pas (Trément *et al.* 2004a ; 2004b). Ces localisations apparemment privilégiées correspondent aux versants de la Limagne des buttes et à des « hauts » de la plaine marneuse. Cette observation est confirmée par les prospections menées plus à l'est, qui mettent en évidence de nombreux sites sur les terrains « hauts ». L'habitat n'est cependant pas absent des zones basses, puisqu'un tiers des sites sont installés dans des dépressions correspondant aux axes de drainage de la plaine marneuse, soumis à des remontées saisonnières de la nappe phréatique. On peut envisager a priori une occupation saisonnière et/ou extensive de ces zones dans le cadre d'une économie combinant agriculture sur les « hauts » et pastoralisme dans les « bas ».

Les données de l'A710 confortent l'image fournie par les prospections (Guichard 2000 : 141). À la charnière Bronze final/Premier Âge du Fer, la plaine marécageuse est investie par un peuplement qui ne paraît guère gêné par le caractère palustre des lieux. L'étude archéozoologique conduite par Steve Jones suggère qu'une partie importante des terroirs devait être conservée en pâturages pour nourrir un cheptel abondant, dominé par les bovidés, qui constituent la base de l'alimentation carnée avec les porcs et, dans une moindre mesure, les moutons (Guichard 2000 : 142). Les bœufs fournissent aussi l'essentiel de la force de traction animale. Les moutons étaient peut-être élevés autant pour la laine et le lait que pour leur viande. Mais tandis que les porcs étaient élevés sur place, les bovidés et les moutons semblent avoir pâturé au moins une partie de l'année en dehors de la plaine. Il faut par conséquent envisager un système d'estive, ou tout au moins une complémentarité des terroirs à une large échelle, intégrant les zones collinaires périphériques et/ou les massifs montagneux. Quant à la chasse, elle occupe dès cette époque une place très marginale (le seul reste de cervidé recueilli sur le tracé de l'A710 provient d'une fosse datée du Hallstatt C). L'étude carpologique réalisée par M. Hajnalová révèle que l'orge vêtue est la céréale la plus fréquente tout au long de l'Âge du Fer. Cette plante rustique convenait autant à l'alimentation des hommes (polenta, bière) qu'à celle des animaux (fourrage).

Les données paléoenvironnementales recueillies dans le bassin de Sarliève confirment que le début du Subatlantique coïncide avec une nette accentuation de la pression anthropique sur le milieu. L'expansion des cultures et de l'élevage a pour conséquence un lent déclin de la chênaie-hêtraie et un accroissement de l'eutrophisation des eaux. L'extension des pâturages et des prairies humides entraîne le déboisement des rives. Dans le même sens, les travaux de C. Ballut (2000a) montrent que le rythme de la morphogenèse s'accélère sensiblement dès le Premier Âge du Fer au sud de la Limagne des

Marais. Dans la plaine, en revanche, l'impact des défrichements est plus ténue, du fait de la faiblesse du relief et des pentes, et, peut-être, d'une mise en valeur essentiellement pastorale.

À l'inverse du Hallstatt ancien et moyen, le Hallstatt final (VI<sup>e</sup> siècle) se caractérise par une grande discrétion des implantations, tant dans le Grand Marais que dans le bassin de Sarliève. Ce constat, valable pour l'ensemble de la Basse Auvergne, n'a reçu à ce jour aucune explication satisfaisante. On ne peut invoquer une connaissance insuffisante des marqueurs chronologiques de cette période, bien connue par ailleurs. Les auteurs des années 1970-1980, qui envisageaient un abandon relativement systématique de la Limagne entre la fin du Bronze final et La Tène moyenne et finale, y voyaient la conséquence de l'élévation des plans d'eau consécutive à la dégradation climatique du début du Subatlantique (Daugas, Tixier 1978). Dans le bassin de Sarliève, l'augmentation de l'épaisseur de la tranche d'eau durant cette période coïncide avec un abandon momentané de l'occupation du delta oriental au cours du Premier Âge du Fer. Mais il est impossible d'en préciser la chronologie. Dans le Grand Marais, les travaux de C. Ballut (2000a) ne permettent pas d'évaluer l'ampleur de la fluctuation de l'humidité et son impact éventuel sur l'occupation du sol. Ils montrent plutôt un retrait de la nappe sur les bordures de la plaine dès le Hallstatt. Des causes géopolitiques ont également été invoquées pour expliquer le recul apparent de l'habitat au VI<sup>e</sup> siècle. C. Mennessier-Jouannet envisage une captation du pouvoir par les Bituriges dans la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle (Trément dir. 2007). Mais les indices qui soutendent cette hypothèse sont bien ténus. Pour l'heure, la plus grande prudence s'impose dans l'interprétation des données. La mise au jour, en 2001, des premières traces d'une occupation de l'*oppidum* de Gergovie au Hallstatt D2/3 par Thomas Pertlwieser invite à se garder de toute conclusion hâtive. En outre, il n'est pas exclu que l'habitat de plaine soit passé jusqu'ici inaperçu. La fouille de Pâtural (Clermont-Ferrand) suggère que celui-ci était constitué de petites unités familiales (environ un hectare) regroupant une habitation et une nécropole (Guichard 2000 : 65-67 ; Deberge, Collis, Dunkley dir. 2007 ; Deberge, Collis 2008). Elle confirme qu'à cette époque (Hallstatt D) le paysage n'est pas encore structuré par des fossés.

## 7. L'expansion territoriale du Deuxième Âge du Fer

---

Le Second Âge du Fer correspond à une évolution majeure dans l'histoire du peuplement de la Limagne, qui constitue le cœur du territoire arverne, le lieu où se concentre l'essentiel du peuplement, de la richesse et du pouvoir (Trément 2002b ; Guichard *et al.* 2007). Cette période se caractérise par une pression croissante sur les terres, qui se traduit, à partir du III<sup>e</sup> siècle, par les

premières entreprises d'assèchement du Grand Marais (Fig.8). Cette évolution s'opère toutefois par étapes.

### 7.1. *Les étapes de la colonisation du Marais*

À La Tène ancienne (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles), la plaine paraît régulièrement occupée par un semis de petits établissements dispersés, qui se retrouvent aussi bien sur les pourtours des marais que sur les versants bordiers (Mennessier-Jouannet, Collis, Guichard 2002 ; Mennessier-Jouannet, Deberge 2007). De taille uniformément réduite, ces implantations peuvent être interprétées comme des fermes ou tout au plus des hameaux, sans systèmes de protection particuliers (Trément *et al.* 2004a ; 2004b). La fouille de Pâtural (Clermont-Ferrand) n'a livré, pour la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, que quelques traces d'occupation à caractère domestique (deux fosses, une tranchée de calage de palissade, un mobilier épars peu abondant) (Guichard 2000 : 65 ; Deberge, Collis, Dunkley dir. 2007).

Des assèchements saisonniers plus ou moins longs doivent être envisagés à l'ouest comme à l'est de la plaine humide. Les données polliniques obtenues au Pied de l'Âne (La Moutade) montrent un paysage déjà largement ouvert, constitué d'un couvert forestier résiduel dominé par le pin, entrecoupé de vastes clairières occupées par des prairies (Mennessier-Jouannet 1992). Quelques pollens de blé attestent la mise en culture de céréales. Dans le bassin de Sarliève, le nombre d'implantations n'est pas très élevé à cette époque, mais on observe, comme dans le Grand Marais, une nette tendance à l'occupation des zones basses. L'altitude moyenne des implantations n'a d'ailleurs jamais été aussi faible. D'une manière générale, il semble toutefois que ce mouvement de mise en valeur des zones basses soit assez tardif. En effet, les sites datés avec certitude du Ve siècle sont rares en Limagne. L'occupation de la bordure du marais de Sarliève est avérée au IV<sup>e</sup> siècle, mais les établissements ne sont pas très nombreux à La Tène B1 et B2.

Le III<sup>e</sup> siècle marque le début d'une longue période de développement qui s'amplifie au II<sup>e</sup> siècle et coïncide avec l'occupation du vaste complexe de la Grande Borne (Aulnat). L'occupation de la Limagne franchit un seuil quantitatif très net à partir de La Tène C2, dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., avec la mise en place d'un réseau dense d'établissements ruraux (Fig.9). Commencés timidement au Ve siècle, les travaux de creusement de fossés de drainage s'intensifient dans la plaine jusqu'au II<sup>e</sup> siècle. Ces aménagements contribuent largement à atténuer les variations du niveau de la nappe phréatique. Sur plus de 90% de l'espace considéré, celle-ci n'affleure plus. Seules subsistent quelques cuvettes où l'écoulement des eaux demeure particulièrement difficile. La densité des sites et indices de sites s'élève à 0,5 par kilomètre carré. L'habitat laténien est nettement attiré par la plaine : 87%

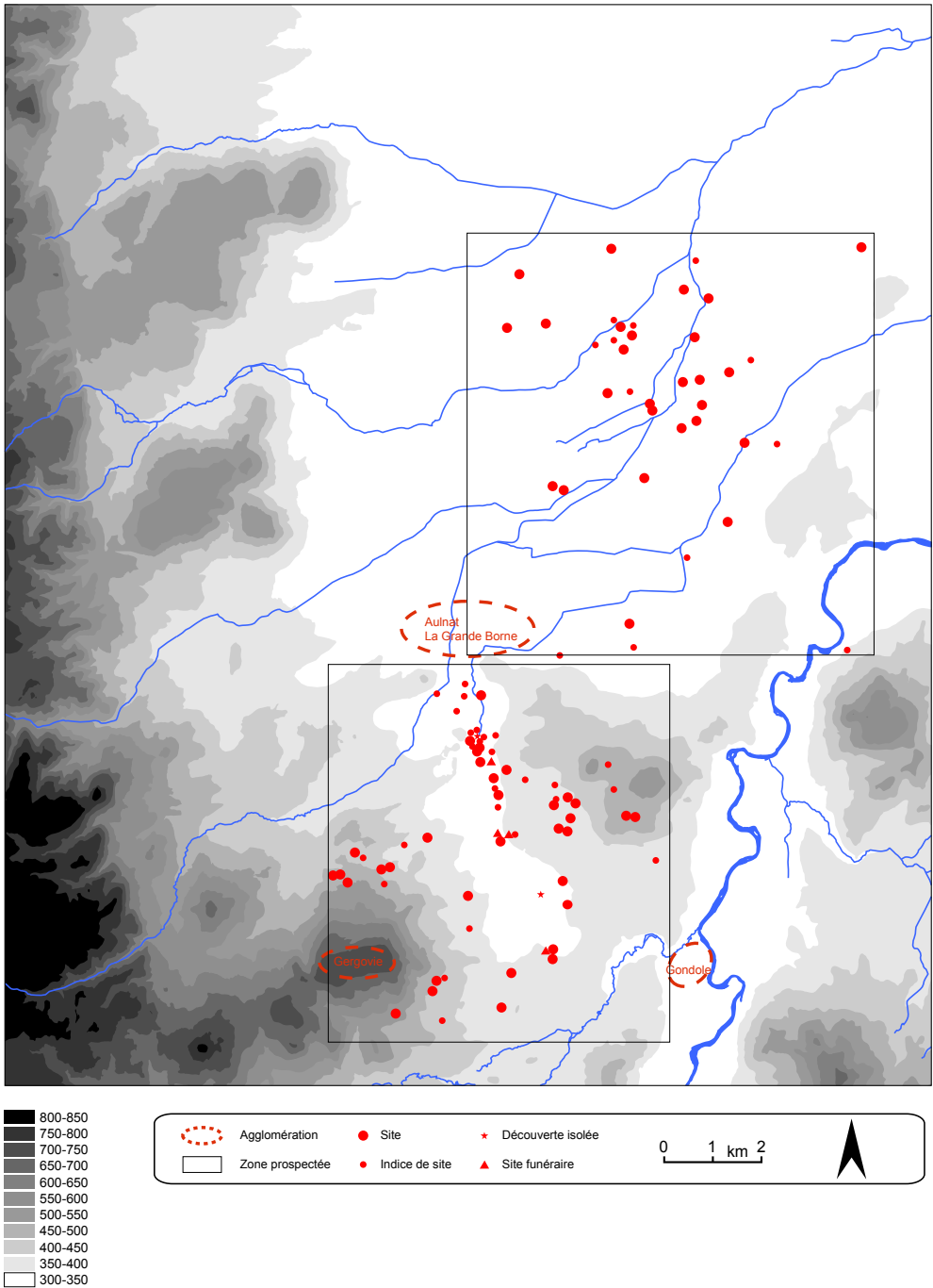


Fig.8 : Le bassin de Clermont-Ferrand au Second Âge du Fer.  
DAO : F. Trément.

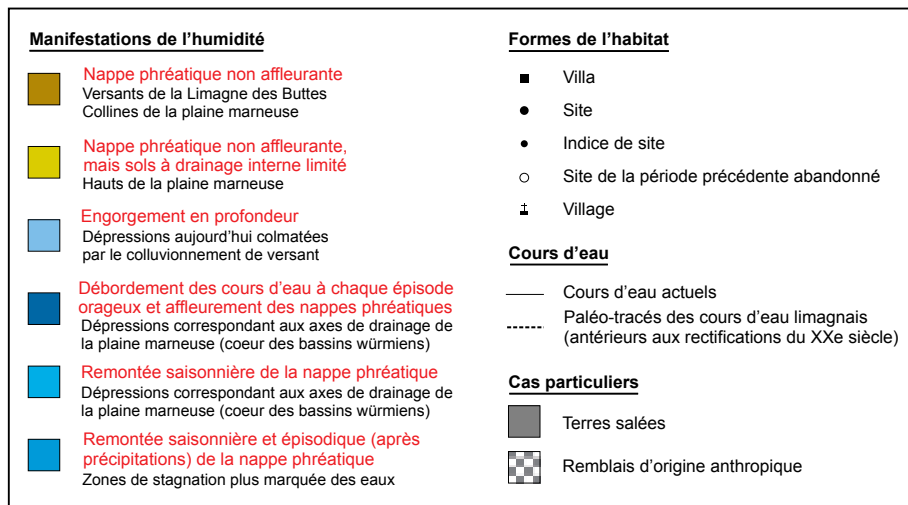
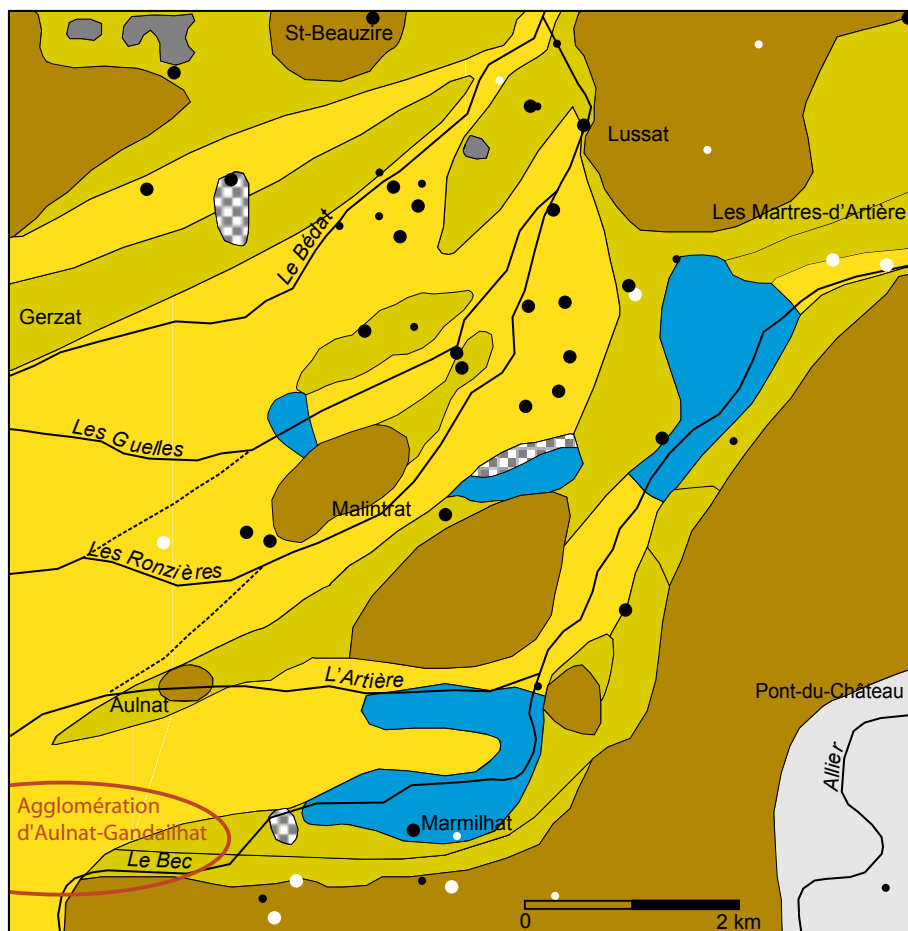


Fig.9 : Le Grand Marais au Second Âge du Fer (Trément *et al.* 2004a : fig.5).

DAO : C. Ballut, F. Trément.

des sites s'y concentrent alors qu'elle ne représente que 64% de l'espace. L'occupation des collines périphériques est moins évidente : on y trouve 10% des sites seulement alors qu'elles couvrent 32% de l'espace – encore tous ces sites sont-ils implantés au contact avec la plaine marneuse.

Dans le bassin de Sarliève, on constate également une très forte densification de l'habitat à partir du II<sup>e</sup> siècle (Tène C2/D1) (Fig.10). L'occupation de la bordure du marais s'inscrit dans la continuité de l'évolution amorcée durant La Tène ancienne et moyenne, même si elle tranche radicalement par l'augmentation considérable du nombre des implantations. De nouveaux établissements s'installent dans la cuvette ou en bordure immédiate, formant une sorte de chapelet sur le bord de la terrasse orientale. On observe, parallèlement, une densification relative de l'occupation sur les versants et les plateaux périphériques. L'habitat se répartit de manière équilibrée entre les différentes unités physiques : plateaux, versants, piémonts, vallons, terrasse orientale et cuvette. On peut voir là le signe d'une intensification de l'exploitation du milieu, qui s'initie bien avant l'occupation de l'*oppidum* de Gergovie, et fait écho au mouvement général observé dans l'ensemble de la Limagne. Les fouilles préventives réalisées sur le pourtour de la cuvette de Sarliève (Grande Halle, L'Enfer) corroborent l'hypothèse d'une pression accrue des communautés riveraines sur la bordure du marais, qui est alors très largement exondé. C'est là le fait d'établissements d'assez vaste superficie, fortement structurés et dotés de nécropoles, qui donneront ultérieurement lieu à l'installation d'établissements gallo-romains. On ignore si les inhumations multiples de chevaux en fosses quadrangulaires découvertes sur la « ferme indigène » de L'Enfer ont un caractère funéraire ou cultuel. En revanche, il est assuré qu'au nord-est de la cuvette, une zone funéraire se développe au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. en direction du marais, peut-être à partir d'un noyau hérité de la fin de La Tène ancienne (nécropole de Bonnabry).

## 7.2. *L'assèchement du Marais*

La colonisation des marais qui s'initie à La Tène ancienne et se généralise à La Tène finale a été rendue possible par leur assèchement progressif. La précocité, l'ampleur et l'efficacité des travaux d'assainissement témoignent d'une remarquable maîtrise technique des Arvernes dans le domaine hydraulique. Ceux-ci entreprennent de drainer un large périmètre autour de leurs principaux centres de pouvoir, dans un contexte de fort développement économique et démographique, qui rend nécessaire le gain de nouvelles terres. Dans le Grand Marais, les fouilles de l'A710 révèlent que le drainage artificiel de la plaine débute à La Tène C/D1, soit à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les données archéologiques et paléoenvironnementales acquises dans le bassin de Sarliève permettent de corréliser la colonisation graduelle des

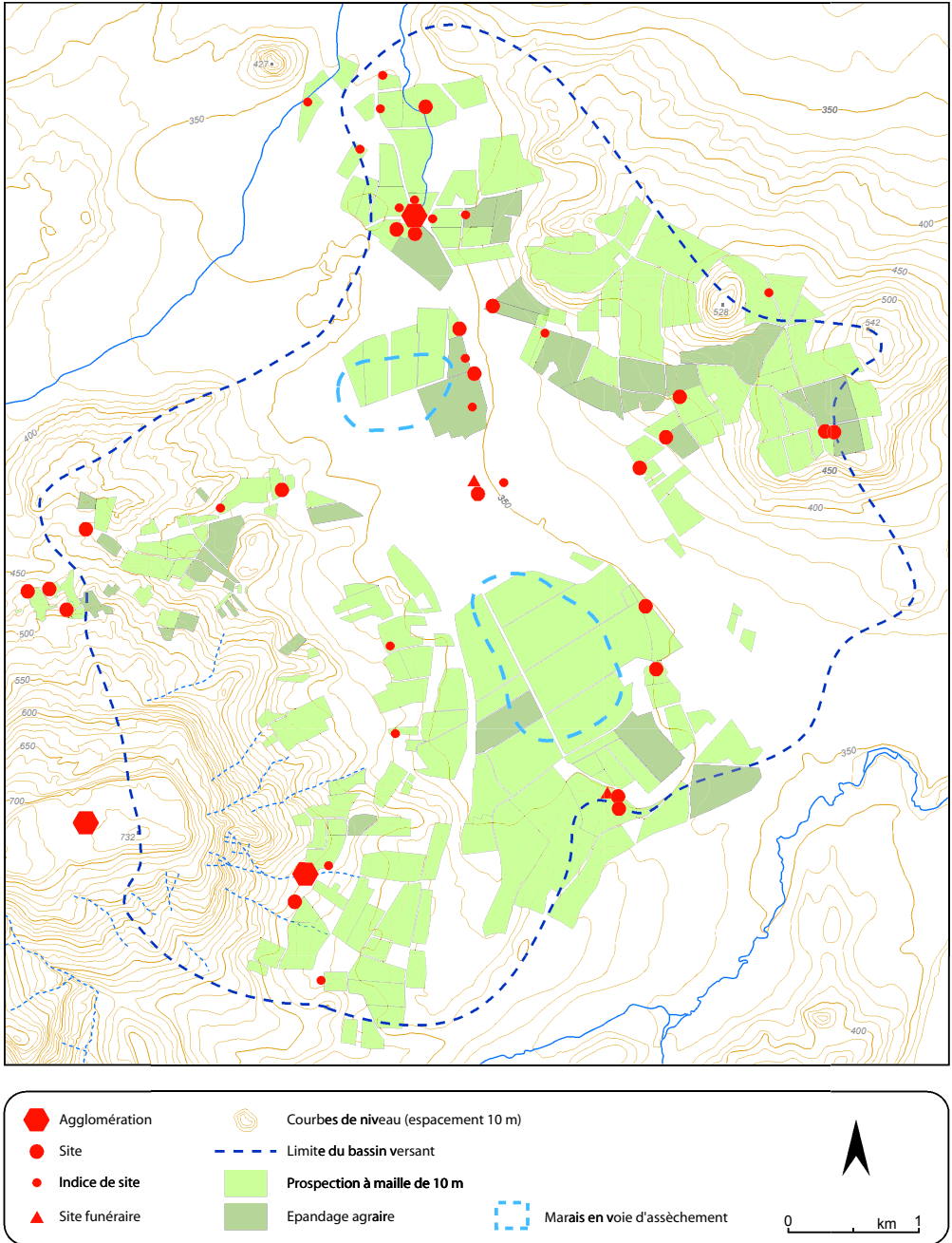


Fig.10 : Le bassin de Sarliève au Second Âge du Fer.  
DAO : F. Trément.

zones basses avec l'abaissement progressif du plan d'eau. Les fouilles de la Grande Halle montrent que le delta oriental est devenu habitable en permanence dès le IV<sup>e</sup> siècle. Les prospections suggèrent fortement que la cuvette était complètement asséchée ou presque dès le III<sup>e</sup> siècle. Aucun fossé de drainage antérieur au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. n'étant connu à ce jour dans le fond de la cuvette, on ignore encore les causes initiales de l'assèchement. Faut-il voir là la conséquence d'un climat moins humide ou l'effet d'entreprises de drainage dont les traces n'auraient pas été repérées ?

L'humidité ne disparaît pas pour autant totalement de la plaine. À Sarliève, par exemple, les données carpologiques suggèrent que, malgré la réduction du plan d'eau, le fond de la cuvette était encore assez humide à la fin de l'Âge du Fer, comme en témoigne la présence d'espèces inféodées aux bordures de marais, aux prairies humides et aux aulnaies (scirpe lacustre, œnanthe aquatique, pâturin commun et lycopode d'Europe) (Trément dir. 2007). L'économie à dominante pastorale qui caractérise cette période s'accommodait certainement très bien de cette humidité propice au développement des herbages.

Les fouilles de la Grande Halle d'Auvergne jettent un éclairage inattendu sur les conséquences du maintien de nappes d'eau permanentes ou résiduelles dans les bas-fonds sur l'état sanitaire des communautés riveraines (Trément dir. 2007). L'étude paléopathologique conduite par M. Billard sur les squelettes de la nécropole implantée sur le delta oriental à La Tène D1a (vers 140-90 av. J.-C.) révèle en effet que l'état sanitaire misérable d'une bonne partie de la population pourrait être lié non seulement à des carences alimentaires, mais aussi à la promiscuité avec le bétail et à la proximité de zones palustres. Ces données inédites font écho aux fréquentes mentions de fièvres intermittentes et d'anémie à l'époque moderne (Boudet 1890 : 11 et n.1). On est en droit de s'interroger, au vu des données paléopathologiques, sur l'identité des populations qui occupaient les bordures marécageuses à la fin de l'Âge du Fer : s'agissait-il de communautés marginales reléguées délibérément dans des zones insalubres ? Leur état sanitaire et leur lieu d'habitation reflètent-ils une situation plus générale de forte expansion démographique et de « faim de terre » ? César (*BG*, VII, 4) suggère que des « miséreux » et des « gens sans aveu » vivaient dans les campagnes arvernes au moment de la guerre des Gaules, un demi-siècle plus tard. Vercingétorix aurait recruté parmi eux les troupes qui lui permirent de prendre le contrôle de Gergovie et d'entreprendre la lutte contre les légions romaines. Il s'agit là d'un *topos* couramment utilisé par les chefs de guerre romains pour discréditer l'ennemi. La convergence des données paléopathologiques et des sources historiques oblige toutefois à nuancer l'image d'une prospérité économique générale, tout au moins pour la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la première moitié du I<sup>er</sup>.



### 7.3. *L'évolution des formes de l'habitat*

Dans le Grand Marais, les établissements qui s'installent au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à proximité de ceux des périodes antérieures s'en distinguent par de nombreux traits : leur superficie (un à deux hectares), ainsi que la juxtaposition d'activités agricoles et artisanales attestent en effet une occupation permanente (Deberge 2007 ; Deberge, Guichard, Mennessier-Jouannet 2008). Les sites du Biopôle (Saint-Beauzire) et de l'Enfer (Orcet), qui combinent structures d'habitat et système fossoyé, s'apparentent plus ou moins au schéma des installations agricoles habituellement qualifiées de « fermes indigènes » (Malrain 2000). Dans le nord de la France, ce type d'installation rurale se diffuse largement à partir de La Tène C2 (Pion 1996). Il est également attesté en Île-de-France, en Champagne, en Normandie et en Bretagne. Les premiers exemples commencent à apparaître en Auvergne<sup>30</sup>. Ces établissements, qui constituent les unités de base de l'exploitation rurale, se différencient des habitats groupés plus ou moins développés tels que ceux de la Grande Borne (Aulnat) ou du Clos Clidor (Aigueperse), que l'on peut qualifier d'agglomérations. Sur le site de Pâtural, l'occupation la plus importante date de La Tène C/D1 (fin III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s.). Elle regroupe des vestiges d'habitat, d'activités artisanales (forge) et agricoles (grenier) inscrits dans un réseau orthogonal matérialisé par des fossés ouverts, des rigoles et des palissades (Deberge, Collis, Dunkley dir. 2007 ; Deberge, Collis 2008). Cet habitat se caractérise par une certaine mobilité : on constate en effet un déplacement des traces d'activités au cours de l'occupation. Certains fossés, doublés par des talus, donnaient à l'ensemble une « modeste monumentalité » qui tranchait dans ce paysage de plat pays (Guichard 2000 : 66). À quelques kilomètres à l'est, aux terroirs de Chalomet et du Tout, deux enclos espacés de 150 m regroupaient diverses structures d'habitat (bâtiments, puits) datées du II<sup>e</sup> siècle (La Tène C2/D1). V. Guichard (2000 : 76) n'est toutefois pas certain qu'il s'agisse de « fermes indigènes », l'enclos le plus occidental n'étant apparemment pas fermé à l'ouest. En conclusion du rapport de l'opération A710, il estime que les « fermes indigènes » ne jouaient pas en Limagne le rôle structurant qu'on leur attribue pour cette époque dans les campagnes d'autres régions : « Les données semblent tout de même plaider en faveur d'un schéma inhabituel, sans "fermes indigènes" qui "polarisent" le paysage, mais plutôt avec un habitat très dispersé, dilué dans un espace bocager très dense et véritablement jardiné, où les limites, le plus souvent géométriques, sont des fossés et des palissades (on n'a aucune donnée positive concernant d'éventuelles haies) » (Guichard 2000 : 143). Les prospections systématiques corroborent amplement ce schéma d'un habitat dense et dispersé, faiblement hiérarchisé. La proximité fréquente des lieux de sépulture (vérifiée tant en fouille qu'en prospection) conforte l'idée de cellules de type familial. Il semble toutefois, à la lumière des plus récentes découvertes, qu'il ne faille pas sous-estimer le nombre et le rôle des « fermes indigènes » dans la structuration du paysage rural.

Les prospections conduites dans le bassin de Sarliève invitent à reconsidérer également la place de l'habitat groupé dans la trame du peuplement. L'évolution amorcée peut-être dès La Tène moyenne se traduit par la disparition apparente des très petits sites (moins de 1000 m<sup>2</sup>), par le gonflement de la part des établissements de petite taille (1000 à 5000 m<sup>2</sup>) et par l'apparition d'habitats groupés de vaste superficie, tels que ceux de Belde (environ 15 ha) et du domaine de Gergovie (plus de 10 ha). La nature et le rôle de ces agglomérations, qui semblent avoir été plus nombreuses qu'on ne le suppose en général, restent à définir.

#### 7.4. *L'exploitation du Marais*

Les fouilles de l'A710, du Biopôle et de la Grande Halle d'Auvergne montrent que les traces d'habitat repérées dans la plaine tant sur les « hauts » que dans les zones déprimées sont associées à de nombreux vestiges de structuration du paysage (fossés, tranchées de palissades), surtout au II<sup>e</sup> siècle (Guichard 2000 : 141 ; Mennessier-Jouannet *et al.* 1999 ; 2002 ; Trément dir. 2007). Ces aménagements occupent tout l'espace, sauf peut-être les zones les plus humides. Comme au Premier Âge du Fer, l'économie du Grand Marais combine agriculture et élevage (Marinval, Foucras, Mennessier-Jouannet 2007 ; Foucras 2011 ; Ballut, Cabanis 2008). L'agriculture est dominée par la céréaliculture, qui privilégie nettement l'orge vêtue, suivie par le blé tendre. L'importance de ce dernier apparente la situation de la Basse-Auvergne à celle de régions plus méridionales de la Gaule selon M. Hajnalová (Guichard 2000 : 123, 142)<sup>31</sup>. Les blés vêtus (engrain, amidonnier et épeautre), espèces robustes, sont également consommés sur place, mais leur importance est secondaire, bien inférieure à celle du blé tendre. Comme pour l'orge, les grandes quantités de balle et l'association de restes de plantes messicoles indiquent que ces espèces étaient cultivées et traitées dans l'environnement immédiat. On ne peut pas exclure, toutefois, que l'épeautre, qui supporte les climats rudes, ait été acheminé en Limagne depuis des aires de cultures situées hors de la plaine, dans les collines ou les massifs montagneux périphériques, car il livre moins de balle dans les niveaux archéologiques. La culture des légumineuses (fèves, pois, lentilles) est également attestée. La lentille pouvait trouver un terrain de prédilection sur les versants ensoleillés qui bordent la plaine. L'affinement de l'étude des assemblages carpologiques permettrait, comme à Sarliève, de préciser les modalités des pratiques culturales (saisonnalité des semis, sarclage, amendements, irrigation). Il ressort néanmoins de ce tableau préliminaire l'image d'une gestion des récoltes à l'échelle régionale.

L'étude archéozoologique conduite par Steve Jones jette un précieux éclairage sur les pratiques pastorales au sein du Grand Marais. Dès la fin du

Premier Âge du Fer, la place des ovicaprinés augmente, pour culminer au début du Second Âge du Fer (50% des restes). Contrairement à la période précédente, les moutons sont désormais élevés dans la plaine, où ils constituent la base de l'économie pastorale et fournissent l'essentiel de la viande aux habitants, devant le porc et le bœuf. Les données archéozoologiques recueillies sur le site de la Grande Borne (Aulnat) suggèrent que les occupants de l'agglomération se fournissaient en viande de mouton dans la plaine, n'élevant pas de troupeaux dans les environs immédiats. Sur ce site, la volaille apparaît au III<sup>e</sup> siècle et la viande la plus consommée est celle du porc. Par rapport au Premier Âge du Fer, le bœuf perd de l'importance dans l'alimentation carnée des populations limagnaises : alors qu'il occupe la seconde place à égalité avec le porc au début du Deuxième Âge du Fer, il rétrocede au troisième rang vers la fin de cette période. Il reste toutefois la principale force tractrice utilisée dans la campagne, où il rend de plus en plus de service eu égard au développement continu de l'agriculture. À la fin de l'Âge du Fer, les effectifs de chiens sont gérés par abattage, soit pour la consommation de leur viande (bien connue par ailleurs à cette époque), soit pour d'autres usages<sup>32</sup>.

La présence d'importants troupeaux de moutons dans la plaine dans la première partie du Second Âge du Fer a de nombreuses implications. Les moutons ont besoin de grands espaces de pâturage, qu'ils dégradent rapidement. Par ailleurs, ils craignent les terrains humides. Ces deux contraintes posent le problème de la coexistence des troupeaux et des cultures. Plusieurs hypothèses non exclusives peuvent être envisagées. La première suppose une pression agricole encore faible sur la plaine, laissant libres de vastes étendues pour les troupeaux, selon un mécanisme d'alternance lié à une possible mobilité de l'habitat, compatible avec les données archéologiques. La seconde hypothèse implique que l'assèchement de la plaine était déjà suffisant pour dégager des pâturages convenant aux moutons. La troisième hypothèse envisage la présence des moutons durant une partie de l'année sur les terres cultivées, qu'ils pouvaient ainsi enrichir de leur fumier. Quoi qu'il en soit, la gestion simultanée des cultures et de vastes troupeaux d'ovins, de gros bétail et de porcs utilisant des parcours et des lieux de stabulation bien distincts suppose un degré assez poussé de spécialisation des activités et de l'espace, d'autant qu'elle était liée à de multiples activités induites en aval (boucherie, artisanat de l'os et de la corne, travail des peaux, de la laine et des textiles).

Steve Jones observe que les assemblages fauniques de l'A710 ne reflètent pas de manière évidente les mutations socio-économiques qui caractérisent le Second Âge du Fer. Il souligne toutefois deux évolutions importantes : – d'une part, le développement des activités de boucherie sur les sites de consommation ; – d'autre part, la préférence donnée au porc sur le mouton

à l'extrême fin de l'Âge du Fer, en lien avec l'extension des champs cultivés (Guichard 2000 : 120, 142-143). De fait, les données polliniques obtenues par Jacqueline Argant sur le site du Biopôle suggèrent une prédominance des prairies sur les cultures à La Tène finale, et une situation inverse à partir du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Mennessier-Jouannet *et al.* 1999 : 15-18). Sur ce site, le paysage conserve, entre l'époque de La Tène et le Haut Moyen Âge, un caractère très ouvert, lié à une exploitation intensive du milieu.

Dans le bassin de Sarliève, les données paléocéologiques recueillies en contexte archéologique apportent un complément d'éclairage sur l'exploitation des zones basses (Trément dir. 2007). La palynologie et la carpologie montrent que la fin de l'Âge du Fer est caractérisée par un paysage très ouvert, dominé par les cultures et les prairies, où les bois et les fourrés sont rares. Elles confirment le gain de nouvelles terres sur le marais. La palynologie révèle que les déboisements opérés sur les rives aux dépens de la chênaie-hêtraie s'accompagnent d'une extension des pâturages et des prairies humides. L'étude des microfossiles non polliniques atteste un renouveau de la pratique du brûlis et une intensification du pastoralisme sur la bordure du marais (recrudescence des champignons carbonicoles et coprophiles). Les analyses archéozoologiques conduites par Pierre Caillat sur l'habitat de la Grande Halle indiquent que le cheptel se composait de bovidés, d'ovins et de suidés, sans permettre d'en savoir plus sur la part respective de chaque espèce. La carpologie montre la présence, à côté des champs de céréales, de cultures sarclées de légumineuses enrichies en nitrate grâce au rejet de substances riches en azote ou l'ajout d'engrais organiques. La cartographie des épandages agraires confirme l'étroite association entre habitat et zones amendées. La diversification des espèces cultivées et la recherche d'une certaine intensification témoignent d'une bonne maîtrise agricole, qui se traduit, en particulier, par le développement des cultures jardinées, si caractéristiques de la Limagne au XIX<sup>e</sup> siècle (Vidal de La Blache 1903 : 299).

L'ensemble de ces données révèle une volonté de mise en valeur méthodique des sols les plus fertiles à la fin de l'Âge du Fer, au prix d'un investissement humain et technique considérable, dans un contexte de croissance économique et démographique continue. Il est certain que la pression des sociétés sur le milieu n'avait jamais été aussi forte auparavant. Sur les versants et dans la plaine, l'accélération de l'érosion et la modification des processus érosifs au profit du ruissellement concentré sont la conséquence directe de l'intensification et de l'expansion de la mise en valeur des bassins (Ballut 2000a ; Trément *et al.* 2002). Elles se traduisent par une accélération du rythme de constitution des terres noires. À Sarliève, l'absence d'enregistrement sédimentaire due au retrait du plan d'eau à La Tène ne permet pas malheureusement de quantifier l'impact érosif de cette expansion agricole.

### 7.5. *Le contexte socio-économique*

À la lumière de nos connaissances sur les périodes plus récentes, on peut affirmer que, même si les conditions naturelles étaient plus favorables dans l'Antiquité qu'au Moyen Âge et à l'époque moderne, le succès durable d'une vaste entreprise de drainage du Grand Marais ne peut se concevoir que dans le cadre d'une société fortement hiérarchisée et structurée. Or c'est bien là l'image que donnent des Arvernes tant les sources historiques que les données archéologiques et paléoenvironnementales (Trément 2002b). L'organisation du système de drainage de la plaine humide nécessitait une main d'œuvre abondante et une très forte cohésion sociale. Ces grands travaux peuvent être mis en relation avec une phase de croissance démographique et économique, qui s'accompagne d'une évolution des techniques agricoles, mais aussi avec la centralisation accrue du territoire arverne. La zone étudiée est en effet située dans le voisinage du vaste complexe de La Grande Borne (Aulnat). La nature et le statut de cet établissement, dont les vestiges s'étalent sur près de 2 km de longueur au sud du Grand Marais, sont encore mal connus et font l'objet de débats (Trément 2002b : 176-181). Les protohistoriens y voyaient jusqu'alors davantage un conglomérat de sites dispersés qu'une véritable « place centrale » (Collis 1995 ; Collis *et al.* 1997). Plusieurs opérations récentes d'archéologie préventive invitent à reconsidérer ce point de vue (Deberge, Vermeulen, Collis 2007 ; 2008). L'occupation de cet établissement remonte à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle ou aux premières décennies du III<sup>e</sup> (La Tène B2/C1). Elle s'étend de manière considérable au début du II<sup>e</sup> siècle et culmine dans le dernier tiers de ce siècle (La Tène D1a), couvrant alors peut-être 200 hectares. Le site se distingue par l'absence de fortification et par son dynamisme économique, dont témoignent un artisanat étonnamment diversifié (métallurgie du fer, du bronze et des métaux précieux ; travail de l'os et du corail ; activité textile, tannerie) et des échanges à longue distance avec le reste du monde celtique et la Méditerranée. Il semble que l'on puisse reconnaître dans cet établissement un lieu fédérateur du territoire arverne, et, sinon un centre politique, du moins une place commerciale contrôlant la vallée de l'Allier, la plaine de la Limagne et les régions périphériques.

### 7.6. *Le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. : rupture ou continuité ?*

Après l'abandon de ce site à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., trois *oppida* peuvent prétendre au rôle de « place centrale » dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Distants l'un de l'autre de 7 à 8 kilomètres, ils se développent à l'endroit précis où la vallée de l'Allier, assez étranglée en amont, s'ouvre brusquement sur la vaste plaine de la Limagne. Fortifiées ou non, ces agglomérations présentent un caractère défensif et contrôlent une voie de communication majeure, qui traverse le territoire arverne du nord au sud. Les fouilles reprises récemment

sur ces trois sites par l'Association de recherches sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA) semblent confirmer qu'ils se succèdent globalement dans le temps.

Le plateau basaltique de Coirent, d'une superficie de 70 hectares, est occupé à partir de la charnière des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et pendant toute la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. par un habitat en matériaux périssables dont les fouilles récentes ont montré l'organisation spatiale complexe (sanctuaire, demeures aristocratiques, rues et espaces publics, théâtre) (Poux *et al.* 2008 ; Poux 2011a). La présence d'un atelier monétaire confirme que ce site est le siège d'un pouvoir politique. Il pourrait s'agir de la ville de *Nemossos* mentionnée par Strabon (*Géographie*, IV, 2, 3).

À 6,5 km au nord, un second *oppidum* se développe, à Gondole, à la confluence de l'Auzon et de l'Allier, au cours du deuxième et du troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Une imposante fortification constituée d'un énorme talus de 600 m de long, encore haut de 6 à 8 m, large de 50 m, et d'un fossé de même ampleur, délimite un vaste espace d'une trentaine d'hectares, au sein duquel les prospections aériennes suggèrent une occupation dense et ordonnée. Les fouilles récentes ont révélé, à l'extérieur de l'enceinte et sur une quarantaine d'hectares, la présence d'un village artisanal occupé dans les décennies qui suivent la conquête, au sein duquel était produite une céramique très romanisée (Deberge, Cabezuelo 2008 ; Trescarte en cours). L'absence de céramique sigillée laisse penser que l'occupation de ce site s'interrompt dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. À proximité ont été découverts par l'INRAP les fosses contenant les fameux cavaliers et leurs chevaux.

Enfin, à moins de 7 km à l'ouest, le plateau de Gergovie, dont la superficie est comparable à celle des deux autres *oppida* (environ 70 hectares), est occupé dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Garcia, Deberge, Pertlwieser 2008). Les fouilles anciennes y ont mis en évidence une architecture romanisée, qui fait largement appel à la tuile et au mortier de chaux. Le plateau basaltique est limité, au moins au sud, par un rempart. Les fouilles récentes ne permettent toujours pas d'affirmer que c'est bien le rempart mentionné par César (*Bellum Gallicum*, VII, 46, 1-3) lors de la célèbre bataille de Gergovie. L'occupation du site est en tout cas majoritairement postérieure à la conquête romaine.

Comment expliquer que la « capitale » des Arvernes se soit déplacée à plusieurs reprises de quelques kilomètres au cours du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ? Le regroupement rapide d'une population importante au sein d'un *oppidum* central, en l'espace de quelques années, suggère a priori un contexte de crise. L'apparition des *oppida* est-elle liée à la crise du système monarchique attestée par les textes chez les Arvernes à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ? Les déplacements successifs de l'*oppidum* central peuvent-ils s'expliquer par des crises de

successions dynastiques ? Le choix de tel ou tel site résulte-t-il de la victoire d'une faction sur une autre, dans un contexte de compétition acharnée des élites aristocratiques pour le pouvoir ? Ces différentes hypothèses ne sont pas incompatibles. Mais quelle que soit la réponse, il faut replacer les évolutions observées dans le contexte plus large du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., qui se caractérise par une ingérence croissante des Romains dans les affaires gauloises. Quoi qu'il en soit, l'activité économique de la Limagne n'est apparemment pas affectée. Bien au contraire, le développement des *oppida* est concomitant d'un formidable essor de la production et des échanges, favorisé par l'augmentation massive de la circulation monétaire au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Il convient donc de ne pas exagérer la portée de la « crise » du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Les prospections conduites dans le bassin de Sarliève et dans le Grand Marais ainsi que l'étude des fossés réalisée sur le tracé de l'A710 infirment l'hypothèse d'une déprise agricole avancée par J.-P. Dugas, J.-P. Raynal et L. Tixier (1982 : 19). Dans la plaine, plusieurs fouilles récentes, comme celle de Pâtural, montrent que la disparition apparente de l'habitat dispersé n'implique pas l'abandon des cultures. Les campagnes continuent d'être exploitées et de produire (Trément *et al.* 2002). D'ailleurs, le réseau de drainage laténien paraît plutôt entretenu que remis en cause : sa trame ne sera pas fondamentalement modifiée au cours des siècles suivants, comme en témoigne la pérennité des limites parcellaires les plus fortes sur le tracé de l'A710 (Guichard 2000 : 141). Il faut donc probablement voir dans cette « crise » du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. une nouvelle étape de restructuration des campagnes qui commencerait dans les décennies qui précèdent la conquête romaine au profit des plus gros possédants (Trément 2002b). Les deux inhumations aristocratiques de Chaniat (Malinrat), datées de La Tène D2, montrent que les élites continuent de vivre dans les campagnes ou tout au moins de s'y faire enterrer (Guichard, Orenco 1999). La présence de niveaux du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sous ceux de la *villa* du Haut-Empire fouillée à proximité n'est pas un cas isolé : les prospections révèlent des indices d'occupation laténiens sur plus d'un tiers des établissements agricoles gallo-romains, proportion qui atteint les trois quarts sur les sites de *villae*, laissant supposer que la réorganisation de l'habitat rural s'opère précocement dans le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Dousteyssier, Segard, Trément 2004). Ainsi, on observerait dès le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. un vaste mouvement d'appropriation de terres ou d'administration plus centralisée qui provoquerait, en l'espace de deux décennies, l'abandon d'un petit habitat rural intercalaire au profit de vastes domaines. On imagine aisément que la population ait pu y être regroupée sous forme de main-d'œuvre.

Les prospections conduites dans le bassin de Sarliève, au pied de Gergovie, confortent ce schéma tout en le nuancent. Le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. se caractérise

ici, plus nettement que dans le reste de la Limagne, par une densification de l'habitat, particulièrement dans les zones les plus basses. Or les sites les plus importants donnent lieu systématiquement à l'installation de *villae* au I<sup>er</sup> s. de n.è. Il semble donc bien que cette période corresponde à une réorganisation foncière, qui crée les conditions du développement de l'économie domaniale attesté dès le début du siècle suivant. Le parcellaire borné daté de La Tène finale mis au jour dans le fond de la cuvette de Sarliève lors du diagnostic de la Grande Halle est peut-être le signe tangible de cette restructuration du paysage par les élites possédantes dans les années qui suivent la conquête romaine (Trément dir. 2007).

## 8. La domestication de l'espace au Haut-Empire

---

Dans la dernière décennie du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., la fondation d'*Augustonemetum*, à quelques kilomètres au nord, constitue une ultime étape dans la migration du centre politique du territoire arverne, qui, cette fois, se fixe définitivement (Trément 2009). *Augustonemetum* devient durant le Haut-Empire l'une des plus grandes villes de la province d'Aquitaine (Darteville 2008). Sa superficie devait avoisiner 150 ha. Ce nouveau chef-lieu est aussi un important carrefour de routes, qui mettent la Limagne en contact direct avec la vallée du Rhône, la Méditerranée et l'Atlantique.

### 8.1. Une mise en valeur intense et généralisée

Si la fondation d'*Augustonemetum* n'introduit pas de rupture majeure dans l'occupation du sol, elle s'accompagne d'une expansion et d'une densification sans précédent de l'habitat dispersé dans les campagnes arvernes. Dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., la plaine de Limagne est couverte d'un semis extraordinairement dense d'établissements agricoles de formes et de dimensions très variables (Fig.11). Ces implantations occupent tous les types de milieux : collines, versants, piémonts, vallons, bordure, mais aussi fonds de cuvettes, attestant une mise en valeur généralisée et intensive du paysage. Les recherches en cours dans d'autres fenêtres localisées aux confins de la plaine de la Limagne, dans la Limagne des Buttes, dans la chaîne des Puys, dans les Combrailles, dans le Livradois-Forez et dans le Cantal montrent clairement que tout le territoire arverne est concerné par ce mouvement de conquête de terres. On est surpris, en particulier, par la densité des établissements gallo-romains dans des secteurs de moyenne montagne éloignés du chef-lieu de cité (mais pas des grands axes de communication antiques) tels que le Cézallier et la Haute Combraille (Trément 2010b ; à paraître c ; Trément *et al.* à paraître).

Dans le Grand Marais, les stratégies d'implantation de l'habitat rural sont globalement les mêmes qu'à La Tène finale, même si le nombre de sites



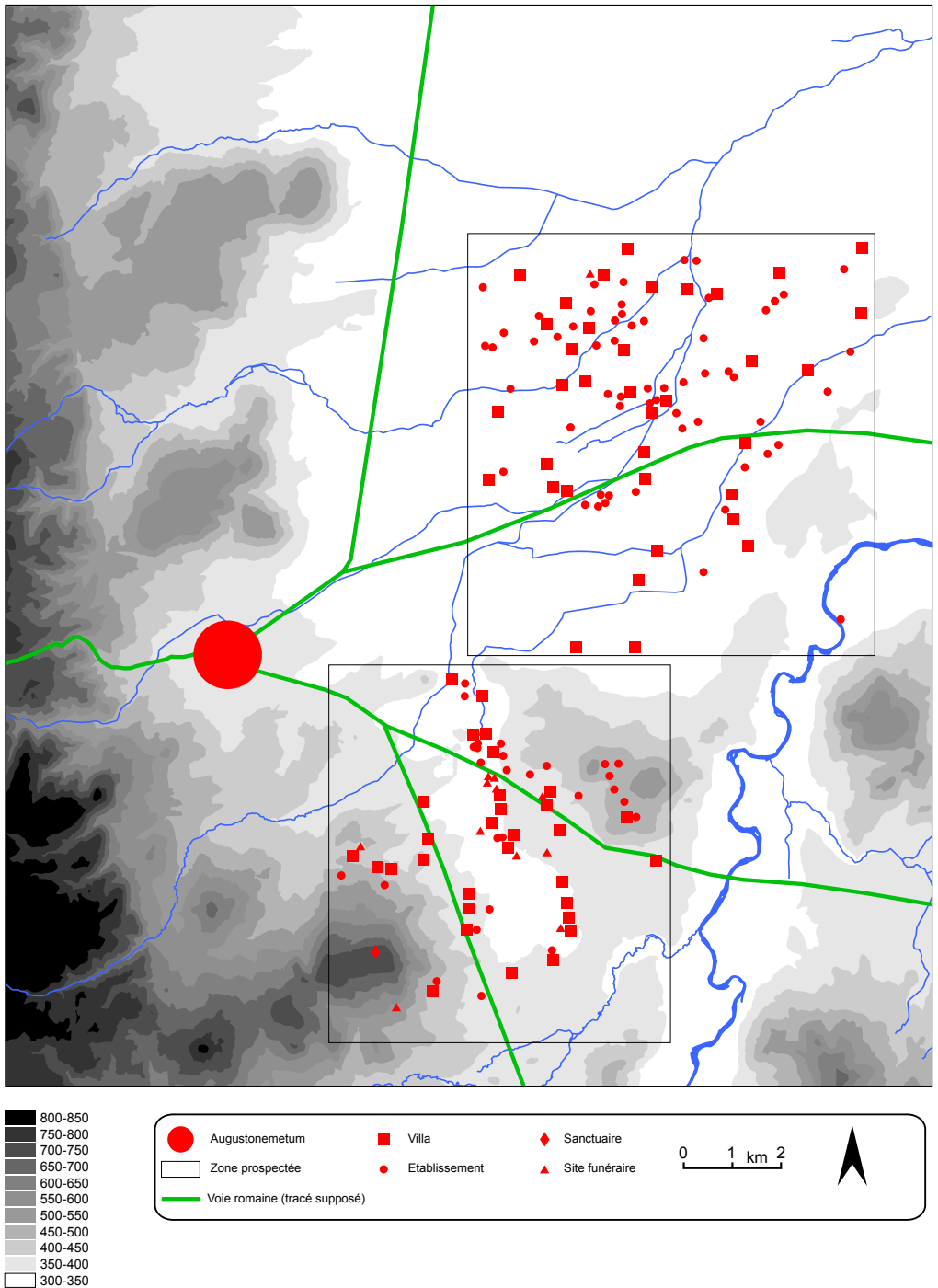
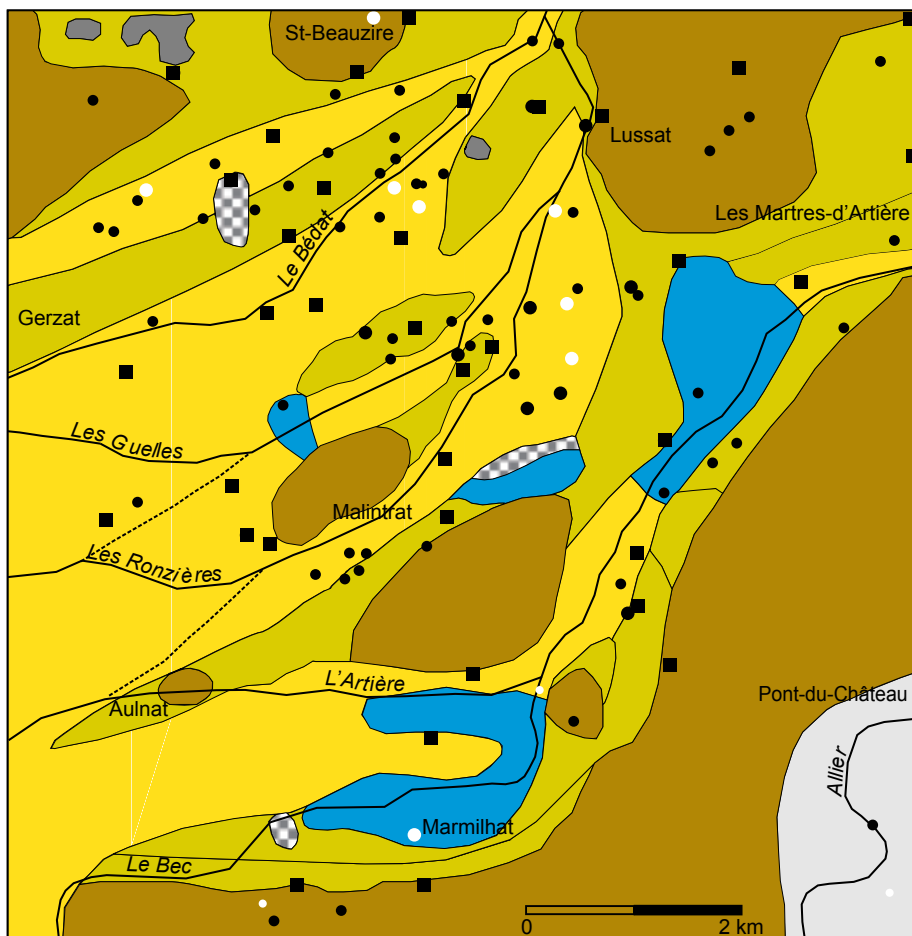


Fig.11 : Le bassin de Clermont-Ferrand au Haut-Empire.  
DAO : F. Trément.

s'accroît considérablement, passant de 38 à 96 au sein de la fenêtre étudiée, traduisant une très forte pression agricole (1,3 site au km<sup>2</sup> en moyenne, jusqu'à 5 dans le bassin du Bédât) (Fig.12). 82% des sites se localisent dans la plaine qui, rappelons-le, représente seulement 64% de l'espace ; 17% sont implantés sur les versants de la Limagne des buttes et les collines de la plaine marneuse, qui couvrent 32% de l'espace (Trément *et al.* 2004a ; 2004b). La densité et l'homogénéité de la distribution de l'habitat sont incompatibles avec le maintien d'étendues marécageuses importantes. Sur plus de 90% de l'espace considéré, la nappe n'affleure plus. L'assèchement de la plaine est optimal, du fait de l'efficacité du système de drainage et de l'accélération du remblaiement sédimentaire dans la plaine. Les cours d'eau sont encaissés et, à l'est de Malintrat, le ruisseau des Ronzières est canalisé. L'association du drainage et de l'irrigation au cours de la période estivale est probable. Les fouilles de l'A710 ont en effet révélé plusieurs caniveaux maçonnés rectilignes interprétés comme de probables systèmes d'irrigation sur le site des Douzaines Hautes (Malintrat) et plus à l'est dans le secteur 5 (Guichard 2000 : 69, 71). Seuls quelques bas-fonds entretiennent des nappes d'eau résiduelles et saisonnières. C'est le cas des marais de Cormède et de Marmilhat. Bordées de nombreux établissements agricoles dont plusieurs s'apparentent à des *villae*, ces zones humides sont de toute évidence intégrées au système agricole, selon des modalités qui restent à préciser.

Dans le bassin de Sarliève, quasiment tous les sites du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. continuent d'être occupés (94%), mais la densité de l'habitat révélé par les prospections est là aussi nettement supérieure à celle de l'Âge du Fer (5 sites au km<sup>2</sup>) (Fig.13). Tout l'espace est occupé par un semis très serré d'établissements (Trément *dir.* 2007). La cartographie des sites et des épandages révèle que deux types de milieux font l'objet d'une mise en valeur nettement plus intense qu'aux époques antérieures : – d'une part, les sommets des collines marno-calcaires orientales ; – d'autre part, la bordure et le fond de la cuvette. La présence de plusieurs établissements, non seulement sur le delta sableux, mais aussi en contrebas, prouve que l'assèchement du marais de Sarliève était complet ou presque. Le drainage était assuré par un système de fossés associés à un bornage mis en place au plus tard au début de la période augustéenne (Fig.14-15). Les bornes étaient constituées de blocs de basalte fichés et calés, marquant les angles et les croisements d'un parcellaire (Vernet *et al.* 2005). La distribution des épandages de mobilier laisse supposer que tout le fond de la cuvette était cultivé, ou tout au moins amendé, y compris, vraisemblablement, au sud. On peut penser à des prairies de fauche, à des pâturages ou à des prés d'embouche appartenant aux grands domaines qui jalonnent la bordure de l'ancien marais asséché (n'oublions pas que la ville d'*Augustonemetum* est toute proche et qu'elle représentait un marché considérable pour la production locale de viande).



**Manifestations de l'humidité**

- Nappe phréatique non affleurante**  
Versants de la Limagne des Buttes  
Collines de la plaine marneuse
- Nappe phréatique non affleurante, mais sols à drainage interne limité**  
Hauts de la plaine marneuse
- Engorgement en profondeur**  
Dépressions aujourd'hui colmatées  
par le colluvionnement de versant
- Débordement des cours d'eau à chaque épisode orageux et affleurement des nappes phréatiques**  
Dépressions correspondant aux axes de drainage de la plaine marneuse (coeur des bassins würmiens)
- Remontée saisonnière de la nappe phréatique**  
Dépressions correspondant aux axes de drainage de la plaine marneuse (coeur des bassins würmiens)
- Remontée saisonnière et épisodique (après précipitations) de la nappe phréatique**  
Zones de stagnation plus marquée des eaux

**Formes de l'habitat**

- Villa
- Site
- Indice de site
- Site de la période précédente abandonné
- Village

**Cours d'eau**

- Cours d'eau actuels
- Paléo-tracés des cours d'eau limagnais (antérieurs aux rectifications du XXe siècle)

**Cas particuliers**

- Terres salées
- Remblais d'origine anthropique

Fig.12 : Le Grand Marais au Haut-Empire (Trément *et al.* 2004a : fig.6).  
DAO : C. Ballut, F. Trément.

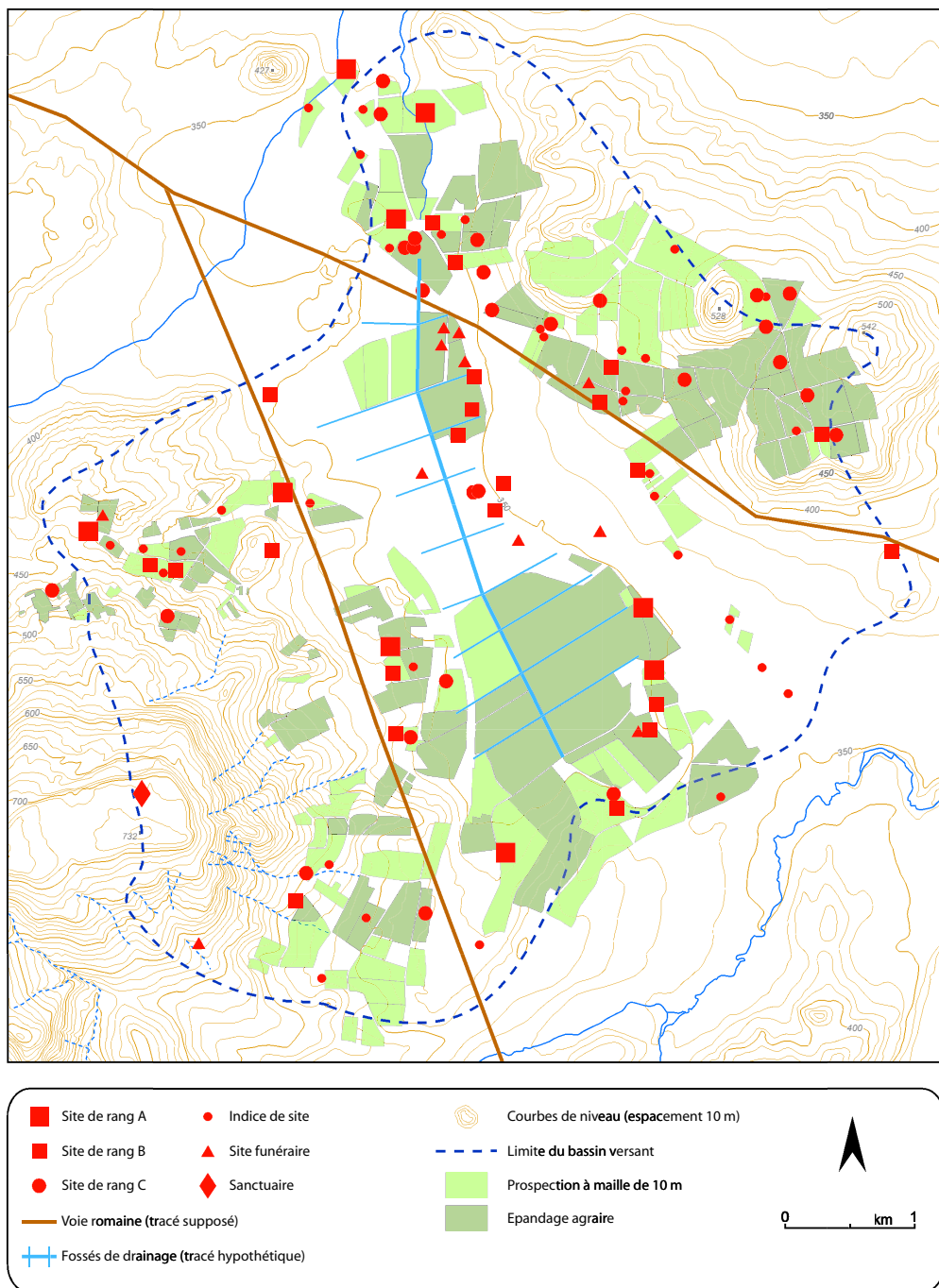


Fig.13 : Le bassin de Sarliève au Haut-Empire.  
DAO : F. Trément.

## 8.2. La complexification des formes de l'habitat rural

Le développement d'*Augustonemetum* dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. de n.è. s'accompagne d'une systématisation de la mise en valeur de la plaine dans le cadre domanial. L'habitat est structuré par un réseau de *villae* régulièrement espacées, qui couvre la totalité de la Grande Limagne. Il présente une grande diversité. Plusieurs typologies ont été successivement élaborées dans les différents secteurs d'étude (Segard 1999 ; Dousteysier 2000 ; Trément, Dousteysier 2001 ; 2003 ; Trément 2004 ; Dousteysier, Segard, Trément 2004 ; Trément dir. 2007 ; Dousteysier, Trément 2007 ; Dousteysier en cours). La plus complète a été réalisée sur un échantillon de 462 sites à l'échelle de 38 communes de Grande Limagne, comprises entre Clermont-Ferrand et Lezoux (Dousteyssier, Segard, Trément 2004). Elle s'appuie sur des données de prospection au sol, des vues aériennes et plusieurs fouilles. Elle distingue huit catégories de sites (Fig.16-17).

La classe A regroupe les sites les plus importants tant par les dimensions (plusieurs hectares) que par le standing (partie résidentielle richement décorée, thermes privés). Au sein de cette classe qui réunit 42 sites, deux sous-groupes à peu près également représentés peuvent être distingués. Le sous-groupe A1 (18 à 20 sites) rassemble les établissements les plus vastes (1,5 ha en moyenne) et les plus riches (marbre abondant, mosaïque, enduits peints, bains), interprétés comme de grandes *villae*. Le sous-groupe A2 (22 sites) se compose d'établissements présentant une moindre superficie (8000 m<sup>2</sup> en moyenne) ainsi que des signes ostentatoires de richesse moins marqués (marbre moins abondant utilisé comme placage seulement). On peut y voir des *villae* de dimensions moyennes, qui comprennent néanmoins des bâtiments importants et une partie résidentielle dotée d'un confort certain.

Les plans de ces établissements sont très variables si l'on en croit les données de fouilles et de prospection aérienne (Fig.18). Les *partes urbanae* semblent s'organiser dans plusieurs cas autour de deux cours intérieures : c'est le cas aux Guérins (Glaine-Montaigut), à Fontjoriat (Saint-Georges-sur-Allier) et peut-être à Champ-Madame (Beaumont) et à Belde (Clermont-Ferrand). Aux Guérins, la *pars urbana* est constituée par un très important bâtiment quadrangulaire de 150x120 m (soit 18 000 m<sup>2</sup>), centré sur deux cours à péristyle, autour desquelles s'organisent un grand nombre de pièces, une partie thermale ainsi que plusieurs galeries (Fig.19). Les prospections y ont livré de riches revêtements de marbre et de la mosaïque.

L'analyse des marbres recueillis en prospection a été confiée à Fabrizio Antonelli (Laboratorio di Analisi dei Materiali Antichi – Istituto Universitario di Architettura di Venezia) et à Annie et Philippe Blanc (Monuments Historiques). Les examens macroscopiques ont été complétés, pour les marbres blancs, par des observations au microscope et des mesures de la teneur



Fig.14 : Fouilles de la Grande Halle d'Auvergne (Sarliève) : fossé d'époque romaine dégagé dans le paléolac (fouille G. Vernet - INRAP). Cliché : F. Trément.



Fig.15 : Fouilles de la Grande Halle d’Auvergne (Sarliève) : borne antique dégagée dans le paléolac (fouille G. Vernet - INRAP). Cliché : F. Trément.

en traces de  $Mn^{2+}$  par cathodoluminescence, ainsi que des isotopes stables du carbone et de l'oxygène. Les résultats de ces analyses, qui portent sur plusieurs centaines de fragments, montrent que les *villae* de la plaine de Limagne ont utilisé des marbres provenant de l'ensemble du bassin méditerranéen : marbres algériens du type « grec écrit » de la région d'Annaba, tunisiens de Chemtou, « rouge antique » de la presqu'île de Mani (Péloponnèse), probablement du Carrare et peut-être également du marbre de Synnada en Turquie (Dousteyssier, Segard, Trément 2004). Il semble toutefois que les productions gauloises du Massif Central et du Morvan aient été majoritairement utilisées, en particulier les calcaires marbriers de l'Allier (gisement de Diou) et des Prémieux (Côte-d'Or)<sup>33</sup>. On note enfin l'emploi de la fluorine et du schiste d'Autun. Les marbres blancs sont très nettement majoritaires sur tous les sites. Ils sont utilisés principalement comme éléments de placages. On trouve aussi des fragments de plinthes, de moulures, de statuette, de colonne ou d'objets divers. Les marbres colorés semblent avoir été plus rarement sculptés (ils étaient peut-être surtout utilisés dans des compositions d'*opus sectile*). A. et P. Blanc ont pu distinguer cinq types de marbre blanc. Parmi eux figurent probablement du marbre de Carrare, du marbre de Synnada et du marbre de Mayenne (Bouère, au sud-est de Laval).

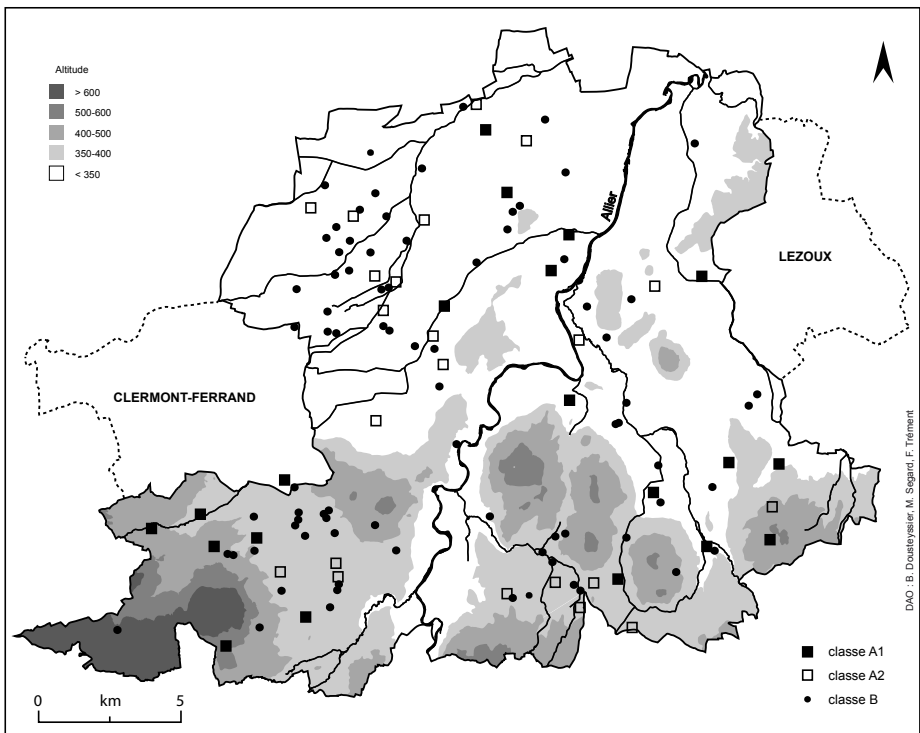


Fig.16 : Typo-géographie des *villae* de Grande Limagne au Haut-Empire (Dousteyssier, Segard, Trément 2004 : 125, fig.5).



Type	Nombre	Interprétation	Surface moyenne m <sup>2</sup>	Matériaux	Occupation (% de sites occupés)			
					Tène finale	Haut-Empire	Bas-Empire	Haut Moyen-Age
<b>A</b>	42	Villae						
<b>A1</b>	18	Grandes villae	18000	Marbre (plaques, moulures, plinthes) Mosaïque Enduits peints Hypocauste	33	100	100	61
<b>A2</b>	22	Moyennes villae	8000	Plaques de marbre Hypocauste	32	100	64	40
<b>B</b>	92	Gros établissements	3150		18	100	51	20
<b>B1</b>	71	Petites villae		Hypocauste				
<b>B2</b>	13	Petites villae		Hypocauste Enduits peints				
<b>B3</b>	8	Etablissements agricoles	<3150	Enduits peints				
<b>C</b>	156	Etablissements agricoles	<10000					
<b>D</b>	5	Lieux de culte						
<b>E</b>	34	Sites funéraires						
<b>F</b>	108	Sites indéterminés						
<b>G</b>	18	Annexes agricoles	<1000	Tegulae				
<b>H</b>	7	Aménagements agraires						

Fig.17 : Typologie des établissements ruraux de Grande Limagne au Haut-Empire (Dousteyssier, Segard, Trément 2004).

La confrontation de ces résultats avec la typologie des *villae* suggère des choix esthétiques et des stratégies d'acquisition différenciés d'un site à l'autre.

La disposition des *partes rusticae* par rapport aux *partes urbanae* est très variable. Dans plusieurs cas, les bâtiments agricoles sont alignés régulièrement dans l'axe de la partie résidentielle. C'est le cas aux Guérins (Glaine-Montaigut) et au Pré du Camp (Aubière), où la *pars urbana* est ouverte sur une vaste cour clôturée par un mur d'enceinte le long duquel s'appuient plusieurs bâtiments à pièce unique (Fig.19-20). Ce schéma se retrouve également sur les *villae* de Champ-Chalattras (Martres-d'Artière) et de Buxerolles (Saint-Ignat). À l'inverse, à Belde (Clermont-Ferrand), la *pars urbana* est entourée de plusieurs bâtiments dispersés sans ordre apparent (dont des thermes et un possible grenier) (Fig.21). La seule *pars rustica* fouillée à ce jour est celle de la seconde *villa* de Maréchal (Romagnat), qui est occupée de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle au dernier quart du III<sup>e</sup> (Liegard, Fourvel, 1996 ; 2001 ; 2003a) (Fig.22). Dans une grande cour dallée délimitée par un mur se disposaient de manière assez régulière une grange de 250 m<sup>2</sup>, un bâtiment de 100 m<sup>2</sup> comprenant une installation de pressage, quatre bassins et des foyers destinés à la fabrication de vin cuit ou d'huile de noix, une grange ou une petite étable de 20 m<sup>2</sup>, une aire de battage empierrée, un puits à cuvelage de bois, des structures de combustion liées à la forge et un vaste bassin à déversoir d'environ 100 m<sup>2</sup>. La partie résidentielle se trouvait probablement au nord. Tous ces

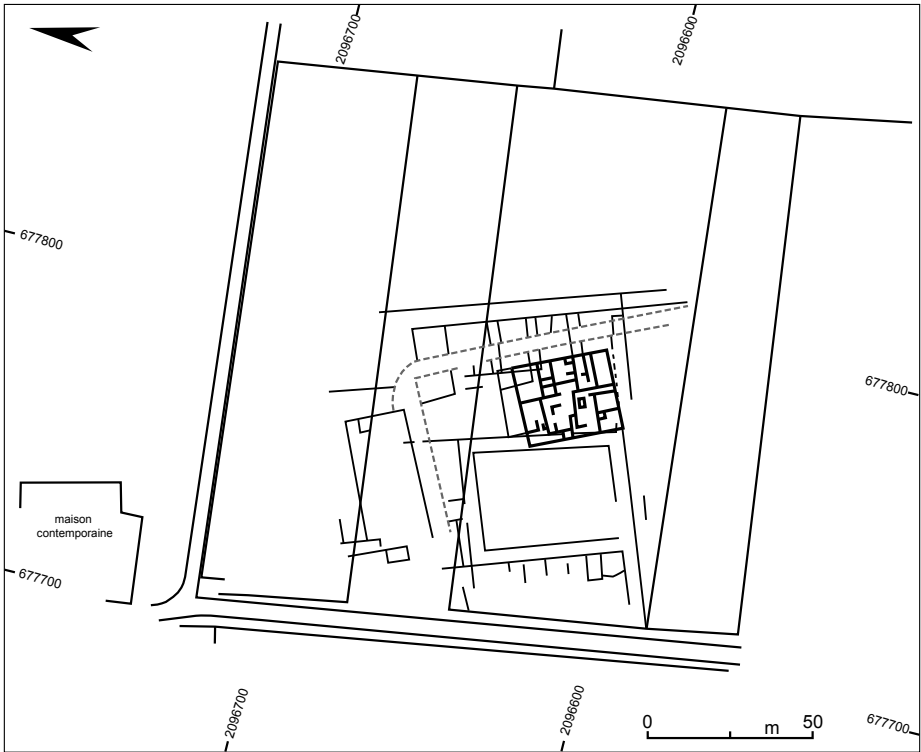


Fig.18 : Plans des deux *villae* superposées du Bourg de Culhat obtenus par redressement de photographies aériennes obliques (Dousteyssier, Segard, Trément 2004 : 136, fig.16).  
Redressement et restitution analytique : S. Laisné, V. Tripeau (INRAP).

éléments témoignent d'activités complémentaires : agriculture, élevage, transformation de la production agricole et artisanat (métallurgie, textile, tabletterie).

La classe B est constituée de gros établissements, au nombre de 92, caractérisés par un niveau de confort limité à la présence d'installations thermales. Leur superficie moyenne est de 3150 m<sup>2</sup>, mais certains peuvent atteindre un hectare. Le marbre et la mosaïque sont absents ici. Le sous-groupe B1 (71 sites) rassemble les établissements qui n'ont pas livré d'enduits peints. Aucun plan de site de cette catégorie n'est connu par photographie aérienne. Le sous-groupe B2 (13 sites) comprend des établissements du même type mais ayant livré de l'enduit peint (rouge et/ou noir). Les sites de type B1 et B2 sont interprétés comme de petites *villae*. À ces deux catégories s'ajoute un troisième sous-groupe, B3, composé de 8 sites qui ont livré de l'enduit peint mais aucun vestige d'hypocauste. La surface des sites de cette catégorie est en outre inférieure à la superficie moyenne des sites de la classe B. Il peut s'agir soit de sites insuffisamment caractérisés, soit d'une catégorie

intermédiaire entre les classes B et C. Ces établissements ne sont pas, provisoirement, considérés comme des *villae*.

La classe C regroupe 156 établissements livrant un abondant matériel, mais où l'absence de tout indice de confort ou de luxe (thermes, décoration) exclut qu'il s'agisse de *villae*. On pense à des bâtiments agricoles habités. La classe D rassemble les lieux de culte (5 cas), la classe E les sites funéraires (34), la classe F les sites mal documentés (108), la classe G les annexes agricoles (21), caractérisées par une surface restreinte, un mobilier peu abondant mais une construction en dur à couverture de tuiles. Enfin, la classe H regroupe des découvertes isolées (7 cas) telles que dépotoirs, captages de sources et canalisations.

On soulignera l'absence d'agglomérations « secondaires » dans le secteur considéré. Toutefois, trois agglomérations sont connues ou supposées en périphérie de cette zone, hors de la Limagne des Marais ou juste sur sa bordure : – Lezoux, au contact des Varennes, où la découverte d'un édifice monumental en forme d'hémicycle pose la question de la nature de l'habitat lié aux groupes d'ateliers de potiers ; – Les Martres-de-Veyre, dans la Limagne des Buttes, en bordure de l'Allier, où l'agglomération gallo-romaine comprend un quartier artisanal associant une meunerie hydraulique, des ateliers de



Fig.19 : Plan de la *villa* des Guérins (Glaine-Montaigut) obtenu par redressement de photographies aériennes obliques (Dousteyssier, Segard, Trément 2004 : 135, fig.15). Redressement et restitution analytique : S. Laisné, V. Tripeau (INRAP).

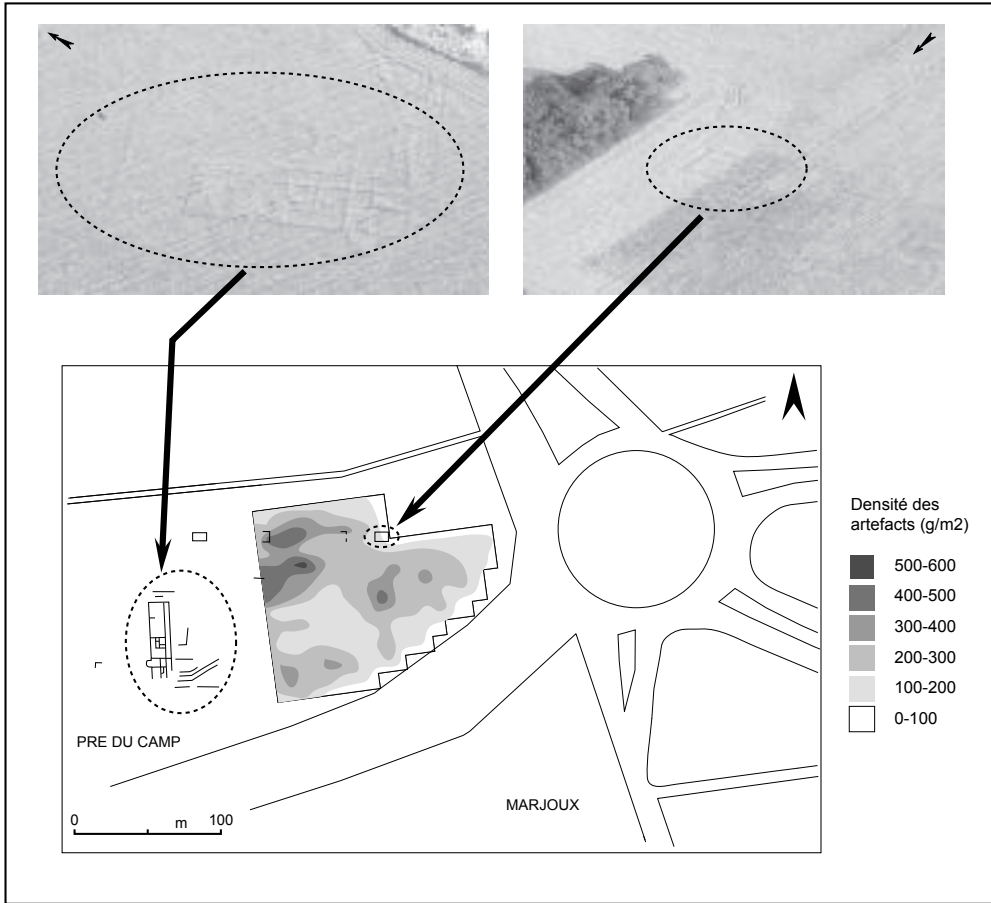


Fig.20 : Villa gallo-romaine du Pré du Camp (Aubière) : superposition des données issues du ramassage par carroyage et des vues aériennes (Dousteyssier, Segard, Trément 2004 : 137, fig.17).  
Clichés et redressement : B. Dousteyssier.

potiers, de travail des métaux (forge, bronze, plomb) et de tabletterie (Romeuf 2001) ; – enfin, l'agglomération routière et culturelle du col de Ceysat, dans la chaîne des Puys, qui est liée à la voie Lyon-Saintes et au temple de Mercure situé au sommet du puy de Dôme (Trément dir. 2003a). Ces agglomérations s'intercalent dans le réseau des *villae* sans jouer apparemment un rôle spécifique dans l'organisation du paysage rural.

### 8.3. Les dynamiques spatio-temporelles de l'habitat rural

Sur 18 grandes *villae* de type A1, 11 sont occupées dès la première moitié du Ier siècle (61%) et 6 présentent des indices d'une occupation antérieure datée de La Tène finale (33%). Le réseau constitué par ces établissements est totalement en place au début du IIe siècle (Fig.16). Il se caractérise alors par

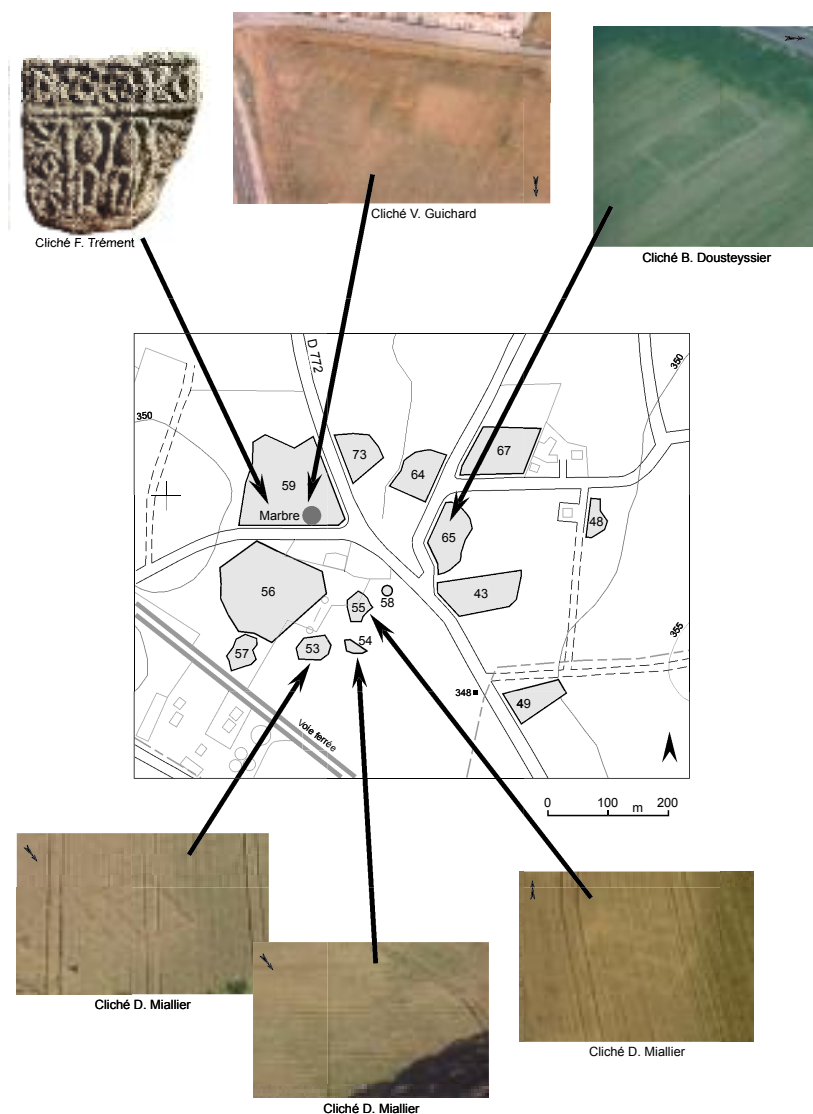
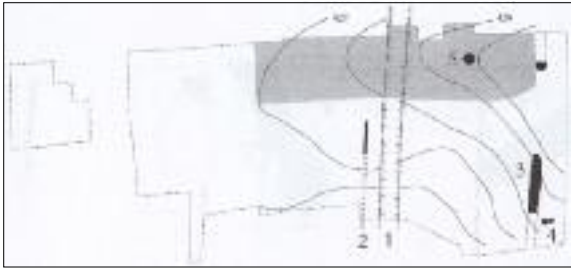


Fig.21 : *Villa* gallo-romaine de Belde (Clermont-Ferrand) : cartographie des vestiges archéologiques. DAO : F. Trément.

un espacement régulier de l'ordre de 2 à 3 km entre chaque site. La localisation de ces établissements obéit de toute évidence à une logique géographique : – d'une part, ils délaissent systématiquement les zones planes, au profit des zones de piémonts collinaires ; – d'autre part, ils semblent se concentrer dans deux zones privilégiées : dans un rayon de 6 ou 7 km au sud d'*Augustonemetum* et dans un rayon équivalent au sud de Lezoux. Paradoxalement, aucune de ces vastes et luxueuses *villae* n'est attestée dans le Grand Marais, tout au moins dans un rayon de 10 km autour de Clermont.



Période 2  
Tène finale

■ empierrement

- 1 : fossé
- 2 : palissade
- 3 : muraille
- 4 : four
- 5 : fosse



Période 3  
Epoque tiberienne - milieu IIe s.

■ empierrement

- 1 : habitat
- 2 : bâtiment de construction grossière
- 3 : bassin



Période 4, phase 1  
Seconde moitié IIe - première moitié IIIe s.

■ empierrement

- 1 : grange
- 2 : bâtiment
- 3 : bassin



Période 4, phase 2  
Première moitié IIIe - dernier quart IIIe s.

■ empierrement

▨ aire de battage

● foyer

● four

- 1 : grange
- 2 : huilerie
- 3 : bassin
- 4 : petite étable
- 5 : grange
- 6 : bâtiment



Période 5  
Seconde moitié IVe - début Ve s.

■ foyer

▨ charbon de bois

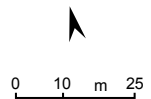


Fig.22 : Évolution de la villa de Maréchal à Romagnat (Liegard, Fourvel 2003).

Les prospections ne permettent pas de préciser à quel moment ces établissements acquièrent leurs caractéristiques monumentales. Deux fouilles seulement apportent des éléments de réponse. Au sud de Clermont, la *villa* de Champ-Madame (Beaumont) est établie dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. au sein d'un vaste espace rectangulaire de 24 000 m<sup>2</sup> délimité par un mur de clôture (Alfonso 2001 ; Alfonso, Blaizot dir. 2004). Elle comprend un bâtiment résidentiel à plan centré de grandes dimensions ainsi que des constructions annexes. Au nord de la Grande Limagne, le site des Chazoux (Gannat) est occupé par des constructions sur poteaux dès la fin du Ier s. av. J.-C., mais la phase principale de construction date de la seconde moitié du Ier siècle (Cabezuelo, Parent, Rebiscoul 1996 ; Ferdière 2002). Ces deux exemples suggèrent que la mise en place des *villae* monumentales ou la monumentalisation des établissements préexistants sont synchrones de la phase d'expansion majeure d'*Augustonemetum*, qui commence à partir du règne de Claude (Trément 2002d : 201). Comment comprendre, dans ces conditions, la localisation préférentielle des établissements de cette classe dans le voisinage d'*Augustonemetum* et de Lezoux ? On constate, dans le premier cas, que ces grandes *villae* s'implantent entre le chef-lieu gallo-romain et l'ancien *oppidum* de Gergovie, à proximité immédiate d'importants axes de communication. Tous ces sites faisaient déjà l'objet d'une occupation importante à La Tène finale. On peut supposer qu'il s'agit des centres de grands domaines aristocratiques constitués à la fin de l'Âge du Fer dans des endroits privilégiés. Quant au secteur de Lezoux, il faudrait, pour éclairer le problème, posséder davantage d'éléments de datation sur ces grandes *villae* dont on est tenté de lier le développement à celui des ateliers de potiers. Quoi qu'il en soit, le réseau constitué par ces grandes *villae* structure durablement l'espace puisque la totalité de ces établissements est occupée durant le Bas-Empire ; 61% présentent même des indices d'occupation datés du Haut Moyen Âge.

À peine plus nombreuses, les *villae* moyennes de type A2 complètent le réseau précédent. Régulièrement espacées, elles occupent tous les types de terroirs, à la différence des sites de classe A1, ce qui laisse penser qu'il n'y a pas « concurrence » entre les deux catégories d'établissements. Les deux tiers de ces *villae* sont occupés dès la première moitié du Ier siècle, sans que, faute de fouille, l'on connaisse la nature des constructions de cette époque. Un tiers (32%) présente des indices d'une occupation laténienne. Les autres *villae* de cette catégorie se mettent en place dans la seconde moitié du Ier siècle et au début du IIe. Le développement de ces établissements participe donc d'un mouvement de mise en valeur parallèle à celui dont témoignent les grandes *villae*, de la part de propriétaires visiblement moins fortunés que les précédents mais soucieux de tirer au maximum parti de l'exploitation de la terre. Ces établissements structurent durablement l'espace, puisque les deux tiers (64%)

sont encore occupés au Bas-Empire et que 40% présentent des indices d'occupation du Haut Moyen Âge. Leur taux de maintien après le Haut-Empire est toutefois plus faible que celui des grandes *villae* de type A1.

Sur 81 petites *villae* de type B1 et B2, la moitié sont occupées dès la première partie du I<sup>er</sup> siècle. Les autres sont des créations *ex nihilo* qui se mettent en place dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, témoignant d'un mouvement de mise en valeur et d'un développement économique continu tout au long de ce siècle. Ces établissements constituent un vaste réseau qui complète celui des grandes et moyennes *villae* et s'étend à tous les types de terroirs. Ce réseau est particulièrement présent dans le Grand Marais, où il prédomine. C'est donc ce type d'établissement qui contribue essentiellement à la mise en valeur des terres noires durant le Haut-Empire. Or la moitié d'entre eux sont abandonnés au Bas-Empire, après moins de deux siècles d'existence, et moins de 20% perdurent au Haut Moyen Âge. Les établissements agricoles de type C sont encore plus affectés par cette tendance, puisque 29% seulement sont encore occupés au Bas-Empire et 6% au Haut Moyen Âge.

On constate par conséquent une corrélation assez nette entre la taille et le degré de standing des établissements agricoles, leur date d'implantation, leur longévité, leur densité et leur répartition dans l'espace. Globalement, les établissements les plus importants par les dimensions et le luxe (A1) sont tendanciellement ceux qui se développent le plus tôt, qui présentent le plus fréquemment des indices d'occupation à La Tène finale et qui structurent le plus longtemps l'espace rural. Néanmoins, leur monumentalisation ne s'opère qu'assez tardivement, peu après le milieu du I<sup>er</sup> siècle, au moment où la ville d'*Augustonemetum* connaît sa phase d'expansion majeure. Paradoxalement, ces établissements sont implantés sur les marges des terroirs les plus fertiles et sont totalement absents du secteur des terres noires. Au sud de Clermont-Ferrand, on peut supposer que leur localisation géographique est liée aux conditions d'appropriation des terres héritées de La Tène finale (proximité de l'*oppidum* de Gergovie ?). Au sud de Lezoux, on pense évidemment à l'enjeu économique représenté par la production des sigillées. Les *villae* de taille moyenne (A2), qui se caractérisent par des dimensions et un niveau de standing inférieurs, apparaissent aussi précocement et présentent aussi fréquemment que les précédentes des indices d'occupation datés de La Tène finale. Elles structurent presque aussi durablement l'espace rural. En revanche, elles se distinguent des établissements précédents par leur répartition géographique plus homogène. Les petites *villae* (B1-B2), quant à elles, se différencient des précédentes par des dimensions et un niveau de standing nettement plus modestes, par leur nombre beaucoup plus important, par une mise en place plus progressive, durant tout le I<sup>er</sup> siècle, et par une durabilité



plus variable, puisque la moitié d'entre elles disparaissent au Bas-Empire. Paradoxalement, ce sont ces établissements « pionniers » qui contribuent le plus activement au mouvement de mise en valeur des terres les plus fertiles de la plaine, au prix d'un entretien constant du réseau de drainage. Dans ces secteurs à forte densité d'occupation, la superficie moyenne théorique des domaines avoisine 100 ha (Trément, Dousteysier 2003 : 663).

#### 8.4. La question de l'origine des domaines

C'est un fait que les *villae* de Limagne sont très souvent implantées sur des sites occupés à La Tène finale. À l'échelle des 38 communes étudiées, plus de 25% des *villae* dont la chronologie a pu être déterminée présentent des indices d'occupation de La Tène. Ce taux dépasse 52% dans la zone-test du Grand Marais prospectée systématiquement. Si l'on considère seulement les *villae* qui apparaissent dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, ce taux grimpe à 83%. Le mobilier concerné est généralement daté des deux derniers siècles avant J.-C., sans plus de précision. Il apparaît toutefois, comme on vient de le voir, que ce phénomène de « continuité » est plus fort pour les gros établissements que pour les petits : ainsi, il concerne 43% des grandes *villae* de type A1, 32% des moyennes *villae* de type A2 et 17% des petites *villae* de type B1-B2. Il chute à 6% pour les établissements agricoles de type C.

Plusieurs fouilles confirment la présence, sous les vestiges de *villae*, de structures fossoyées de La Tène finale évoquant des établissements gaulois. Deux sites de type A1 sont particulièrement bien documentés au sud de Clermont, dans le secteur compris entre la ville antique, Gergovie et la dépression de Sarliève. À Romagnat, la *villa* de Maréchal s'établit sous le règne de Tibère à l'emplacement d'un ensemble de fortifications daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Liegard, Fourvel 1996 ; 2000 ; 2001 ; 2003a). Un premier établissement rural en dur est édifié dans les années 20 ou 30 ap. J.-C. à l'intérieur d'un mur d'enceinte. Il semble donc qu'il y ait solution de continuité dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. À Beaumont, la *villa* de Champ Madame est aménagée à proximité d'un enclos carré de 20 m de côté daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et interprété comme un bâtiment annexe d'une exploitation agricole (Loison 1995). Or une fouille extensive a révélé la présence d'un fossé laténien monumental sous le corps de la *villa*, qui en reprend l'orientation (Alfonso 1999 ; Alfonso, Blaizot dir. 2004). Là aussi, le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. paraît correspondre à un hiatus.

En périphérie de la cuvette de Sarliève, deux autres établissements de type A1 sont bien documentés par les prospections aériennes et les ramassages de surface. Implanté au pied de l'*oppidum* de Gergovie, au bord de la voie du Midi et au débouché du vallon de Maréchal, le site du Pré du Camp (Aubière) a révélé en prospection aérienne un corps de bâtiments à galerie de façade

ouvert sur une vaste cour où sont alignés plusieurs constructions à pièce unique (Dousteyssier, Segard, Trément 2004 ; Trément dir. 2007 ; Dousteyssier, Trément 2007). L'abondant mobilier recueilli en surface recèle des indices du Bronze final/Premier Âge du Fer, de La Tène ancienne et de La Tène moyenne. L'occupation semble plus importante à partir de La Tène finale. Elle paraît continue entre les deux derniers siècles av. J.-C. et le Haut Moyen Âge. La présence de tesselles de mosaïque et de plusieurs centaines de fragments de marbre souligne l'importance et le luxe de cet établissement doté de thermes et décoré d'enduits peints.

Le même schéma se retrouve à l'emplacement du site de Belde (Clermont), où les prospections aériennes révèlent la présence de plusieurs bâtiments disposés sans ordre apparent autour d'un édifice à double cour centrale (dont des thermes et un possible grenier) (Trément 2004a ; Dousteyssier, Segard, Trément 2004 ; Trément dir. 2007 ; Dousteyssier, Trément 2007). Les ramassages systématiques ont livré en plusieurs points de la céramique datée du Néolithique moyen et récent/final, du Bronze ancien, moyen ou final 1, du Bronze final ou du Hallstatt ancien, de La Tène ancienne, moyenne et surtout finale. L'occupation du site au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est manifeste en de nombreux points. Les indices de La Tène finale s'étendent sur une quinzaine d'hectares. La présence de nombreux fragments de sigillée précoce (phase 2 de Lezoux) et de *terra nigra* laisse supposer une continuité de l'occupation à l'époque augustéenne. L'occupation du Haut-Empire couvre une vingtaine d'hectares. Elle se poursuit au Bas-Empire, sur une superficie équivalente ou à peine inférieure, et se prolonge plus ponctuellement durant le Haut Moyen Âge.

De nombreux cas similaires sont attestés par les prospections mais aussi par des fouilles dans le Grand Marais. Ainsi, il semble que la grande *villa* des Redons (Pont-du-Château) se superpose à une importante installation laténienne (Dumontet, Romeuf 1978). À Chaniat (Malintrat), un site gallo-romain reconnu en prospection sur 5 à 6000 m<sup>2</sup> a été recoupé sur sa bordure par la fouille réalisée par Steve Jones en complément de l'opération A710, à 300 m au sud du tracé de l'autoroute (Guichard 2000 : 72-73). Deux bâtiments en dur datés au plus tôt du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et des vestiges de bâtiments à ossature de bois sont délimités par un mur d'enclos doublé par un fossé parallèle. Deux des murs des bâtiments en dur sont alignés exactement à l'aplomb d'un fossé comblé sans doute à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Or ce fossé s'inscrit dans une zone d'habitat fortement structurée par de puissants fossés parallèles à une palissade, occupée dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et remaniée dans la seconde. Dans la partie sud de la fouille, des lambeaux de sol jonchés de mobilier brûlé associés à des trous de poteaux et à un radier constitué de fragments d'amphores témoignent d'une occupation du secteur au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. C'est en périphérie de ce site qu'ont

été découvertes les deux sépultures aristocratiques évoquées plus haut. La plus ancienne, datée de La Tène D2, est située à 100 m au nord-ouest. La seconde, datée des années 40-20 av. J.-C., est incluse dans un enclos rectangulaire de 14,50x8,50 m situé à 250 m au nord.

Les fouilles conduites à l'emplacement du Biopôle (Saint-Beauzire), du fait de leur extension importante, ont révélé un cas de figure assez complexe (Mennessier-Jouannet *et al.* 1999 ; 2002) (Fig.23). Dans la moitié nord de l'emprise, une *villa* reconnue en prospection (Quatre-Pointets) associée à une petite installation rurale vouée au stockage, qui, elle, a été fouillée (La Montille), se développent aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles respectivement à une centaine de mètres au nord et à quelques dizaines de mètres à l'est d'une « ferme indigène » occupée à La Tène C1 et surtout à La Tène C2/D1, soit de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'espace occupé par l'établissement laténien, abandonné au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., n'est pas réoccupé. Mais la *villa* est implantée sur des structures contemporaines de la « ferme indigène » (tranchée palissadée, inhumations, fosses). Au sud de l'emprise, une autre *villa*, elle aussi repérée en prospection (Les Boules), sur la limite de la commune de Gerzat, se superpose à un enclos à fossé palissadé daté au plus tôt de La Tène C2 (première moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Dans ce secteur, les fouilles ont également révélé un fossé de La Tène ancienne récente (début du III<sup>e</sup> s.), un fossé contenant une épée comblée à La Tène C2/D1 (II<sup>e</sup> s.) et quatre structures de combustion de La Tène D1 (fin II<sup>e</sup> s.) peut-être liées à l'exploitation des selins (remontées naturelles de sel). Là aussi, il semble qu'il y ait solution de continuité au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cette fouille montre les différentes formes que peuvent prendre les réoccupations de sites : dans le premier cas, il y a déplacement du centre principal de l'habitat ; dans le second, pour autant qu'on puisse en savoir, il y a superposition.

Les cas de juxtaposition entre une occupation laténienne et un établissement gallo-romain paraissent fréquents. Au Pâtural (Clermont-Ferrand), une installation agricole et une petite nécropole à incinération du I<sup>er</sup> siècle s'installent à proximité de l'habitat de La Tène récente (fin III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s.), après une apparente discontinuité de plus d'un siècle (Guichard 2000 : 66). Le réseau parcellaire qui leur est associé respecte approximativement les orientations reconnues à la fin de l'Âge du Fer.

Un peu plus au nord, à La Chapelle de Pessat (Riom), un établissement gallo-romain s'est superposé à un réseau de fossés, de fosses et de trous de poteaux qui pourraient appartenir à une ferme indigène occupée à la fin du II<sup>e</sup> s. et dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Sauget, Sauget 1989). Mais s'agit-il d'une *villa* ? Au nord de la Grande Limagne, la *villa* des Chazoux (Gannat) reprend, dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., l'orientation du système fossoyé d'une ferme indigène implantée à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou

au début du siècle suivant, apparemment sans solution de continuité (Rebiscoul 1997 : 17 ; Ferdière 2002).

Ces différents exemples, auxquels s'ajoutent de multiples cas similaires attestés par les prospections, posent le problème de la continuité de la propriété foncière aristocratique arverne en Grande Limagne après la conquête. Tandis que les données de prospection tendent à « lisser » la chronologie des sites en favorisant une lecture continuiste, les informations fournies par les fouilles suggèrent fréquemment un hiatus plus ou moins long au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La continuité observée sur plusieurs sites dans l'orientation des structures d'habitat laténiennes et gallo-romaines oblige toutefois à nuancer ce hiatus. D'autre part, comme on l'a vu plus haut, ce hiatus ne correspond pas à une déprise agricole, vu la permanence des axes structurants du paysage. La présence d'inhumations aristocratiques datées du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au cœur du Grand Marais prouve d'ailleurs l'intérêt porté par les élites

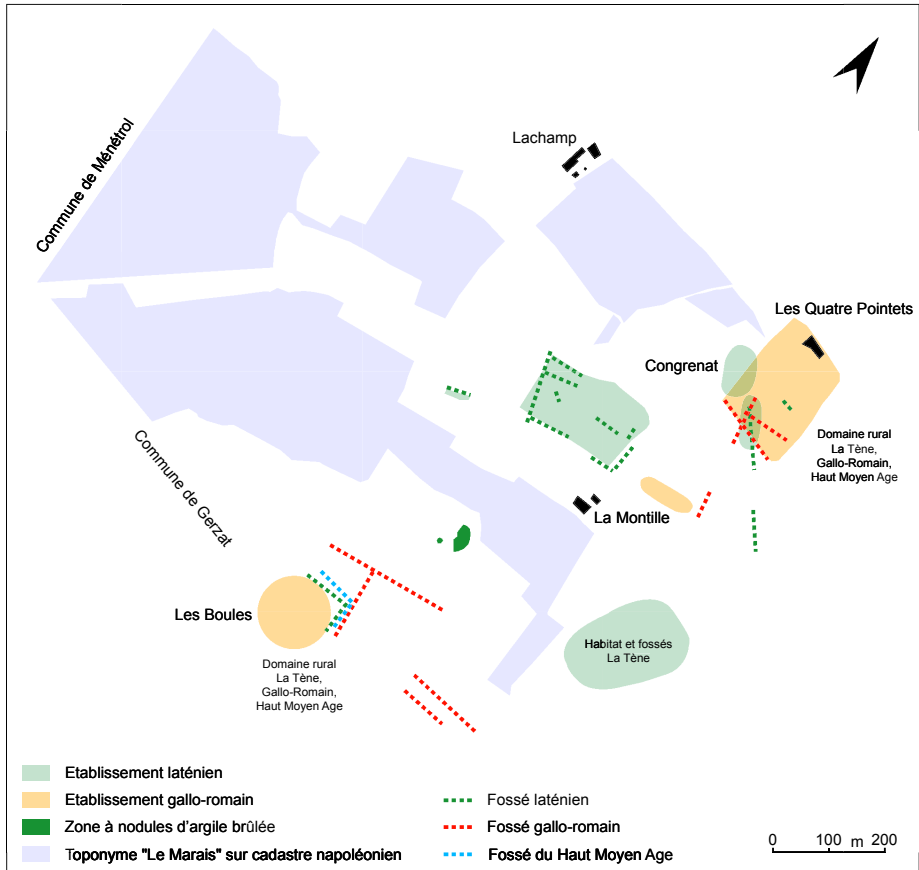


Fig.23 : Fouille du Biopôle (Saint-Beauzire) : localisation des vestiges (d'après Mennessier-Jouannet 2002 : fig.7b).

arvernes de l'époque aux terres les plus fertiles de leur cité. Faut-il par conséquent envisager des domaines agricoles sans bâtiments résidentiels ? Les activités de stockage et de transformation de la production agricole s'opéraient-elles en dehors de la plaine, sur les *oppida* par exemple ? Cette hypothèse s'accorderait assez bien avec l'idée d'une concentration de plus en plus forte des activités économiques depuis La Tène moyenne, en lien avec l'accroissement de la richesse, qui profite essentiellement aux élites (Trément 2002b). La production agricole était-elle au contraire traitée dans des installations agricoles diffuses, difficilement repérables en fouille ? Celles-ci ayant donné naissance à des établissements construits en dur après le changement d'ère, elles auraient été oblitérées, voire éradiquées, par les réaménagements ultérieurs ? Ce schéma a le mérite d'expliquer la présence diffuse de mobilier du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sur les sites gallo-romains prospectés. Cette période correspondrait à une phase de réorganisation du réseau de peuplement, qui verrait l'abandon des établissements laténiens les plus importants et la persistance ou la création de sites plus modestes qui resteront systématiquement occupés durant le Haut-Empire. Faut-il imputer ces changements au recul de l'élevage et à l'expansion des cultures ? Faut-il y voir le signe d'une « romanisation » précoce des modes de gestion de la terre ?

### 8.5. *L'exploitation du milieu*

Le mouvement de mise en valeur initié au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. se poursuit et s'intensifie durant le Haut-Empire. Les prospections conduites dans le Grand Marais et dans le bassin de Sarliève révèlent l'omniprésence d'artefacts gallo-romains en nombre dans tous les champs, que l'on peut imputer à des pratiques d'épandage de fumure (Fig.24). Les fouilles de l'A710 montrent que l'effort de drainage est maintenu pendant toute cette période, apparemment sans accroissement spectaculaire des moyens. De nombreuses structures en creux piégeant du mobilier gallo-romain témoignent d'une intense activité agricole. La palynologie conforte l'image d'un paysage très ouvert, où les arbres sont rares, réduits à quelques îlots forestiers.

L'archéologie livre malheureusement peu d'indices sur les activités productives (Trément 2002a ; 2005a). Comme à l'époque de Sidoine Apollinaire (*Epistulae*, IV, 21, 5), les céréales devaient couvrir la plus grande partie des terres noires de Limagne. Une meunerie hydraulique est connue aux Martres-de-Veyre, et les meules domestiques sont omniprésentes sur les établissements ruraux. Les analyses polliniques réalisées par Jacqueline Argant sur le site du Biopôle (Saint-Beauzire) suggèrent une mutation du système agricole entre la fin de l'Âge du Fer et le début du Haut-Empire : alors que les prairies étaient prépondérantes à La Tène, les cultures céréalières paraissent plus développées au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Mennessier-Jouannet *et al.*, 1999 : 15-18).

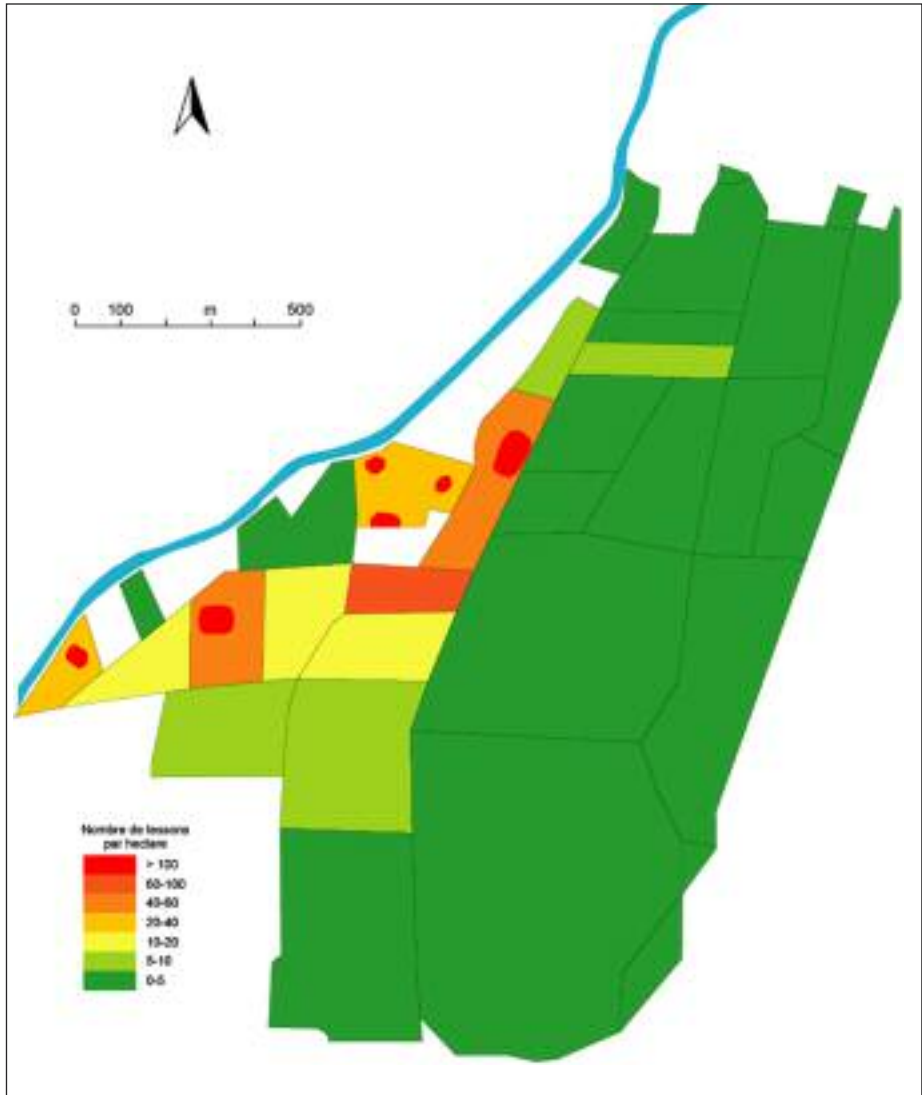


Fig.24 : Cartographie des épandages agraires d'époque romaine réalisée au moyen de prospections systématiques avec échantillonnage à 10% sur la partie sud-est de la commune de Saint-Beauzire. Les concentrations supérieures à 100 tessons par hectare correspondent à des établissements gallo-romains. DAO : F. Trément.

Toutefois, il faut se méfier du biais induit par les conditions de dépôt dans des structures archéologiques de nature différente. De même, les données carpologiques recueillies pour l'époque romaine sur le tracé de l'A710 sont peu significatives, provenant pour l'essentiel de contextes funéraires (sur-représentation de l'orge et des lentilles, sous-représentation du blé tendre). Les données recueillies par Manon Cabanis sur la fouille de la Grande Halle d'Auvergne montrent une nette diversification des plantes cultivées dès

l'époque augustéenne (orge vêtue, millet commun, amidonnier, blé nu, luzerne, vesce, engrain, pois) (Trément dir. 2007).

Quant à la viticulture, sa place dans le paysage agraire a été réévaluée grâce à des découvertes récentes. Les indices archéologiques se résument jusqu'au milieu des années 2000 au pressoir découvert en fouille sur la *villa* de Maréchal à Romagnat (Liegard, Fourvel, 1996 ; 2001 ; 2003a) et aux grappes de raisin exhumées au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les sépultures de la nécropole des Martres-de-Veyre (Audollent 1923). Une analyse pollinique réalisée par Béatrice Prat (2006) sur un échantillon prélevé en coupe dans une canalisation de la *villa* gallo-romaine de La Pégoire (Saint-Beauzire) a révélé une concentration élevée de pollens de *Vitis*, suggérant fortement une activité viticole à proximité. La découverte et la fouille de deux *villae* viticoles aux Martres-d'Artière (Vallat, Cabanis 2009) et à Clermont-Ferrand (fouille de Kristel Chuniaud à Trémonteix) ont confirmé plus récemment encore que la viticulture jouait un rôle de premier plan dans l'économie de la Limagne au Haut-Empire (Fig.25). Une large utilisation du bois pour la confection des pressoirs et des tonneaux pourrait expliquer la disparition des traces archéologiques d'une activité pourtant bien attestée en Auvergne au V<sup>e</sup> siècle par Sidoine Apollinaire (*Epistulae*, II, 24, 1 ; IV, 21, 5). Selon l'évêque de Clermont, la vigne était cultivée sur les coteaux de la Limagne.



Fig.25 : Fouilles de la *villa* gallo-romaine de Trémonteix (Clermont-Ferrand) : cuves de foulage (fouille K. Chuniaud - INRAP). Cliché F. Trément.

Le paysage de la plaine semble largement dominé par l'agriculture, mais la place de l'élevage reste sujette à interrogation : les fouilles de l'A710 montrent que les moutons et surtout les porcs constituaient encore l'un des piliers de l'économie (Guichard : 2000 : 142). Les troupeaux de moutons paraissent toutefois moins importants que par le passé, et on ignore s'ils étaient élevés dans la plaine. La grande nouveauté, comme partout en Gaule, réside dans l'accroissement important de la stature du bétail (boeufs, chevaux). Le boeuf est l'espèce la plus consommée après le porc et le mouton, qui occupent une place équivalente sur la table des habitants de la Limagne. Sa gestion s'inscrit dans la continuité des périodes antérieures. L'élevage des chevaux paraît prendre de l'importance, mais il n'était probablement pas réalisé sur place.

L'intensification et l'expansion de la mise en valeur des terres ont pour conséquence une accélération et une généralisation de l'érosion sur les versants, ainsi qu'une modification de la nature des processus érosifs au profit du ruissellement concentré, plus agressif et plus compétent que le ruissellement diffus qui prédominait jusqu'alors (Ballut 2000a). Dans la plaine, l'intensification du colluvionnement et des pratiques aratoires est à l'origine d'un nivellement de la topographie, par raboutage des « hauts » et remblaiement des « bas ».

## 9. Antiquité tardive et Haut Moyen Âge

### 9.1. L'érosion différentielle de l'habitat rural à la fin de l'Antiquité

Après le III<sup>e</sup> siècle, la physionomie des campagnes d'*Augustonemetum* se dessine moins nettement qu'à la période précédente (Fig.26). À l'exception de quelques crues ponctuelles à partir du II<sup>e</sup> siècle, le paysage de la Grande Limagne ne connaît apparemment pas d'évolution majeure au cours du Bas-Empire. Le réseau de *villae* mis en place au I<sup>er</sup> siècle structure durablement l'espace rural, au moins jusqu'à la fin de l'Antiquité. Dans la zone du Grand Marais, le nombre total de sites chute de 46% entre le Haut et le Bas-Empire, rétrogradant de 96 à 52 (Trément *et al.* 2004a ; 2004b) (Fig.27). Dans le même temps, le nombre de *villae* baisse seulement de 22%, passant de 36 à 28. À l'issue de cette réorganisation de la campagne, plus de la moitié des sites sont des *villae*. L'hypothèse d'une déprise agricole n'est donc pas tenable. De fait, la répartition de l'habitat demeure stable : aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, plus de 82% des sites se localisent dans la plaine, seulement 17% sur les versants et les collines. Les abandons concernent tous les types de sols de façon égale. On sait en outre que le système de drainage reste globalement efficace.

Le même phénomène est observé dans le bassin de Sarliève, où l'habitat dispersé est caractérisé par un resserrement très net autour des établissements les plus importants dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, peut-être dès avant le milieu de ce siècle (Trément *dir.* 2007) (Fig.28). Le nombre total de sites chute de



plus de 68%. Mais cette diminution affecte très inégalement les différentes classes d'implantations : en effet, 89% des sites de grandes et moyennes *villae* de type A occupés au Haut-Empire présentent des indices du Bas-Empire, alors que ce taux n'est que de 68% pour les petites *villae* de type B et de 9% seulement pour les établissements agricoles de type C. Par ailleurs, aucun site n'est créé durant cette période. Cela signifie qu'entre le Haut et le Bas-Empire, la part des *villae* de type A passe de 17 à 29% et celle des *villae* de type B de 41 à 59%, alors que celle des établissements agricoles de type C s'effondre de 42 à 12%. La majorité des établissements se localise désormais dans les zones basses (piémonts, vallons, bordure et émissaire de la dépression). Bien que le fond de la cuvette soit déserté, suite à une probable remise en eau, l'altitude moyenne des sites occupés n'a jamais été aussi faible (383 m NGF). L'altitude moyenne des *villae* de type A est de 352 m, celle des *villae* de type B de 392 m NGF, celle des établissements agricoles de type C de 416 m. Plus qu'une déprise agricole sur les versants et les hauteurs conquis à l'agriculture durant le Haut-Empire, ces tendances traduisent peut-être un rééquilibrage entre activités agricoles et pastorales.

Une évolution comparable est observée à l'échelle des 38 communes de Grande Limagne sélectionnées pour cette étude (Dousteyssier, Segard, Trément 2004). En effet, la totalité des grandes *villae* de type A1 se maintiennent au Bas-Empire, contre 66% pour les *villae* moyennes de type A2, 50% pour les petites *villae* de type B1-B2 et 29% pour les établissements agricoles de type C. Il est probable que les différences observées d'un secteur à l'autre dissimulent des particularités locales qui mériteraient une analyse plus approfondie. Néanmoins, une tendance générale se dégage nettement : elle consiste en une érosion différentielle de l'habitat rural, qui touche d'autant moins les établissements qu'ils sont importants au départ (c'est-à-dire au Haut-Empire). À l'issue de cette évolution, le réseau des *villae* serait donc un peu moins serré qu'aux deux premiers siècles de notre ère, mais il continuerait de jouer un rôle primordial dans l'organisation des campagnes de la Limagne.

Un phénomène similaire a été observé en Gaule Narbonnaise, et dans des proportions comparables. L'hypothèse d'un vaste mouvement de concentration foncière est généralement avancée (Trément 1996b ; 1999a ; Trément dir. 2001). Celle-ci succéderait à un cycle d'expansion agraire caractérisé par un « front pionnier », qui connaîtrait son plein développement dans le courant du I<sup>er</sup> siècle et au début du II<sup>e</sup>. Suivrait une phase de « recalibrage » de l'habitat dispersé, provoquant la disparition des plus petits établissements au profit de ceux qui disposaient d'atouts suffisants pour se maintenir dans ce contexte de concurrence (Favory, Fiches 1994 ; Raynaud 1996 ; Durand-Dastès *et al.* 1998 ; Van der Leeuw, Favory, Fiches 2003). Le problème est que pour démontrer une éventuelle concentration foncière, il faudrait mettre en évidence un accroissement

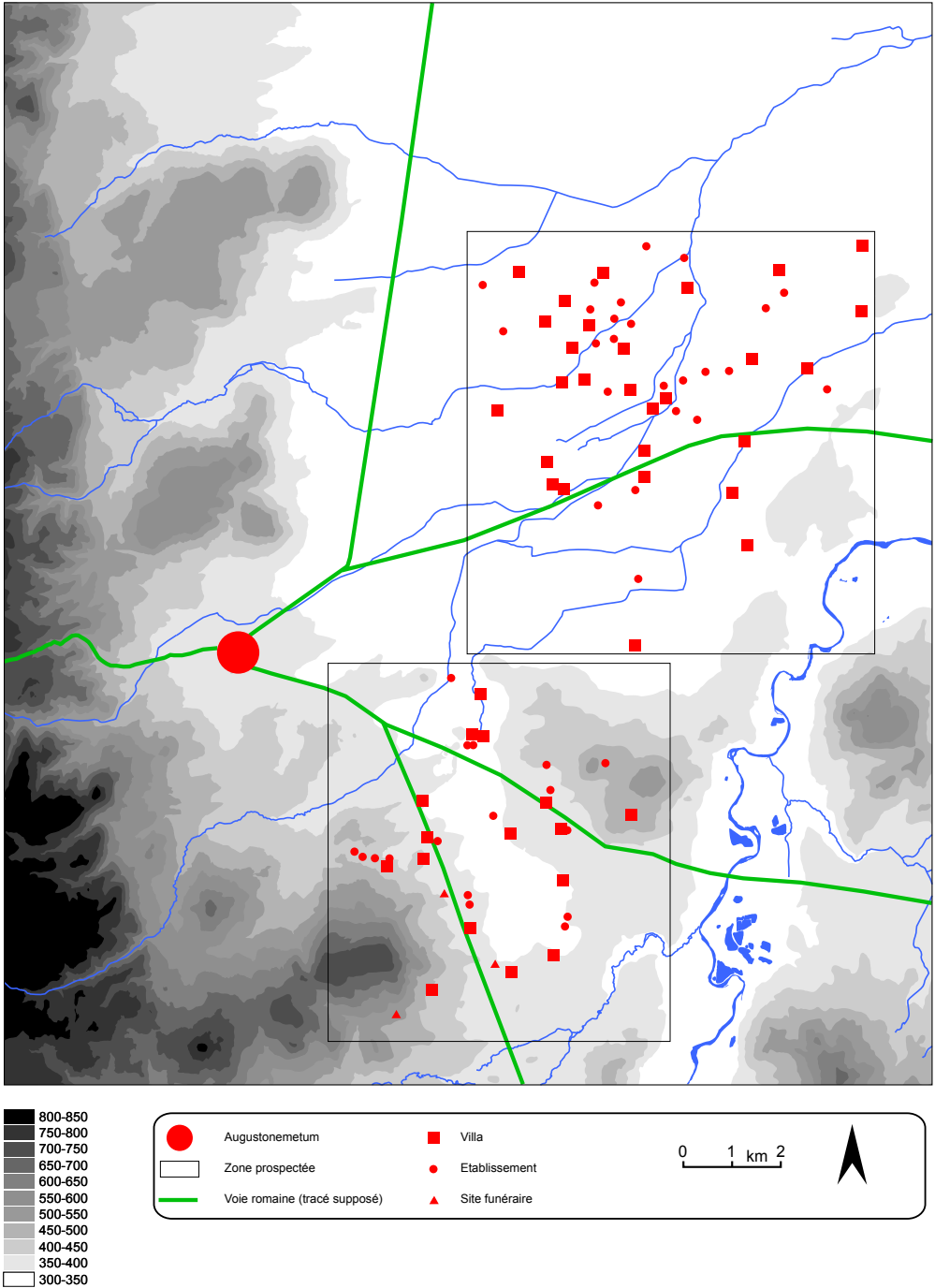


Fig.26 : Le bassin de Clermont-Ferrand au Bas-Empire.  
DAO : F. Trément.

substantiel de la taille des établissements auxquels celle-ci est censée profiter. Or les données de fouilles sont trop rares pour cela en Limagne, et celles issues des prospections toujours délicates à interpréter.

## 9.2. L'évolution des formes de l'habitat rural

Dans le bassin de Sarliève, la superficie moyenne des sites double entre le Haut et le Bas-Empire, passant de 5000 à 10 000 m<sup>2</sup>. C'est là en fait la conséquence de la quasi-disparition des établissements de petite taille. Plus significatif, l'écart entre la superficie moyenne des sites des différentes classes s'accroît nettement dans le même temps : la surface moyenne des sites de type A passe de 12 550 m<sup>2</sup> à 16 533 m<sup>2</sup> ; celles des sites de type B de 5190 m<sup>2</sup> à 6225 m<sup>2</sup>, celle des sites de type C de 2193 m<sup>2</sup> à 600 m<sup>2</sup>. Mais il s'agit là d'une moyenne basée sur le calcul de la superficie maximale de chaque site, toutes périodes d'occupation confondues. Il aurait fallu mesurer l'extension de chaque phase d'occupation, comme cela a été fait sur la commune de Saint-Beauzire, en carroyant chaque site (Trément 2005b). Un tel travail était trop lourd à réaliser, compte tenu du nombre très élevé d'implantations dans le bassin de Sarliève. Seuls les établissements les plus importants ont fait l'objet de carroyages (*villae* de Pré du Camp et de Belde). Sur la commune de Saint-Beauzire, le traitement des données de carroyage n'a d'ailleurs toujours pas été achevé.

Sur certains établissements, en particulier sur des *villae*, le nombre d'artefacts recueillis pour le Bas-Empire peut être assez élevé. Mais, d'une manière générale, il est le plus souvent très inférieur en quantité à celui du Haut-Empire, ce qui pose un gros problème d'interprétation. Comment évaluer la nature de l'occupation tardive dans ces conditions ? Le cas du site de Belde, localisé au débouché de la cuvette de Sarliève, est intéressant (Trément dir. 2007). L'occupation de cette *villa* de type A1 se poursuit au Bas-Empire, couvrant apparemment une superficie équivalente ou à peine inférieure à celle du Haut-Empire, soit une vingtaine d'hectares (Fig.21). Sur un total de 2115 fragments de céramique recueillis à la surface de ce site, 38% se rapportent à la préhistoire et la protohistoire, 49% au Haut-Empire et 13% à la fin de l'Antiquité et au Haut Moyen Âge. L'occupation du site se prolonge durant le Haut Moyen Âge en deux points seulement, auxquels il faut ajouter des sarcophages trouvés à proximité. Un chapiteau de colonne engagée d'époque carolingienne tardive ou romane précoce en arkose a été exhumé à l'emplacement de la *pars urbana*. Sa présence suggère la proximité d'un édifice culturel, qui atteste une continuité remarquable dans l'occupation de ce site<sup>34</sup>.

Ce cas de figure trouve un parallèle à Riom, où la fouille de la chapelle de Pessat pourrait illustrer une pareille continuité du domaine rural aristocratique durant le Haut Moyen Âge : en effet, une partie de l'établissement du Haut-Empire, interprété par les fouilleurs comme une *villa*, est alors transformée

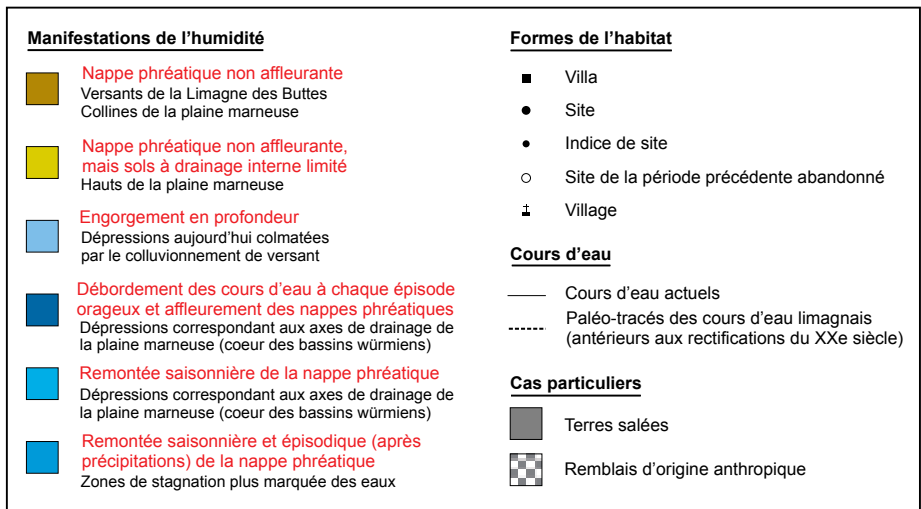
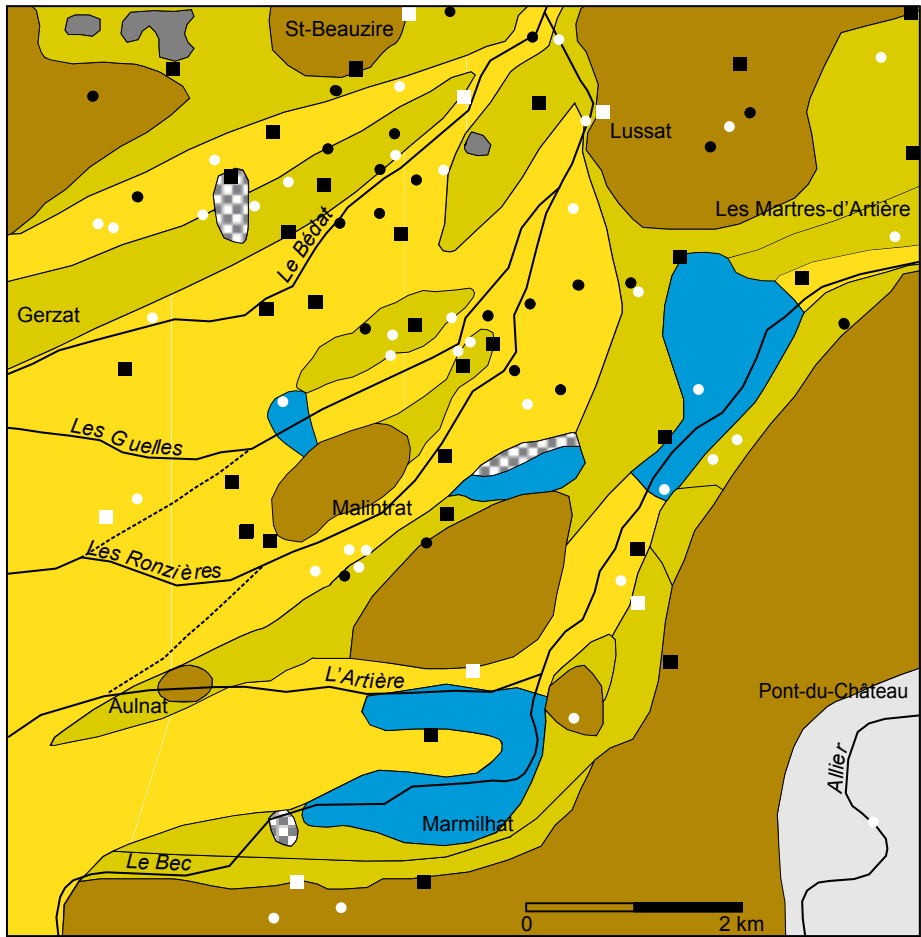


Fig.27 : Le Grand Marais au Bas-Empire (Trément et al. 2004a : fig.7).

DAO : C. Ballut, F. Trément.

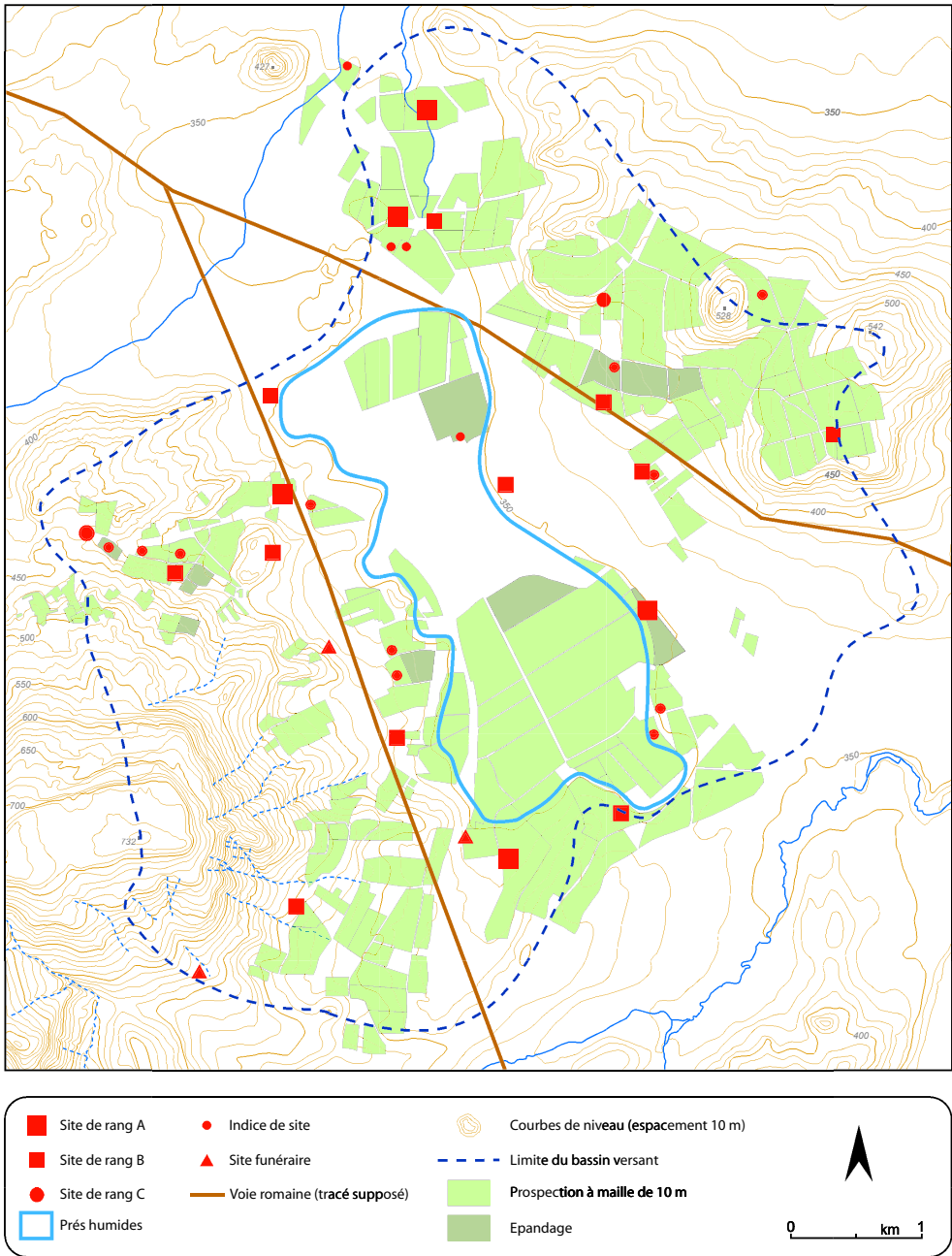


Fig.28 : Le bassin de Sarliève au Bas-Empire.  
DAO : F. Trément.

en chapelle funéraire, tandis qu'un petit cimetière se développe rapidement autour du chevet (Sauget, Fizellier-Sauget 1991). Vers les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, un nouvel édifice religieux est construit. Même si la fonction culturelle et funéraire l'emporte désormais, le choix des propriétaires de se faire inhumer dans la nef de la chapelle pourrait témoigner tout à la fois d'une tradition familiale enracinée dans le terroir et d'une permanence de la fonction centrale de l'ancienne *villa*.

Les données archéologiques semblent ainsi corroborer le témoignage de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours à propos de la persistance de grands domaines en Limagne aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. La famille de l'évêque d'Arvernie possédait d'importants biens fonciers en Auvergne (*Epistulae*, II, 2 et 12 ; VIII, 9). L'évêque de Tours signale quant à lui de grands domaines ruraux sur lesquels les propriétaires séjournaient régulièrement (*Liber in gloria martyrum*, 83). Les mouvements successifs de concentration foncière opérés à leur profit pourraient expliquer le fait que, malgré le nombre restreint d'établissements, les campagnes de Limagne restent particulièrement prospères à la fin de l'Antiquité.

Les fouilles d'établissements agricoles antiques sont malheureusement trop peu nombreuses pour éclairer la diversité des évolutions possibles de l'habitat rural hérité du Haut-Empire. La *villa* de Maréchal (Romagnat), par exemple, qui est abandonnée dans le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle, fait l'objet d'une réoccupation faiblement structurée dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et au début du V<sup>e</sup>. Elle perd de toute évidence son statut privilégié. Aux Chazoux (Gannat), la *villa* est occupée de façon continue du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, mais des aménagements sont encore attestés aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles (Cabezuelo, Parent, Rebiscoul 1996). Certains sols bétonnés du bâtiment d'habitation sont aménagés tardivement, peut-être au IV<sup>e</sup> siècle (Ferdrière 2002). Aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, la cave est réutilisée pour l'installation d'un grand four à chaux utilisant vraisemblablement les matériaux de démolition de la *villa*. Là aussi, l'établissement semble perdre son statut privilégié.

Sur le tracé de l'A710, une implantation datée du Bas-Empire a été dégagée au lieu-dit les Douzaines Hautes (Malintrat), au sud-est d'un vaste établissement gallo-romain repéré au nord de l'autoroute (Guichard 2000 : 69-70). C'est à cet endroit qu'ont été reconnus, pour le Haut-Empire, de probables caniveaux d'irrigation, ainsi qu'un coffre cinéraire, qui sont insérés dans un réseau dense de fossés orthogonaux. Le parcellaire semble ensuite profondément bouleversé, localement, par l'apparition d'un cours d'eau, qui conditionne l'organisation de l'occupation tardive. Celle-ci présente de nombreux vestiges domestiques. Au moins trois bâtiments sur poteaux plantés espacés d'une cinquantaine de mètres ainsi que plusieurs palissades et fossés sont alignés le long de ce ruisseau. Ils sont associés à une fosse au remplissage rubéfié, à un petit four à coupole et à plusieurs puits. Les nombreux débordements du

cours d'eau ont visiblement affecté certaines constructions. Le mobilier recueilli date l'occupation des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, mais celle-ci a pu se prolonger plus tardivement. La découverte de quelques tessons à la molette carolingiens et d'une monnaie de Pépin II d'Aquitaine (IX<sup>e</sup> siècle) dans le comblement du ruisseau indique que le secteur est resté fréquenté durant le Haut Moyen Âge. On ignore malheureusement si cet habitat à maille lâche était intégré dans un ensemble plus vaste.

Les deux *villae* gallo-romaines localisées en prospection aux extrémités de l'emprise du Biopôle (Saint-Beauzire) ont livré également des indices d'occupation datés de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge (Fig.23). Sur la périphérie de la *villa* des Boules, au sud-ouest, les décapages ont mis en évidence un enclos, au moins deux fosses et un système fossoyé délimitant un groupe de fossés, qui témoignent d'une occupation entre le VI<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle (Mennessier-Jouannet *et al.* 1999). Au sud de la *villa* des Quatre Pointets, située en bordure septentrionale de l'emprise, plusieurs fosses ont livré un mobilier homogène daté des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles par le radiocarbone (Mennessier-Jouannet *et al.* 2002). Dans les deux cas, les ramassages de surface montrent que l'occupation principale du Haut Moyen Âge est centrée sur la *villa* gallo-romaine.

Il semble donc bien que les établissements ruraux gallo-romains les plus importants, apparentés à des *villae*, fassent fréquemment l'objet d'une occupation ou de réoccupations à la fin de l'Antiquité et dans le courant du Haut Moyen Âge. Si la nature de ces occupations nous échappe encore en grande partie, ce phénomène confirme la permanence de l'habitat dispersé jusqu'à une phase avancée du Moyen Âge, qui s'achève, aux environs du X<sup>e</sup> siècle, avec le regroupement général de l'habitat dans le cadre des paroisses et des châtelainies.

### 9.3. L'exploitation du milieu

Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours témoignent sans ambiguïté de la prospérité agricole de la Limagne aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Celle-ci s'appuie, en particulier, sur un réseau d'exploitations domaniales. Dans la seconde moitié du Ve siècle, l'évêque de Clermont fait état d'une organisation tripartite du paysage, associant céréaliculture dans la plaine, viticulture sur les coteaux et pâturages dans les zones de montagne (*Epistulae*, IV, 21). La lettre qu'il adresse à son ami Maurisius évoque le domaine viticole que ce dernier possède à *Vialoscensis* (Marsat), près de Riom (*Epistulae*, II, 24, 1). Cette importante propriété comprend « des vignes en plein rapport » et des « maisons d'habitation » où Maurisius et sa famille passent une partie de l'année. Il apparaît clairement que le maître du domaine s'investit pleinement et avec profit dans cette exploitation. Un siècle plus tard, Grégoire de Tours nous

apprend que les moutons des plaines de l'Allier allaient paître dans les montagnes de la région de Brioude (*Liber de passione et virtutibus sancti Juliani*, 17). On ignore toutefois si cette transhumance concernait la Grande Limagne.

En dehors de ces textes, les données archéologiques disponibles pour documenter la question des productions agricoles sont bien minces. Pour l'instant, il s'agit essentiellement des informations fournies par les études archéozoologiques et carpologiques conduites par S. Jones et M. Hajnalová sur le tracé de l'A710 (Guichard 2000). Les résultats sont toutefois assez modestes. Le porc est l'espèce domestique dominante en Limagne à la fin de l'Antiquité. Il semble que, par rapport aux périodes antérieures, le bœuf conserve une place stable dans l'économie. En revanche, la place du mouton régresse derrière celle du porc et du bœuf. Ces données ne permettent pas d'argumenter, ni d'infirmer, l'hypothèse d'un développement de l'élevage dans l'économie régionale à la fin de l'Antiquité. En ce qui concerne les cultures, il semble que le blé tendre occupe désormais une place de premier ordre dans les champs, devançant pour la première fois l'orge. La viticulture, pourtant apparemment si développée, n'a laissé à ce jour aucune trace archéologique ou paléobotanique pour cette période.

#### *9.4. Les mutations environnementales, révélatrices des mutations socio-économiques à l'aube du Moyen Âge*

Les études paléoenvironnementales jettent heureusement un précieux éclairage sur les mutations qui affectent le paysage de la Limagne à la charnière de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge (Fig.29). Le milieu subit alors de profonds changements, caractérisés par la désorganisation brutale du système hydrologique et par le retour consécutif du marais (Ballut 2000a ; Trément *et al.* 2002 ; 2004a ; 2004b). Dans le Grand Marais, le système de drainage antique n'est apparemment plus efficace ou est même abandonné (Fig.30). Les variations saisonnières de la nappe ne sont plus les seules contraintes pour l'habitat. Dans la partie occidentale de la plaine, chaque épisode orageux provoque de violents débordements des émissaires, qui inondent les terres et colmatent les fossés. Ces débordements deviennent systématiques au Haut Moyen Âge. Le souvenir de leurs effets dévastateurs a été conservé par Grégoire de Tours (*H.F.*, V, 33). À l'est de la plaine, ces débordements sont moins sensibles, mais le niveau de la nappe phréatique rechargée par les cours d'eau s'élève et submerge régulièrement les terres, favorisant la stagnation durable des eaux. Au total, 45% de la surface de la zone-test présente une forte contrainte hydrologique.

C'est là la conséquence d'une modification du rapport entre la charge et le débit des cours d'eau : l'accroissement de la charge modifie le



comportement des ruisseaux, qui sont de moins en moins encaissés et tendent à déborder et à inonder la plaine en s'étalant largement (Ballut 2000a). Ce phénomène s'explique par le jeu combiné de multiples facteurs opérant à plusieurs échelles temporelles : – l'intensification du colluvionnement sur les versants depuis la fin de l'Âge du Fer, dans un contexte de déboisement très poussé ; – le déstockage massif des colluvions accumulées sur les piémonts depuis La Tène finale et leur transfert vers la plaine, à la faveur d'un climat plus humide (Provansal *et al.* 1999 ; 2002) et surtout, probablement, de profonds changements dans les modalités de gestion du milieu (développement de l'élevage et d'une agriculture extensive). Selon un mécanisme déjà observé dans d'autres contextes géographiques et historiques, il semble que ce ne soit pas tant la surcharge anthropique qui favorise la « crise environnementale » que la déprise agricole, ou, pour être plus exact, le passage (plus ou moins brusque) d'un mode de gestion du milieu à un autre<sup>35</sup>.

Dans ce nouveau contexte environnemental, l'habitat rural du premier Haut Moyen Âge se caractérise par un recul drastique dans le Grand Marais (Fig.30), avec une nouvelle chute de 46% du nombre d'implantations (qui passe de 52 à 28), loin d'être compensée par le faible nombre de créations (5). Même si les abandons se situent pour la plupart dans l'ancienne zone drainée, l'habitat dispersé reste majoritairement implanté dans la plaine (82%). Le fait le plus notable est même le maintien d'une partie de l'habitat dans les zones les plus exposées : 43% des sites et indices se localisent dans les dépressions qui étaient drainées depuis La Tène, et qui sont désormais soumises soit à des remontées saisonnières de la nappe, soit à des débordements des cours d'eau après chaque épisode orageux. Il s'agit là d'un bel exemple de résilience du réseau de l'habitat antique, dans un contexte environnemental pourtant profondément modifié (Burnouf *et al.* 2001 ; 2003 ; Burnouf, Leveau 2004). Le milieu humide s'avère donc pleinement attractif dans le cadre d'une économie où l'exploitation du marais joue probablement un rôle de premier plan, qu'il conservera pendant tout le Moyen Âge. Les établissements qui perdurent sont majoritairement ceux qui structurent la plaine depuis le Haut-Empire et même souvent l'Âge du Fer : sur 28 sites et indices de sites du Haut Moyen Âge, 24 étaient déjà occupés au Haut-Empire, dont 15 par des *villae*. Le même phénomène est observé à l'échelle des 38 communes de Limagne prises en considération dans cette étude : 61% des grandes *villae* de type A1 présentent des indices d'occupation du Haut Moyen Âge ; ce taux avoisine 40% pour les *villae* moyennes de type A2, 20% pour les petites *villae* de type B1-B2 et 6% pour les établissements agricoles de type C (Dousteyssier, Segard, Trément 2004). Il faut probablement voir là le signe d'une permanence du grand domaine en Limagne après le V<sup>e</sup> siècle, en accord avec les informations fournies par Grégoire de Tours.

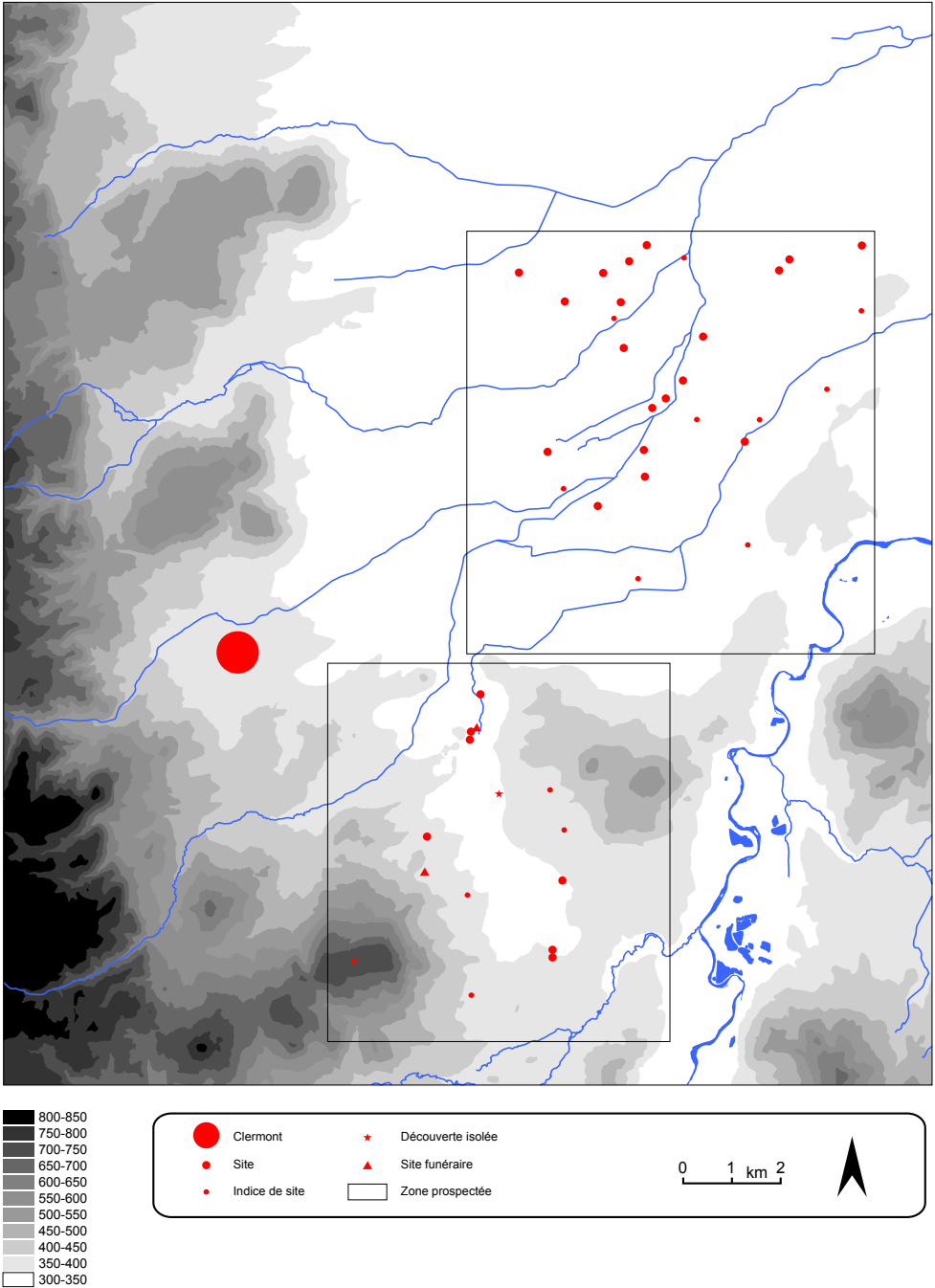
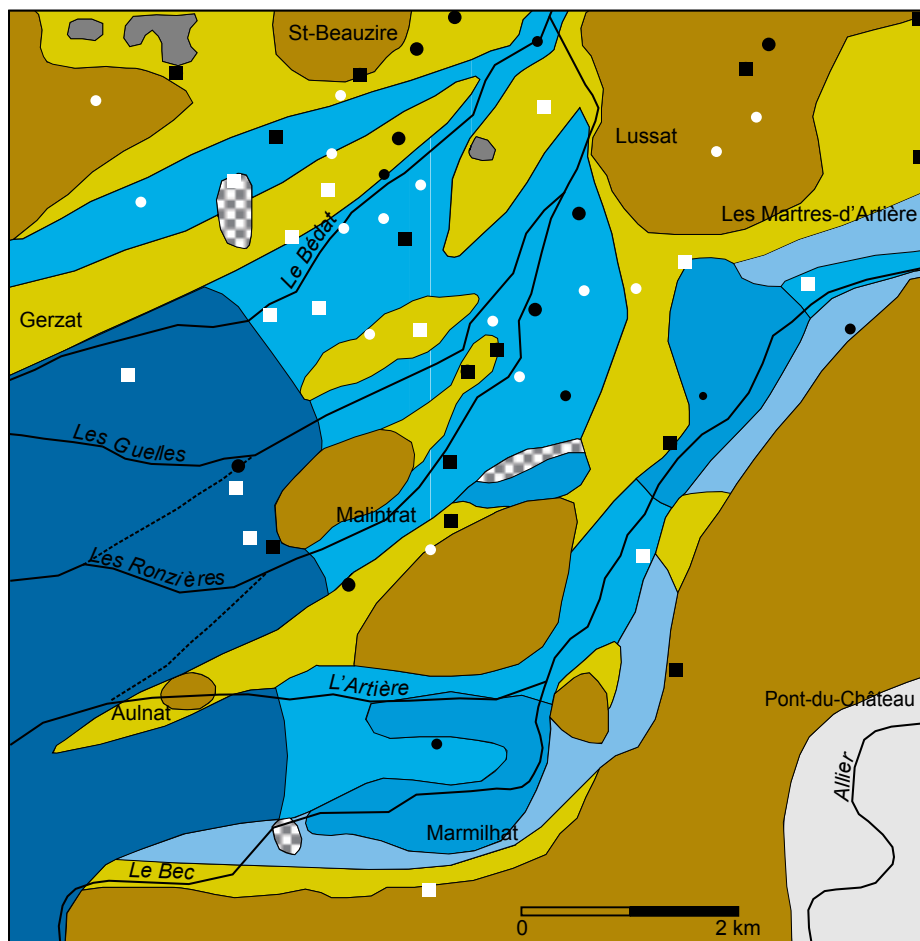


Fig.29 : Le bassin de Clermont-Ferrand au Haut Moyen Âge.  
DAO : F. Trément.



**Manifestations de l'humidité**

- Nappe phréatique non affleurante**  
Versants de la Limagne des Buttes  
Collines de la plaine marseuse
- Nappe phréatique non affleurante, mais sols à drainage interne limité**  
Hauts de la plaine marseuse
- Engorgement en profondeur**  
Dépressions aujourd'hui colmatées par le colluvionnement de versant
- Débordement des cours d'eau à chaque épisode orageux et affleurement des nappes phréatiques**  
Dépressions correspondant aux axes de drainage de la plaine marseuse (cœur des bassins würmiens)
- Remontée saisonnière de la nappe phréatique**  
Dépressions correspondant aux axes de drainage de la plaine marseuse (cœur des bassins würmiens)
- Remontée saisonnière et épisodique (après précipitations) de la nappe phréatique**  
Zones de stagnation plus marquée des eaux

**Formes de l'habitat**

- Villa
- Site
- Indice de site
- Site de la période précédente abandonné
- Village

**Cours d'eau**

- Cours d'eau actuels
- - - - - Paléo-tracés des cours d'eau limagnais (antérieurs aux rectifications du XXe siècle)

**Cas particuliers**

- Terres salées
- Remblais d'origine anthropique

Fig.30 : Le Grand Marais au Haut Moyen Âge (Trément *et al.* 2004a : fig.8).  
DAO : C. Ballut, F. Trément.

Dans le bassin de Sarliève, un véritable lac se forme au fond de la dépression entre les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles et le X<sup>e</sup> siècle (Fig.31). Certains indices suggèrent que la remise en eau de la cuvette a pu s'opérer précocement, selon des modalités qui restent à définir (Chambon, Trément 2004 ; Trément dir. 2007). Le niveau noir observé dans tous les sondages et carottages fossilise en effet les fossés de drainage mis en place au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., peu de temps après leur abandon. Les datations isotopiques indiquent que son dépôt s'est déroulé, sous une tranche d'eau, à partir du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle. Or on observe parallèlement un retrait définitif de l'habitat du fond de la cuvette. On ignore précisément les causes qui sont à l'origine de cette transformation radicale du paysage. Comme pour le Grand Marais, on peut supposer qu'il s'agit là du résultat d'une combinaison de facteurs : humidification du climat, abandon du système de drainage, obstruction de l'émissaire par des coulées boueuses, à moins qu'il ne s'agisse d'une création artificielle. L'hypothèse d'une déstabilisation des équilibres morphogéniques avancée par C. Ballut (2000a) peut être retenue pour le bassin de Sarliève. Les fouilles de Maréchal (Beaumont) ont montré que la *villa* est abandonnée dans le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle suite à des mouvements de terrain, et d'importantes coulées de boue postérieures au début du V<sup>e</sup> siècle y ont été identifiées (Liegard, Fourvel 2001 ; 2003a).

Constituée majoritairement de charbons de bois, la couche noire observée dans les dépôts du marais de Sarliève provient de brûlis opérés soit sur les versants, soit dans le fond de la cuvette lors de phases d'émergence (Trément dir. 2007). Son épaisseur, son étendue et sa cohérence attestent l'ampleur du phénomène, qui traduit vraisemblablement un changement dans le type de gestion du milieu. Il est probable que, dès la fin du Haut-Empire ou le début du Bas-Empire, les versants ont fait l'objet d'un nouveau mode de mise en valeur. Faut-il voir là la conséquence d'un rééquilibrage de l'économie au profit de l'élevage ? Au sud du plateau des Dômes, Yannick Miras (2004 : 277) émet l'hypothèse d'écobuages destinés à améliorer les terres. Dans la moyenne vallée du Rhône, une « phase de paléoincendies généralisée » a été mise en évidence par Jean-François Berger (2001 : 393) « à la transition entre le Bas-Empire et l'Antiquité tardive (vers 1600-1500 BP, soit un pic de probabilité situé autour du VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C. en données calibrées) ». Sans mésestimer le rôle possible du facteur climatique, l'auteur est tenté d'imputer ces feux aux pratiques agropastorales de la fin de l'Antiquité, caractérisées par une exploitation des points hauts et par un développement du pastoralisme dans les piémonts et les lits majeurs des cours d'eau<sup>36</sup>. Or, on l'a vu, les prospections conduites dans le bassin de Sarliève rendent bien compte d'une évolution importante des modalités de l'occupation du sol à la fin de l'Antiquité, qui se traduit par un net recul de l'habitat sur les versants et les hauteurs.

Comme dans le Grand Marais, les tendances qui caractérisent l'évolution de l'habitat au Bas-Empire se perpétuent apparemment durant le Haut

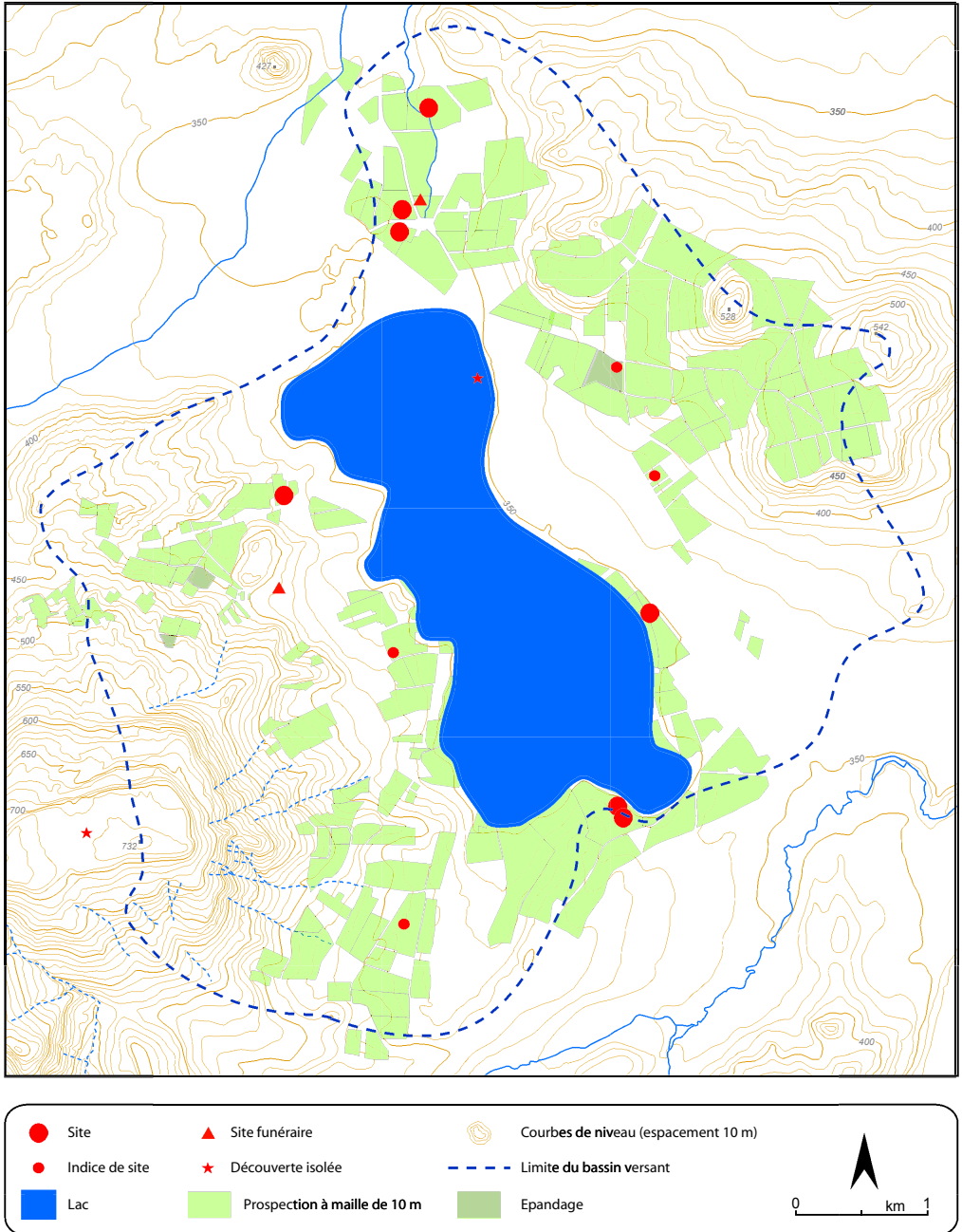


Fig.31 : Le bassin de Sarliève au Haut Moyen Âge.  
DAO : F. Trément.

Moyen Âge dans le bassin de Sarliève (Fig.31) : permanence de l'habitat dispersé, regroupement du peuplement autour des points de cristallisation que constituent les anciennes *villae* gallo-romaines, localisation préférentielle dans les zones basses malgré la remise en eau de la cuvette. Pour cette période globalement fort mal connue du point de vue archéologique, le bilan des prospections n'est pas négligeable. Sur 5 établissements de type A occupés au Bas-Empire, 4 présentent des indices du Haut Moyen Âge. En revanche, sur 10 sites de type B, 2 seulement paraissent encore occupés. Aucun des 2 sites de type C n'a livré de témoins de cette période. L'altitude moyenne des établissements est plus faible que jamais (351 m NGF). En effet, ceux-ci se localisent sur la bordure du marais et à son débouché. Leur distribution dans l'espace pourrait refléter un partage équilibré du bassin entre quelques grands domaines. La localisation des indices de sites sur les piémonts pourrait attester l'existence d'un habitat dispersé difficilement repérable. En revanche, hauteurs et versants paraissent désertés. Ces secteurs étaient peut-être voués davantage aux troupeaux qu'aux cultures. On note d'ailleurs une rétraction considérable des zones d'épandages agraires par rapport au Haut-Empire.

Cette nouvelle trame de l'habitat rural, à la fois plus diffuse et recentrée sur la périphérie immédiate des zones humides, ne s'accompagne visiblement pas d'une déprise agricole dans le bassin de Sarliève. La séquence sédimentaire superposée au niveau noir, dont la mise en place ne peut pas avoir débuté avant le Bas-Empire, est marquée par l'effondrement des pollens d'arbres, par le déclin consommé de la chênaie-hêtraie, par le développement important des cultures et des étendues herbeuses liées au substrat humide (Trément dir. 2007). La forte représentation des pollens tertiaires est l'indice d'une érosion mécanique active, qui se traduit par l'arrivée massive de sédiments dans la zone deltaïque orientale. La sédimentologie confirme l'intensification de l'érosion mécanique sur les versants. Les dépôts deltaïques grossiers de la bordure orientale témoignent de la forte intensité et du pouvoir érosif de certains événements pluviométriques. Les microfossiles non polliniques indiquent une continuité des activités pastorales, l'utilisation du feu pour déforester et une accentuation de l'eutrophisation du plan d'eau.

## 10. Le paysage mis en formes

### 10.1. *Approches planimétriques du réseau fossoyé*

Dans la seconde moitié des années 1990, plusieurs auteurs ont envisagé l'existence de grands réseaux parcellaires géométriques couvrant la plus grande partie de la plaine de Limagne à la fin de l'Âge du Fer et à l'époque romaine. Le paysage agraire aurait ainsi reflété le degré d'organisation très poussé de la société arverne.

## État des hypothèses

Christine Mennessier-Jouannet et Gérard Chouquer (1996) ont réalisé une *Étude des formes paysagères de la région de Lezoux*, publiée dans le premier volume des *Formes du paysage*. Combinant interprétation de photographies aériennes verticales et étude du cadastre dit « napoléonien », ils ont mis en évidence un possible système parcellaire quadrillé cohérent mais non rigoureusement orthonormé, qui s'étendrait sur les communes de Lempty, Seychalles, Lezoux, Orléat et Saint-Jean-d'Heurs, en rive droite de l'Allier, aux confins du bassin sédimentaire marneux et des Varennes (Mennessier-Jouannet, Chouquer 1996 : fig.2). Ce réseau présente selon eux les caractéristiques suivantes (Fig.32) : – il couvre tout le bassin de Lezoux et s'étend sur tous les types de sols et de paysages ; – sa structure est indépendante des limites de terroirs communaux et paroissiaux ; – elle est organisée par de grands axes rectilignes longs de plusieurs kilomètres, orientés nord-sud et surtout est-ouest ; – ce quadrillage est régulier et homogène, mais il n'est pas rigoureux, puisque les variations angulaires s'inscrivent dans un éventail de 10°. Les auteurs observent la bonne corrélation spatiale de ce réseau avec l'habitat dispersé gallo-romain dans le bassin sédimentaire, mais aussi avec les ateliers de potiers antiques, qui sont structurés par plusieurs axes (ateliers de la route de Maringues, du Teix et du centre bourg de Lezoux, enclos de la nécropole des Religieuses). L'orientation des trois *villae* importantes reconnues dans ce secteur par prospection aérienne (Lempty, Les Guérins à Glaine-Montaigut et Espezen à Moissat) est cohérente par rapport à celle du réseau. Plusieurs axes correspondent à des tracés antiques : – au hameau de Dayat, un gué attesté par deux niveaux, dont un empierré avec pavage de gros blocs, permettait à un axe majeur nord-sud du réseau de franchir la rivière du Litroux ; cet axe passait par Lezoux et à proximité de la *villa* d'Espezen ; – dans la zone des ateliers de potiers, route de Maringues à Lezoux, les traces d'un chemin d'époque romaine mises au jour par une fouille ancienne s'inscrivent parfaitement dans le réseau. D'une manière générale, les grands axes de communication antiques (voie romaine est-ouest en particulier) et les points de franchissement potentiels de l'Allier (site antique de Saint-Aventin à Beauregard-L'Évêque, Pont-du-Château) s'inscrivent aussi dans l'orientation du réseau. Ces indices invitent C. Mennessier-Jouannet et G. Chouquer à envisager un parcellaire d'origine antique. Les quelques éléments de datation disponibles suggèrent une implantation au moins contemporaine de la période augusto-tibérienne. Les auteurs n'excluent pas une mise en place plus ancienne, durant La Tène. L'absence de rectitude et d'équidistance serait d'ailleurs caractéristique d'un parcellaire indigène.

À la lumière des données cartographiques, cadastrales et archéologiques, C. Mennessier-Jouannet et G. Chouquer (1996) émettent l'hypothèse d'une

possible extension de ce réseau à l'ensemble de la plaine de Limagne. L'examen des cartes IGN au 1:25 000 révèle en effet selon eux une orientation générale du parcellaire conforme à celle mise en évidence autour de Lezoux. Cette orientation est conditionnée en grande partie par le relief et par l'hydrologie de la plaine, qui est encadrée par deux massifs montagneux orientés nord-sud et drainée par un système de ruisseaux organisé en peigne perpendiculairement au cours nord-sud de l'Allier. L'étude du cadastre « napoléonien » met en lumière de nombreux axes structurants, qu'il est possible de suivre sur plusieurs kilomètres, et qui servent souvent d'assise aux limites sectionales et communales actuelles. Des structures fossoyées d'orientation identique ont été reconnues lors de plusieurs opérations d'archéologie préventive sur l'ensemble de la Grande Limagne : sur le site de Beuille (Monteignet-sur-l'Andelot) au sud du département de l'Allier, sur celui du Clos Clidor (Aigueperse) au nord du Puy-de-Dôme, au Champ de la Ville (Saint-Beauzire), au Pâtural (Clermont-Ferrand) et à Champ Madame (Beaumont). Il s'agit dans tous les cas de structures fossoyées laténiennes dont l'orientation s'est perpétuée jusqu'à l'époque moderne. Au Clos Clidor et au Pâtural, ces structures sont datées de La Tène C2/D1, soit une chronologie identique à celle obtenue sur le tracé de l'A710. C. Mennessier-Jouannet et G. Chouquer (1996 : 122) proposent l'interprétation suivante : « On peut donc admettre l'origine antique du

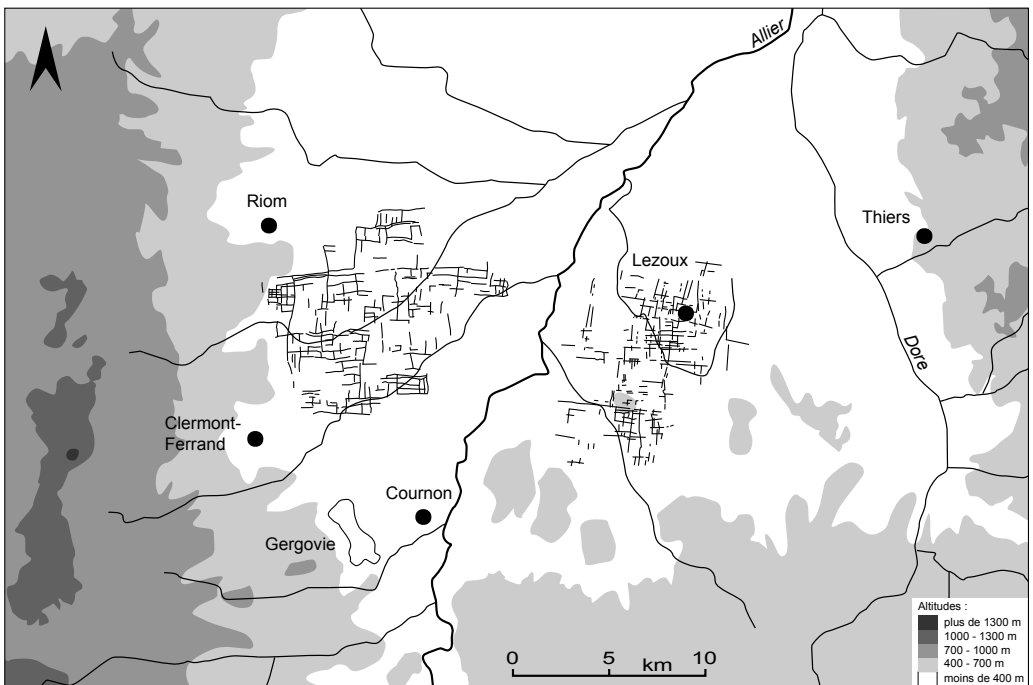


Fig.32 : Réseaux parcellaires antiques de Grande Limagne selon C. Mennessier-Jouannet, G. Chouquer (1996) et S. Robert (1997). DAO : F. Trément.



parcellaire de la Limagne et du bassin de Lezoux, et noter que ce parcellaire, dans les différentes zones où il a été repéré, est l'expression la plus adaptée qui soit à un milieu donné. On l'interprétera donc comme une forme concertée, étroitement dépendante du milieu, et réponse collective à différentes nécessités agraires et territoriales : l'organisation du drainage ; la délimitation des parcelles de culture ; la définition des limites maîtresses de l'organisation de l'espace rural. La souplesse des formes (en terme de linéarité et d'orientation), qui est manifeste dans l'étude générale comme dans les fouilles de détail, interdit d'y voir une planification géométrique préalable. Mais le développement de certains axes du parcellaire de Lezoux, fait qu'on retrouverait ailleurs en Limagne, n'interdit pas l'existence d'un arpentage initiant certains tracés rectilignes sur de longues distances ». Ce parcellaire aurait été mis en place à la fin de l'Âge du Fer, sa diffusion et sa fixation définitive au sol étant assurées à l'époque romaine. Ce système n'était probablement pas exclusif. Une trame parcellaire régulière d'orientation divergente aurait ainsi organisé le secteur de Vassel et Bouzel au sud-ouest de Lezoux dans l'Antiquité (Mennessier-Jouannet, Chouquer 1996 : 122 et fig.9).

Dans la lignée des travaux précédents, et à l'occasion de l'aménagement du Parc Logistique de Gerzat-Cébazat, Sandrine Robert (1997) a réalisé une étude des formes anciennes du paysage sur un large secteur couvrant les communes d'Aulnat, Clermont-Ferrand, Cébazat, Gerzat, Lussat, Malintrat et Saint-Beauzire, soit une superficie d'environ 8000 hectares. Ce travail combine carto- et photo-interprétation. L'auteur a consulté pas moins de 32 missions aériennes, avec un intérêt particulier pour celles de 1974 et 1996, qui révèlent de nombreux faits parcellaires et paléochenaux. Elle exploite la carte de Cassini, les plans des routes royales de Trudaine (1747-1776), le cadastre « napoléonien », la carte d'état-major de 1854 ainsi que plusieurs cartes topographiques. La compilation des données est assurée par assemblage manuel au 1:5000 sur le cadastre « napoléonien », et l'étude globale effectuée au 1:25 000. Selon S. Robert, au moins trois systèmes organisent le parcellaire de la Limagne autour de Clermont-Ferrand (Fig.33) :

■ Le système « orange » : il s'agirait d'un vaste réseau quadrillé orienté selon les axes cardinaux mais non rigoureusement orthonormé (variation angulaire de 5° en général, absence de module strict). Présent sur toute la zone étudiée, il organiserait certains secteurs de manière quasi exclusive (sud d'Aulnat, nord de Cébazat, est de Lussat). De nombreuses limites structurent des ensembles parcellaires cohérents. Un de ces linéaments traverse la zone d'est en ouest sur une longueur de 11,25 km ; il forme la limite communale entre Cébazat et Gerzat, entre Lussat et Chappes, et traverse le cœur du village de Saint-Beauzire. Plusieurs alignements parallèles sont suivis sur 3 à 4 km. L'alignement nord-sud qui correspond à l'actuelle route nationale N9 pourrait

correspondre au tracé de la voie romaine reliant Autun, Clermont et Saint-Paulien. D'autres alignements nord-sud sont observés sur 4 à 9 km de longueur. Plusieurs font office de limite communale (ouest de Gerzat, est de Malintrat, ouest de Saint-Beauzire). Il s'agit là pour S. Robert d'un seul et même réseau structurant fortement le paysage. Localement, ce réseau génère plusieurs petits ensembles géométriques cohérents orientés selon les points cardinaux. Il semble également qu'il ait conditionné la fixation de certains villages médiévaux (Aulnat, Cébazat, Saint-Beauzire) et/ou leur morphologie interne (Gerzat, Cébazat, Aulnat, Montferrand) et/ou leurs limites communales (Malintrat, Cébazat, Gerzat, Saint-Beauzire, Lussat, Chappes). S'il a déterminé la trame de l'habitat et le découpage territorial médiéval, c'est qu'il est antérieur. Il est impossible en effet, selon l'auteur, qu'il ait été généré par les villages puisqu'il dépasse largement le cadre paroissial et communal et puisque, par ailleurs, les villages n'ont visiblement pas généré d'axes structurants du réseau. Enfin, la topographie antique d'*Augustonemetum* elle-même se serait développée selon l'orientation de ce réseau (Robert 1997 : 23).

■ Le système « vert » est constitué d'un ensemble de larges bandes parcellaires orientées selon un axe SO-NE (60 à 66°) et délimitées par des alignements parallèles repérés sur 750 à 5000 m. Il ne constitue pas à proprement parler un réseau car il intègre très peu de limites latérales. Peu cohérent et discontinu, il organise le parcellaire localement : à Montferrand, autour de Gerzat, entre Gerzat, Malintrat et Aulnat. Ces différents secteurs ont peu de liens entre eux. Ce « réseau » semble s'être superposé au précédent dans certains secteurs, qu'il a structurés ou restructurés. En outre, il n'est présent que dans la moitié sud de la zone étudiée, c'est-à-dire dans le secteur le plus humide des terres noires, où de nombreux paléochenaux sont visibles.

■ Deux ensembles « violets » de même orientation SO-NE (15-16°) organisent d'une part la partie orientale de la commune de Cébazat (une douzaine d'hectares), et d'autre part le centre de la commune de Saint-Beauzire (une quarantaine d'hectares). Malgré leur orientation identique, ces deux ensembles sont disjoints et ne possèdent aucun linéament commun. Le réseau de Cébazat est en adéquation avec l'écoulement du Bédard. Il est délimité à l'ouest par le tracé nord-sud de la nationale N9 (celui de la voie romaine ?) et à l'est par la voie formant limite entre les communes de Cébazat et Gerzat. Le réseau de Saint-Beauzire n'entretient en revanche aucun lien avec le réseau hydrographique. L'un de ses axes traverse le noyau villageois, qu'il structure. Ces deux systèmes isoclines mais indépendants s'insèrent dans le réseau « orange » et se développent à l'échelle communale (ou paroissiale).

Sandrine Robert retrouve les orientations des réseaux « orange » et « violet » dans les sondages systématiques ouverts par Gérard Vernet au Champ de la

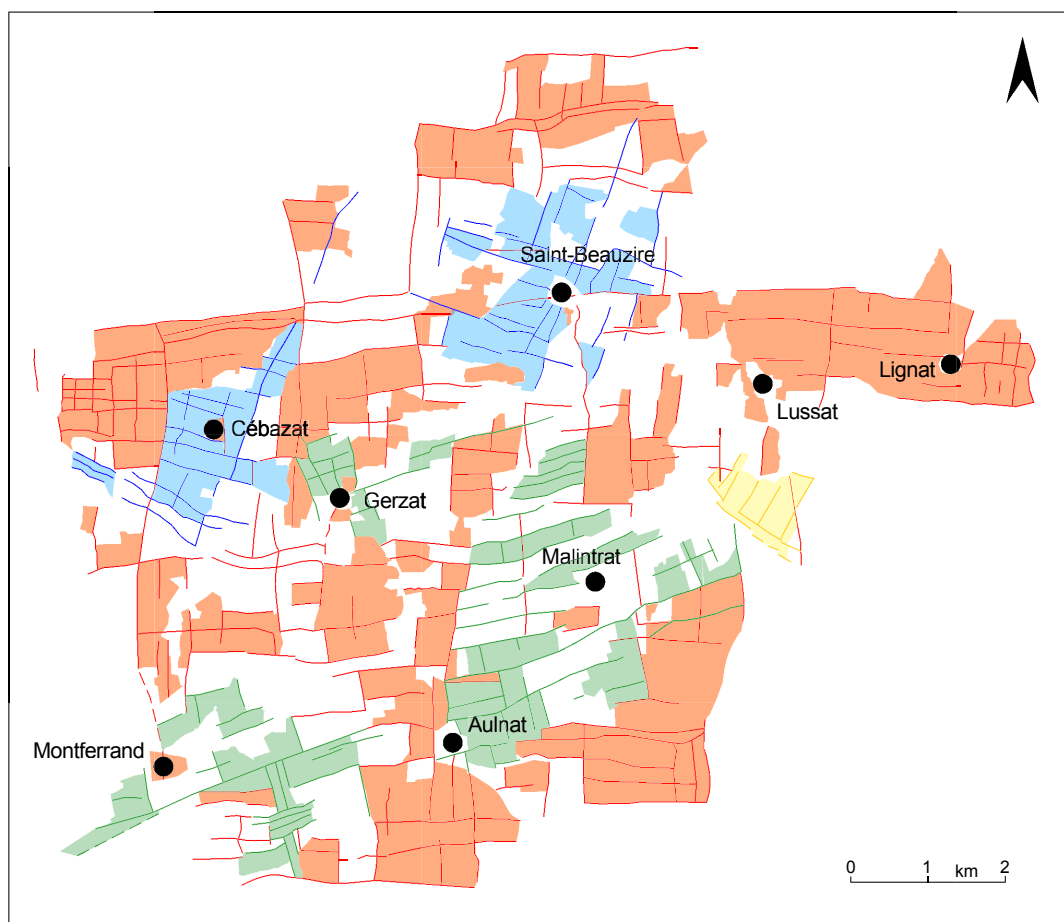


Fig.33 : Réseaux parcellaires du Grand-Marais selon S. Robert (1997 : carte 2).  
DAO : F. Trément.

Ville, au sud de Saint-Beauzire (Biopôle), en 1994 et 1996. Malheureusement, les indices de datation sont faibles. Les orientations des réseaux « orange » et « vert » sont représentées selon elle sur le transect de l'A710.

Sandrine Robert (1997 : 23) estime que le parcellaire « orange » est le seul véritable système organisant toute la plaine clermontoise sans tenir compte des entités territoriales et des variations topographiques, hydrologiques et géologiques. De par ces caractéristiques et son orientation, ce système est apparenté selon elle à celui qui a été mis en évidence dans le bassin de Lezoux. Il s'agirait là d'un très vaste ensemble structurant toute la plaine de la Limagne, qui connaît une forte densité de peuplement pendant la Protohistoire récente et l'Antiquité. Ce réseau serait à rapprocher des systèmes quadrillés non orthonormés reconnus dans d'autres régions de France – Finage (Jura), Sénart (Ile-de-France), Beaugency (Orléanais) – pour lesquels

une datation haute, antique voire laténienne, a été proposée (Robert 1996a ; 1996b ; Chouquer 1996 ; 1997 ; Mennessier-Jouannet, Buchsenschutz 1996). Dans le cas de la Limagne, l'argumentation chronologique de S. Robert s'appuie sur l'antériorité du réseau « orange » par rapport aux réseaux « violets », qui ne sont pas datés archéologiquement mais par analogie avec les limites territoriales, la localisation et la morphologie des villages médiévaux. S. Robert s'interroge sur les rapports entre le réseau « orange » et la topographie urbaine du chef-lieu de cité : « La ville se développe-t-elle en fonction d'un système préexistant ou le système peut-il en être issu ? ». Les différents réseaux « violets » qui se superposent au réseau « orange » pourraient correspondre à « une adaptation à l'oro-hydrographie locale et/ou au *fundus* de petits domaines voire d'une *curtis* carolingienne ». Enfin, « à l'époque médiévale ou moderne, un remembrement et une série d'assèchements de marais ont pu se réaliser autour d'axes dominants (orientation verte) ne reprenant pas le réseau ancien dans des zones où celui-ci aurait été occulté (présence de marais) ou serait tombé en désuétude » (Robert 1997 : 23).

À l'occasion des différentes opérations d'archéologie préventive conduites sur l'emprise du Biopôle de Saint-Beauzire, C. Mennessier-Jouannet a tenté de préciser les possibles corrélations entre les différents systèmes parcellaires présumés et les données de fouille (Mennessier-Jouannet *et al.* 1999 ; 2002). La zone d'une quarantaine d'hectares explorée par étapes entre 1995 et 2001 s'étend sur la bordure du marais de Cœur. Elle est comprise entre deux établissements repérés en prospection et identifiés comme des *villae*, situées au nord et au sud de l'emprise et espacées de moins d'un kilomètre l'une de l'autre. Elle a livré des structures d'habitat attestant une occupation continue du secteur de La Tène C1 (deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) au Haut Moyen Âge, en lien avec les deux gros établissements périphériques. Même si ce secteur paraît avoir échappé aux inondations par débordements des cours d'eau, du fait de sa position « haute », le mauvais drainage interne des sols dû aux très faibles pentes et aux remontées saisonnières de la nappe favorisait la stagnation d'eau après les pluies. Ainsi s'explique l'aménagement précoce, dès la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., d'un système de fossés articulé sur de puissants collecteurs orientés selon les points cardinaux (avec un léger décalage vers l'est). L'étude du remplissage et de la pente de ces fossés montre qu'ils avaient une fonction drainante, assurée soit par écoulement (pente de 0,75%), soit par évaporation (pente nulle ou très faible : 0,1%). Le parcellaire structuré par ces axes a quant à lui disparu. Un nouveau réseau actif aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. semble se mettre en place à l'époque augustéenne. Il s'appuie visiblement sur le réseau préexistant, dont il conserve globalement l'orientation NS-EO, avec, par endroit, de légères discordances. Selon C. Mennessier-Jouannet, ces fossés intègrent la trame du réseau « orange » de S. Robert. Comme cela a été observé en plusieurs points de la plaine, ces orientations se retrouvent dans le

parcellaire du cadastre « napoléonien ». Comment expliquer une telle résilience ? Aucune trace de parcellaire n'est attestée pour la plus grande partie du Moyen Âge dans l'emprise du Biopôle, et aucun mobilier intrusif médiéval et moderne n'a été observé dans les fossés antiques. Pour expliquer ce dernier point, C. Mennessier-Jouannet envisage deux hypothèses : soit une troncature de la partie supérieure des fossés par l'érosion, soit une fossilisation du tracé des fossés consécutive à un abandon des cultures et à un développement de la prairie après l'époque romaine.

Quelques fossés parallèles datables du Bas Moyen Âge ou du début de l'époque moderne, absents du cadastre « napoléonien », pourraient être rapportés aux entreprises d'assèchement et de mise en valeur du marais de Cœur, et être identifiés au réseau « violet » mis en évidence par S. Robert sur la commune de Saint-Beauzire. Les fossés modernes plus récents mis en évidence par les fouilles présentent des tracés curvilignes ceinturant des rases parallèles, caractéristique bien connue par les textes. Leur gabarit est nettement plus important que celui des fossés des périodes antérieures (1,50 m de largeur minimum à l'ouverture).

### **Problèmes de méthode et d'interprétation**

L'hypothèse d'un vaste système quadrillé organisant de manière régulière toute la plaine de la Limagne à La Tène finale est séduisante. Elle pose toutefois de nombreux problèmes au plan méthodologique et interprétatif. D'un point de vue méthodologique, force est de reconnaître les limites des techniques utilisées par les différents auteurs dans le domaine de la carto/photo-interprétation. Quatre problèmes se posent au moins. Le premier tient à l'inégale précision des documents cadastraux et cartographiques utilisés (en particulier le cadastre « napoléonien »), qui aurait nécessité un recalage géoréférencé, sous SIG, sur le fond cadastral actuel. Pour des raisons de temps, ce travail n'a pas été réalisé. Les feuilles cadastrales anciennes ont été assemblées manuellement, sans déformation, donc avec une marge d'imprécision importante.

Le second problème tient à l'échelle de travail adoptée pour la compilation (1:5000) et surtout pour la synthèse des données (1:25 000). À petite échelle, il est impossible, notamment, de corrélérer de manière satisfaisante les informations fournies par l'archéologie et par la carto/photo-interprétation. La discordance des échelles spatiales est telle qu'elle réduit les données archéologiques à un rôle de validation quasi automatique des hypothèses morphologiques. L'archéologie préventive elle-même n'est pas exempte de toute critique de ce point de vue, l'étroitesse et l'espacement excessifs des tranchées rendant souvent impossible la restitution des axes et donc des systèmes fossoyés mis au jour<sup>37</sup>.

À ces difficultés s'ajoute le problème d'appréhender un réseau parcellaire régulier mais suffisamment souple pour intégrer des variations angulaires de l'ordre de 10°. N'y a-t-il pas un risque, avec une telle marge de tolérance, de créer de toute pièce un « réseau » à partir de linéaments qui n'auraient en réalité aucun rapport entre eux ? La question est posée. Tenter d'y répondre nécessiterait de procéder à des tests archéologiques sur des secteurs géographiques sélectionnés de manière aléatoire. Le problème est d'autant plus criant que les fouilles archéologiques mettent un peu partout en évidence une résilience fréquente des orientations dominantes des systèmes fossoyés de la fin de l'Âge du Fer à l'époque moderne. Ce constat implique que le réseau « orange » peut être constitué de linéaments appartenant à diverses périodes.

Dernier problème méthodologique : celui de la datation des réseaux. Pour les raisons qui viennent d'être évoquées, la datation d'un système parcellaire entier à partir de quelques fossés dispersés dans l'espace fait difficulté. Les différents auteurs ne s'en cachent pas et ont finalement recours à la chronologie relative des systèmes. Or aucun d'entre eux n'est daté de manière absolue. Le flou général dans lequel baigne la démarche est particulièrement propice aux raisonnements circulaires cautionnant tel ou tel parti pris.

Trois séries d'observations supplémentaires obligent à discuter la pertinence des réseaux mis en évidence dans le bassin de Clermont. Tout d'abord, l'inégale densité des fossés suivant les secteurs invite à penser que ces réseaux étaient discontinus. Une de leurs fonctions étant le drainage, il est évident que tous les espaces ne présentaient pas les mêmes besoins en la matière. Ainsi, alors que le réseau de fossés est dense dès la fin de l'Âge du Fer sur l'emprise de l'A710 et du Biopôle, il est au contraire très ténu sur la majeure partie de la commune de Saint-Beauzire, à quelques kilomètres de là. Sur une longueur de plus de 7 km de tranchées d'irrigation prospectées, une vingtaine de fossés seulement ont été observés par Maxence Segard (1999 : 43-44). Or ce secteur correspond à une succession de points hauts entrecoupés par des dépressions étroites et peu marquées, comme on en rencontre peu en Limagne. Le besoin de drainage était beaucoup moins aigu qu'ailleurs sur ce « haut » abrité des inondations, à la différence des secteurs recoupés par l'A710 et du Biopôle<sup>38</sup>.

La seconde observation concerne les réseaux isoclines discontinus, ou plutôt distincts, tels que les ensembles « vert » et « violet » discriminés par S. Robert (1997). Le fait que ces trames parcellaires soient orientées de la même manière alors qu'elles sont a priori indépendantes, puisqu'elles ne possèdent aucun linéament commun, est difficilement explicable. Faut-il dans ce cas invoquer le hasard ? Ou un éventuel déterminisme géographique expliquant l'orientation du parcellaire par celle du réseau hydrographique ?

Troisième constat : l'étude préliminaire des données de l'A710 réalisée par M. Segard (1999 : 37-42) montre que les variations angulaires des systèmes fossoyés laténien et gallo-romain d'un secteur à l'autre sont plus importantes qu'au sein du réseau « orange » (de 6° ouest à 25-30° est, soit un éventail de 31 à 36°). De telles distorsions sont incompatibles avec l'hypothèse d'un réseau quadrillé... même très souple ! Par ailleurs, V. Guichard (2000 : 76) observe sur ce même tracé une fréquente discordance d'orientation entre les fossés d'époque romaine et moderne, ce qui compromet sérieusement le raisonnement de S. Robert, fondé sur le cadastre « napoléonien » et sur le principe d'hystérésis. Le « style parcellaire » antique, caractérisé par des parcelles plutôt compactes, s'oppose également fortement à celui, laniéré, de l'époque moderne.

Si, malgré toutes les limites méthodologiques énumérées ci-dessus, on admettait l'existence du réseau « orange », un certain nombre de problèmes théoriques et historiques subsisteraient. C. Mennessier-Jouannet et G. Chouquer (1996) estiment que l'implantation de ce réseau a pu débuter à la fin de l'Âge du Fer, et s'étendre à l'époque romaine avant de se fixer définitivement. C. Mennessier-Jouannet et O. Buchsenschutz (1996 : 176) y voient l'un de ces « vastes systèmes parcellaires dont la trame quadrillée, régulière, mais non orthonormée rendrait compte d'une grande partie du paysage rural au moins à l'époque romaine ». Plusieurs systèmes de ce type ont été identifiés en Île-de-France, dans la Beauce, en Bourgogne, dans le Jura, en Normandie, en Bretagne et en Aquitaine. Il s'agit de trames structurantes constituées de limites fortes sur lesquelles s'articule une armature de structures intermédiaires de forme quadrillée, régulière mais non rigoureuse. « La difficulté d'appréhension de ces grands systèmes parcellaires, pour telle ou telle période chronologique précise, tient à leur capacité d'avoir assimilé toutes sortes de transformations, comme autant de variations possibles en fonction des contraintes institutionnelles ou socio-économiques » (Mennessier-Jouannet, Buchsenschutz 1996 : 178). Le développement de telles formes est mis en rapport avec les mutations qui affectent le monde rural à la fin de l'Âge du Fer (expansion démographique, développement de la production et des échanges). Il implique que « la campagne celtique était rigoureusement organisée, aussi bien concrètement sur le terrain que sur le plan idéologique » (Mennessier-Jouannet, Buchsenschutz 1996 : 178). Les densités élevées d'établissements ruraux mises en évidence en Limagne par les prospections et les fouilles récentes confortent l'idée selon laquelle « à des traces de terroirs discontinus se substitue avant la conquête romaine une organisation continue de la campagne », en particulier sur les terres les plus fertiles (Mennessier-Jouannet, Buchsenschutz 1996 : 178). Mais les conditions de la mise en place et de la diffusion d'un tel réseau restent obscures : « La morphologie de ces ensembles est suffisamment régulière pour

qu'on se pose la question d'une réorganisation programmée, mais pas assez géométrique pour qu'on écarte l'hypothèse d'une organisation progressive et diffuse. Dans l'état actuel des connaissances sur la société celtique, on serait tenté plutôt d'imaginer que ce découpage relativement régulier de la campagne vient avant tout de la densification des cellules de base, les grands domaines éparpillés dans la campagne, qui finissent, à une date variable selon les régions, par occuper tout le territoire cultivable. Il ne faut pas oublier, même si cela est difficile à concevoir pour nous, que le pouvoir était dans cette société largement dispersé dans les campagnes, entre les mains de grands propriétaires terriens » (Mennessier-Jouannet, Buchsenschutz 1996 : 178-179). Dans ces conditions, on a du mal à imaginer comment et pourquoi un système parcellaire homogène aurait été mis en place à l'échelle de la plaine. L'hypothèse du réseau global et celle de la coalescence d'exploitations domaniales sont en effet difficilement compatibles.

Tous ces problèmes méthodologiques et historiques expliquent pourquoi, dans le cadre du programme DYSPATER, Carlotta Franceschelli a entrepris de remettre à plat l'ensemble de la documentation, de la cartographier à une échelle pertinente, de confronter les données de manière méthodique et de réfléchir aux limites des techniques utilisées pour identifier d'éventuels réseaux géométriques antiques (Franceschelli, Trément 2011).

### 10.2. L'apport des fouilles de l'A710 et des études paléoenvironnementales

L'opération A710 a donné pour la première fois une idée précise de l'extension et surtout de l'intensité du réseau de fossés mis en place aux différentes époques dans la partie sud du Grand Marais (Guichard 2000). Sur 6 km de transect, 926 fossés ont été repérés lors des phases de diagnostic et de fouille, soit un tous les 6 à 12 m en moyenne (Fig.34). Sur ce total, 3 sont datés du Premier Âge du Fer (0,3%), 119 du Second Âge du Fer (12,8%),

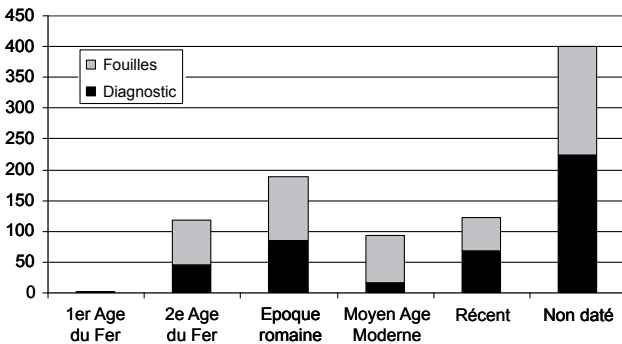


Fig.34 : Périodisation des fossés reconnus sur le tracé de l'A710 (Guichard 2000). DAO : F. Trément.

189 de l'époque romaine (20,4%), 93 de l'époque médiévale et moderne (10%) ; 122 sont récents (13,2%) et 400 n'ont pu être datés (43,2%). Parmi ces derniers, une partie assez importante se rapporte vraisemblablement à l'époque médiévale et moderne. En effet, les chances de dater les fossés sont beaucoup plus importantes en contexte d'habitat dispersé



dense, comme c'est le cas à la fin de l'Âge du Fer et à l'époque romaine, qu'en contexte d'habitat groupé, a fortiori lorsque l'habitat dispersé est associé à une pratique généralisée d'épandage de fumure (et donc de tessons de céramique). Malgré tout, la densité du réseau de fossés datés du Second Âge du Fer (1 tous les 50 à 100 m) et de l'époque romaine (1 tous les 30 à 60 m) est remarquable.

La fonction des fossés est variable. Il peut s'agir de limites parcellaires ou de drains. On sait toutefois qu'à l'époque moderne, les fossés ont souvent cette double fonction en Limagne. Sur le tracé de l'A710, C. Ballut (2000a : 202-207) a procédé à l'étude de 187 fossés datés, en utilisant les critères suivants : orientation, datation, couleur, texture et structure du sédiment, recarbonatations, remaniements du substrat, présence d'éléments anthropiques et de coquillages. Le critère de taille n'a pas été retenu car la hiérarchisation du réseau n'est pas connue. Le remplissage des fossés présente une structure généralement tripartite, comprenant, à la base, le sédiment résultant de l'éboulement des parois après creusement ou curage, puis le dépôt contemporain du fonctionnement du fossé, enfin le niveau de comblement ou d'abandon. La nature du remplissage renseigne sur les caractéristiques de l'écoulement. Sableux, il indique un écoulement lié au drainage ; argileux, un envasement ; argilo-limoneux à limono-argileux, un écoulement ralenti, soit par un assèchement relatif, soit par un drainage inefficace.

Cette étude statistique révèle que le drainage artificiel de la plaine débute à la fin de l'Âge du Fer, à La Tène C/D1, soit à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il est visiblement efficace. Il s'intensifie à l'époque romaine, mais des signes ponctuels de déstabilisation apparaissent dès le II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. dans les zones les plus basses, avec quelques cas d'inondations, qui montrent que la lutte contre l'excès d'eau n'est jamais définitivement gagnée. Dans la partie orientale du marais, le système de drainage ne parvient pas à éliminer complètement la stagnation de l'eau, malgré d'importants travaux de canalisation (ruisseau des Ronzières). Aucun fossé n'est assurément daté du Moyen Âge, mais il est vraisemblable que le réseau est alors peu efficace. Le réseau moderne fonctionne mal : à l'ouest, il est désorganisé par les inondations ; à l'est, l'eau stagne dans les fossés et maintient une humidité permanente dans les terrains.

Comme à l'époque moderne, le réseau fossoyé antique est globalement orienté nord-sud, ce qui s'explique par la direction est-ouest des axes de drainage naturels de la plaine. Dans le détail, l'orientation des fossés est assez variable, ce qui exclut a priori, comme on l'a dit, l'hypothèse d'une organisation générale régulière de la plaine. Il apparaît que les systèmes fossoyés laténiens ont fait très généralement l'objet d'un remodelage après la conquête. Si les orientations antérieures sont fréquemment conservées, avec

une rigueur variable, cela n'a rien de systématique. Bien sûr, les cas de réutilisation de fossés sont difficiles à mettre en évidence, du fait des recreusement. Mais l'observation à l'échelle microscopique (celle des transects et des grands décapages) fait apparaître, localement, des dynamiques complexes, qui se traduisent par de constants déplacements de fossés et de limites au sein des exploitations. Les exemples fournis par les fouilles du Biopôle et du Pâtural sont de ce point de vue remarquables. Sur le tracé de l'A710, il semble que les limites non rectilignes disparaissent au Haut-Empire. On ne possède malheureusement aucune donnée sur une éventuelle modification de la forme et de la taille des parcelles cultivées. Pour la fin de l'Âge du Fer comme pour l'époque romaine, V. Guichard (2000 : 143) « pressent des parcelles plutôt compactes, ou du moins non disposées en lanières, qui s'agglutinent pour former un système de limitations caractérisant un paysage "de formation" (par opposition à un paysage "de fondation") ».

Dans ces conditions, et eu égard aux limites de la méthode carto/photo-interprétative mise en œuvre jusqu'à ce jour, il semble peu raisonnable d'envisager l'existence de vastes systèmes structurant l'espace sur plusieurs dizaines (voire centaines) de kilomètres carrés (Trément 2004a ; à paraître a ; b)<sup>39</sup>. Le parcellaire antique de la Limagne est plus vraisemblablement le résultat d'une progressive construction, qui plonge ses racines dans la société laténienne et subit des aléas dont il est encore difficile de comprendre le sens. On ignore, en particulier, l'impact de l'installation et du développement de la ville d'*Augustonemetum* sur un espace préalablement très peuplé. Les fouilles de la Grande Halle d'Auvergne montrent que d'importantes entreprises de mise en valeur ont pu s'opérer à partir du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans un cadre foncier (domanial ? municipal ?) qui reste à définir<sup>40</sup>. Mais la très forte continuité de l'occupation du sol entre La Tène finale et le Haut-Empire invite à nuancer l'ampleur des restructurations, qui ont pu concerner prioritairement les zones les plus humides.

L'effacement presque complet des formes du paysage après l'Antiquité s'explique sans doute par la profonde mutation des conditions socio-environnementales qui affecte la plaine de la Limagne à l'extrême fin de l'Antiquité tardive ou au début du Haut Moyen Âge. La dépopulation des campagnes et le développement d'une économie rurale extensive fondée en grande partie sur l'élevage ne justifiaient et ne permettaient plus l'entretien du réseau de drainage hérité de l'Âge du Fer, devenu totalement inadapté. Aux effets de la déprise agricole ont pu s'ajouter ceux d'un possible accroissement de la pluviométrie pour accélérer et amplifier l'engorgement hydrique de la plaine. La conjugaison de ces différents facteurs est à l'origine du franchissement d'un seuil, qui se traduit par la déstabilisation des équilibres mésologiques maintenus depuis La Tène grâce à une gestion intensive du milieu.

Les effets de l'intense pression agricole exercée depuis cette époque sur les différents terroirs (et en particulier sur les versants) s'expriment ainsi avec un décalage de cinq ou six siècles au moins. La désorganisation brutale du système hydrologique et, consécutivement, l'arrivée massive de sédiments dans la plaine ont dû rapidement oblitérer le système fossoyé qui constituait l'un des traits essentiels du paysage protohistorique et antique du Grand Marais.

Dans ces conditions, il est très vraisemblable que le paysage agraire auquel renvoient les textes du XIII<sup>e</sup> siècle résulte d'un profond remodelage des terroirs amorcé dès le IX<sup>e</sup> siècle (Fig.35). Entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, la Limagne est marquée par une forte expansion démographique, qui se traduit par la multiplication des lieux habités, l'extension des défrichements et le morcellement des terroirs (Fournier 1962 : 480-483). Déjà très avancé au X<sup>e</sup> siècle, ce mouvement s'accompagne d'une restructuration du réseau de l'habitat autour des nouveaux points de cristallisation du peuplement que constituent les paroisses et les châtelainies. La concentration de l'habitat dans les chefs-lieux de paroisse bouleverse l'organisation de l'espace agraire, fondée sur l'habitat dispersé hérité de l'Antiquité. Il semble néanmoins, selon Didier Delhoume, que le maillage antique des *territorii* continue de jouer un rôle fondamental dans l'organisation de l'espace rural (Guichard 2000 : 56). Il est possible que les grands domaines carolingiens aient perpétué le souvenir de ces anciens cadres.

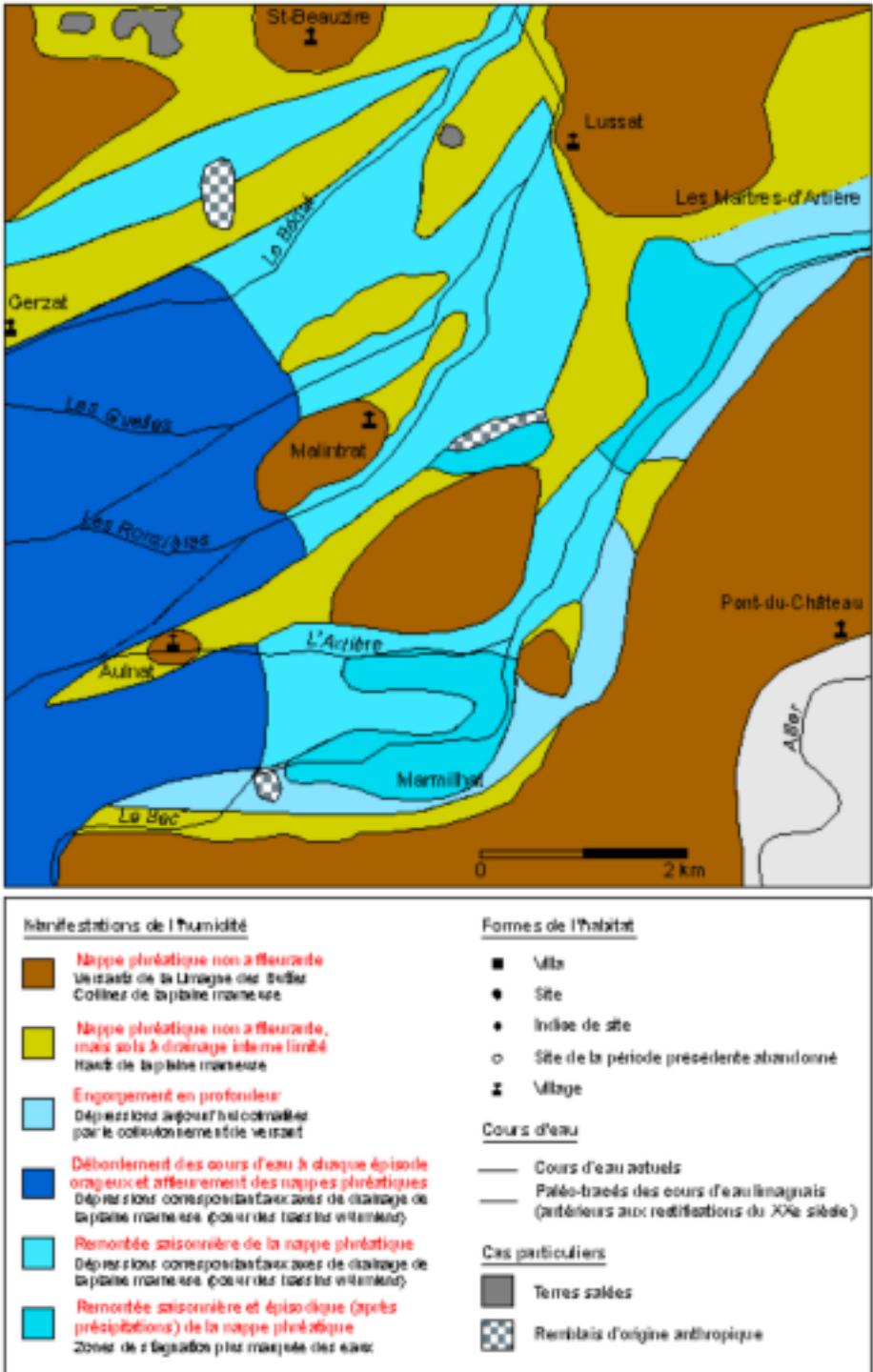


Fig.35 : Le Grand Marais au Moyen Âge et à l'époque moderne.  
DAO : C. Ballut, F. Trément.

**NOTES :**

1. La route qui, depuis la vallée du Rhône, conduisait en territoire arverne par la vallée de l'Ardèche et le col du Pal, était probablement la plus difficile. César (*B.G.*, VII, 8, 2-3), qui l'emprunte en février 52, la décrit ainsi : « Les Cévennes, qui forment barrière entre les Helviens et les Arvernes, étaient en cette saison, au plus fort de l'hiver, couvertes d'une neige très épaisse qui interdisait le passage : néanmoins, les soldats fendent et écartent la neige sur une profondeur de six pieds, et, le chemin ainsi frayé au prix des plus grandes fatigues, on débouche dans le pays des Arvernes. Cette arrivée inattendue les frappe de stupeur, car ils se croyaient protégés par les Cévennes comme par un rempart et jamais, à cette époque de l'année, on n'avait vu personne, fût-ce un voyageur isolé, pouvoir en pratiquer les sentiers ».

2. Dans un article consacré aux *Premiers travaux de dessèchement du Marais de Limagne d'après les textes du Moyen Âge*, M. Boudet (1890) spécifie le sens du mot Limagne, qui est selon lui un terme générique, utilisé du Velay et du Cantal jusqu'aux confins du Berry, qualifiant des bas-fonds gras et limoneux, autrefois recouverts par les eaux : « La limagne est une terre d'alluvion, vaseuse, fertile, profonde et plate » (Boudet 1890 : 15). L'Allier, en particulier, forme un chapelet de dépressions qui sont autant de limagnes. La véritable Limagne, toutefois, est, selon l'auteur, « le plateau du grand Léman d'Auvergne, entre Gergovie, Clermont, Riom, Aigueperse, Maringues, Artonne et l'Allier » (Boudet 1890 : 16). Les lacs de Sarliève et du Cendre en font partie.

3. Cette étude a été complétée par celle réalisée dans le cadre de l'aménagement du Parc Logistique de Gerzat (Delhoume 1998). Ces travaux ne sont pas publiés.

4. Les sources médiévales et modernes insistent sur ce trait caractéristique du paysage limagnais.

5. Notes manuscrites de Jean Savaron d'après Delarbre (1805 : 16) et Tardieu (1877 : 55).

6. Ces termes ont le sens de fossé, béal, canal, bief, c'est-à-dire un creusement artificiel destiné à diriger les eaux vers un point précis.

7. C. Jullian (1908-1926, V : 402) écrit également, dans son *Histoire de la Gaule*, à propos du sol de l'Auvergne : « Par ses sites et par sa valeur, il a dans ce pays une magnificence à la fois physique et morale que nos générations modernes ont trop longtemps méconnue. Il apportait de la santé et de la foi autant que de la richesse et du travail ».

8. Legrand d'Aussy 1795, I, lettre XXI ; III, lettre LXIII ; Rabani-Beauregard, Gault 1802 : 16-17 ; 20-21 ; Delarbre 1805 : 6-9 ; 13-20 ; 233-236 ; Mathieu 1857 : 11 ; Lecoq 1866 ; 1867 ; Tardieu 1877 : 200 (rubrique Limagne) ; Pommerol 1886 : 7-9 ; Boudet 1890 : 12, 17-19.

9. « Si autrefois l'Océan a couvert l'Auvergne, comme mille faits divers semblent concourir à le prouver, certainement il a dû séjourner plus long-tems dans le bassin creux du marais que dans le reste de la contrée, et le remplir encore, lors même qu'il avait abandonné celle-ci déjà en grande partie » (Legrand d'Aussy 1795, I, lettre XXII : 349-350). « D'où vinrent les eaux suffisantes pour remplir un lac d'une circonscription égale au moins à celui de Genève ? Je présume que ce fut un résidu de celles du déluge, qui, ne pouvant franchir les limites, s'y fixèrent, et furent entretenues par les rivières et ruisseaux multipliés et abondans qui y abordent » (Delarbre 1805 : 13). La confusion des temporalités est bien visible sous la plume d'A. Rabani-Beauregard : « Les découvertes modernes nous ont appris que l'Océan a couvert anciennement de ses eaux ces vastes campagnes, qui composent aujourd'hui le domaine des dieux champêtres, et que les vaisseaux ont pu voguer à pleines voiles aux lieux même où s'élevèrent des cités florissantes » (Rabani-Beauregard, Gault 1802 : 16). A. Tardieu (1877 : 3) fait encore référence au « déluge européen qui donna, à notre sol, ses reliefs actuels ».

10. « Il était donc infiniment plus facile et plus économique à un Bituit, à un Luern, à un Psanit, à un Celtii, à un Vercingetorix, un Vergasillaun ou un Épadnact, pour ne parler que des chefs arvernes frappant monnaie dont les médailles nous sont parvenues, de faire creuser un réseau de canaux dans le Marais, qu'à un baron, à un comte d'Auvergne, à un roi du Moyen Âge, voire même à un intendant de Louis XIV » (Boudet 1890 : 56).

11. « Rome, du reste, même dans les temps de sa plus grande prospérité, n'a rien tenté en Gaule qui soit comparable à ce que feront ces hommes [les moines médiévaux et les ingénieurs royaux], n'a rien laissé sur notre sol qui soit à mettre en regard de l'œuvre française des dix derniers siècles » (Jullian 1908-1926, V : 180). Cette idée se retrouve chez A. Grenier (1931, I : 113).

12. A. Delarbre (1805 : 256) écrit : « Il est à croire que le dessèchement de ce lac s'est fait plusieurs fois, dans les temps les plus reculés, et il n'existoit sûrement pas du temps de César, puisqu'il n'en fait aucune mention dans ses Commentaires ».

13. G. Syméoni (1561 : 97) écrit : « Ayant César fait deux camps, un grand, et l'autre petit, eu respect à la longueur de la montagne, et ayant cavé ces fossez doubles de XII pieds, que les modernes appellent tranchées, pour assurer l'un et l'autre, ie dy que depuis avec le temps s'estans remplis des eaux, qui découlent de la montagne de Gergoye, et de Cornon, et par les pluyes, et neiges qui se fondent, ils ont fait, s'eslargissans, ce lac, qui est aujourd'hui appelé Sarlieue, mesme que sa forme plus longue, que large nous en fait foy ». L'antiquaire florentin déduit, probablement de la lecture de l'*Épitomé* de Florus, que le lac est le résultat du travail des Romains : « César bloqua Gergovie en l'environnant d'une tranchée soutenue de bonnes palissades, d'un large fossé par lequel il fit couler l'eau de la rivière, de dix-huit petits forts et d'un bon parapet » (*Épitomé*, III, 10). Or Florus confond le siège de Gergovie avec celui d'Alésia.

14. « On a maintes fois reproché à César de ne pas avoir parlé du lac de Sarlièves, desséché sous Louis XIII. On a même voulu conclure de ce silence que le lac n'existait pas à l'époque gauloise. Mais aucun argument géographique ou géologique ne permet de nier l'existence de ce lac au temps de César. Et si le proconsul ne le mentionne pas, c'est qu'il était dans ses habitudes de ne point parler des détails de terrain qui n'avaient pas joué un rôle dans les opérations militaires proprement dites » (Jullian 1901 : 378 n.1).

15. É. Desforges et P.-F. Fournier (1933 : 48) affirment : « L'emplacement même des fouilles n'est plus discernable aujourd'hui. Il n'est pas certain que, lorsque M. Vergnette a situé l'emplacement des objets découverts "en pleine

cuvette de l'ancien lac", l'expression n'ait pas dépassé sa pensée (sur la carte qu'il a donnée, le n°8 qui marque l'emplacement de cette découverte, serait peut-être plus exactement placé un peu plus à l'est). L'emplacement de ces objets pourrait s'être trouvé sur la rive orientale de l'ancien lac, à l'endroit où elle dessine un promontoire de nature sableuse, très visible sur la carte d'état-major ». G. Fournier (1970 : 271) reprend cette dernière hypothèse à son compte : « Antoine Vergnette [...] signalait la découverte de sépultures à incinération de l'époque gallo-romaine aux abords du lac de Sarliève, dans un site qui figure trop à l'ouest sur la carte et qui doit être reporté sur la terrasse de graviers qui forme la rive orientale du lac ».

16. L'origine de la précoce maîtrise hydraulique arverne reste un mystère. Pour J.-P. Daugas, J.-P. Raynal et L. Tixier (1982 : 18), « il est hautement vraisemblable que le schéma technique utilisé reprend très largement une dynamique naturelle observée, la création d'un exutoire ». On peut imaginer aussi que les Arvernes se sont inspirés des techniques observées chez les Étrusques et les Romains lors de leurs incursions en Italie au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ils ont en effet été les témoins de la remise en état des réseaux hydrauliques dans la plaine du Latium par la nouvelle aristocratie romaine issue du patriciat et de la plèbe. Sur cette question, voir R. Carré (1999).

17. Au départ, J.-P. Daugas *et al.* (1978) envisagent même plus largement les implications culturelles des mutations du milieu : la paludification contemporaine du début du Subatlantique aurait ainsi provoqué l'apparition de « groupes d'affinités lacustres » dans la plaine à l'extrême fin de l'Âge du Bronze, ainsi que l'isolement des groupes locaux du Premier Âge du Fer et du début du Second Âge du Fer par rapport à leurs voisins.

18. J.-P. Daugas et J.-P. Raynal (1988) font du volcanisme l'un des facteurs explicatifs de la néolithisation du Massif Central.

19. L'hypothèse d'une dégradation climatique au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. avancée par les auteurs sur la base du perchement de l'habitat est un exemple de raisonnement circulaire.

20. Un séisme « effrayant » est attesté en 542 par Grégoire de Tours. De violents tremblements de terre sont signalés au XV<sup>e</sup> siècle (1477, 1479, 1490). Moins forts ensuite, ils sont fréquents dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (1752, 1756, 1765, 1796) (Pelletier 1969).

21. Pour J.-J. Macaire, J.-G. Bréhéret et A. Fourmont, « on peut donc supposer que la dépression a une origine initiale néotectonique, liée au rejeu des grands accidents nord-sud de la Limagne, possible dans un contexte de volcanisme actif au Tardiglaciaire et au début de l'Holocène » (Trément dir. 2007 : 320).

22. Les effets de l'érosion et du ravinement sont très précisément décrits par Legrand d'Aussy (1795). La cause en était clairement imputée aux défrichements et aux déboisements opérés dans les zones de montagne : « Le défrichement des montagnes plantées en bois a produit un autre mal, bien plus grand encore [que la rareté et la cherté du bois], et sur-tout bien autrement irréparable. Lorsqu'on eut abattu les arbres et arraché leurs souches, on voulut labourer le terrain ; et l'on y sema du blé. On eut une récolte, il est vrai ; mais qu'arriva-t-il ? Les terres, sans appui et sans consistance sur un sol très-incliné où elles n'étaient plus retenues par les racines des plantes, furent bientôt la proie des eaux pluviales. Portées dans les vallons, elles allèrent les engraisser ou les encombrer ; mais la montagne resta nue et stérile. Je connais cent endroits, que depuis très-peu de tems on a décharnés ainsi. Les paysans d'alentour me disaient l'année où ils les avaient vu labourer ; moi, je n'y apercevais plus qu'une roche aride. Ainsi se conduit l'avidité ignorance. Elle ouvre la poule aux œufs d'or, et la tue. Profit d'un jour, ruine pour jamais ; voilà sa devise » (Legrand d'Aussy 1795, III, lettre LXIII : 191-192). L'érosion était si intense sur la bordure orientale du plateau des Dômes que les paysans la mettaient à profit pour récupérer sans effort des matériaux de construction prêts à l'emploi : « À Clermont, à Riom, et dans plusieurs autres villes dont les environs ont des montagnes de granite, on n'emploie, pour sabler les jardins et pour bâtir, que le gravier qu'apportent les pluies. Les paysans font, d'espace en espace, des estacades dans les ravins et ruisseaux qui descendent de ces montagnes ; le sable y est arrêté, et il ne leur en coûte que de le ramasser » (Legrand d'Aussy 1795, I, lettre XXI : 343-344). Et l'auteur d'ajouter : « Il n'est pas possible d'apprécier tout ce qu'annuellement les pluies, les orages et la fonte des neiges amènent et descendent de matières dans la plaine. La quantité en est incalculable ».

23. « La présence d'un important peuplement de type évolué et déjà ouvert aux influences méridionales dans la région clermontoise avant la conquête n'a vraisemblablement pas été étrangère au choix du site du chef-lieu de la cité. La permanence d'un habitat à Gergovie au début de l'époque romaine et la fondation de Clermont à la même époque ne sont pas des faits contradictoires » (Fournier 1970 : 278).

24. F. Trément a assuré la coordination du projet dans le cadre de ces deux programmes, complétés par deux prospections thématiques du Ministère de la Culture. L'ensemble des données a été publié dans la revue *Gallia* en 2007 (Trément dir. 2007).

25. Responsables : Jean-Jacques Macaire (2002-2003), puis Jean-Gabriel Bréhéret (2005-2006).

26. La réalisation des opérations d'archéologie préventive a été confiée à l'AFAN (1999-2000), sous la responsabilité de G. Vernet (Vernet *et al.* 2005).

27. Les cartes figurent au chapitre suivant, dans lequel les dynamiques de l'habitat sont analysées de manière plus approfondie.

28. Voir les cartes au chapitre suivant.

29. Y. Miras (2004 : 271) établit un parallèle entre l'augmentation de l'hydromorphie et le recul de la pression agro-pastorale sur le plateau des Millevaches au Bronze moyen et au Hallstatt.

30. C'est le cas aux Chazoux (Gannat) et peut-être également à Champ-Madame (Beaumont) et Maréchal (Romagnat), ainsi qu'à Saint-Ours-les-Roches dans les Combrailles et à Chassenard dans l'Allier.

31. Contrairement à une idée reçue, la diffusion de l'espèce *T. aestivo-compactum* n'est pas limitée aux régions climatiques les plus favorables du sud de la France. Les identifications de M. Hajnalová sur le tracé de l'A710 et de J. Wiethold au Mont-Beuvray prouvent que les blés nus sont une céréale commune à l'Âge du Fer dans le centre de la France.

32. Pensons aux chiens de garde du roi Bituitos mentionnés par Appien (*Celtique*, 11) ! : « Tandis que Cn. Domitius passait par le pays des Salyens, il rencontra un émissaire du roi des Allobroges [en fait des Arvernes] Bituitos, en luxueux appareil, avec une escorte formée de gardes, couverts de bijoux, et de chiens (car les barbares de ce pays se font garder aussi par les chiens) ».

33. Au V<sup>e</sup> siècle, la *villa* que Sidoine Apollinaire possédait à *Avitacum* (Aydat ?) était dépouillée de tout marbre exotique si l'on en croit son propriétaire : « La face intérieure des murs [de la salle froide des bains] se satisfait de la seule blancheur de la pierre polie [...]. Si d'autre part tu t'inquiètes de mes marbres, c'est un fait que Paros, Carystos, Proconèse, la Phrygie, la Numidie, Sparte n'ont point déposé en ces lieux les plaques aux couleurs variées de leurs carrières, et les pierres de mes thermes n'offrent point non plus aux regards cette apparence trompeuse d'un semis d'écailles que donnent les rochers d'Éthiopie et leurs montagnes de pourpre teints d'un rouge naturel. Mais si nous ne sommes riches de la solidité d'aucune pierre étrangère, ma chaumière ou, si tu préfères, ma cabane, possède au moins la fraîcheur du pays » (Sidoine Apollinaire, *Epistulae*, II, 3-15).

34. La plus ancienne mention de Belde remonte au XI<sup>e</sup> siècle (Fournier 1970 : 279 et n.54). C'est, dans les derniers siècles du Moyen Âge, le siège d'un domaine qui éclate ultérieurement en trois domaines portant le nom de Beaulieu.

35. Sur la « crise environnementale de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge », voir Leveau *et al.* 2000 et Durand, Leveau 2004.

36. Sur la pratique des feux agro-pastoraux à la fin de l'Antiquité et durant le Haut Moyen Âge, voir la synthèse d'A. Durand et P. Leveau (2004 : 201-204).

37. Le cas du Biopôle de Saint-Beauzire est significatif : alors que le grand décapage ouvert en 1999 au sud de l'emprise a permis de restituer le système parcellaire dans son ensemble (Menessier-Jouannet *et al.* 1999), l'évaluation réalisée au nord en 2002 au moyen de tranchées étroites et espacées interdit toute lecture globale en terme de réseaux (Menessier-Jouannet *et al.* 2002).

38. Il est peu probable en effet que l'érosion des « hauts » explique à elle seule l'absence de fossés à Saint-Beauzire.

39. V. Guichard (2000 : 144) est également très critique à l'égard des propositions issues de l'analyse morphologique du parcellaire moderne. Selon lui, « les différents réseaux quadrillés qui ont été discernés ne correspondent en effet à aucune réalité historique ». Il est nécessaire d'évaluer l'apport des études morphologiques à travers une confrontation systématique avec les données archéologiques, travail qui a été entrepris en 2006 par Carlotta Franceschelli (Franceschelli, Trément 2011).

40. Rappelons que le marais de Sarliève se localise au pied de l'*oppidum* de Gergovie, aux portes d'*Augustonemetum*, au point de jonction de la voie reliant Lyon et Saintes et de la voie du Midi, et qu'il est bordé par un chapelet d'établissements interprétés comme des *villae*.

41. Après les travaux de J.-P. Dugas et L. Tixier (1978), entre 1970 et 1980, et, depuis le milieu des années 1990, les recherches systématiques conduites par F. Trément (Trément *et al.* 2004a ; 2004b ; Trément dir. 2007).

42. Il s'agit du projet *Dynamiques paysagères dans le Grand Marais de Limagne de l'Âge du Fer à l'époque moderne. Une approche archéologique et paléoenvironnementale dans la longue durée. Constitution d'un système d'information spatiale*, développé par Carlotta Franceschelli et coordonné par Frédéric Trément.

43. Le projet *La gestion de l'eau dans le Grand Marais de Limagne. Un défi de longue durée*, a été retenu par Clermont Communauté dans le cadre du dispositif *Développement Culturel Métropole 2010*, section *Archéologie et Environnement*. C'est dans cette dernière phase qu'un MNS (Modèle Numérique de Surface) de la zone d'étude et plusieurs MNT (Modèles Numériques de Terrain) de détail des secteurs-clés ont été réalisés par photogrammétrie aérienne (précision planimétrique et altimétrique entre 1 et 2 m), afin d'obtenir une image fidèle de sa morphologie de surface, aux dénivelés souvent imperceptibles à l'œil. Les MNS et MNT ont été réalisés par une équipe mixte des Universités de Bologne et Pavie, composée par Pier Luigi Dall'Aglio, Luisa Pellegrini, Clara Paltineri, Michele Silani et Davide Zizioli. Un grand merci à Erwan Roussel et à Franck Vautier, de la plateforme IntelEspace (MSH, Clermont-Ferrand), pour leur aide dans les premières phases du travail, et au CRAIG (Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique), pour nous avoir fourni les vues aériennes de haute précision pour le secteur d'étude (CRAIG-TopoGEODIS-2009).

44. Amherdt 2001 : 433, qui toutefois n'exclut pas la possibilité d'une rédaction dans l'année 469.

45. Sur la diffusion de l'image des champs de blé comparés à une étendue d'eau dans la littérature latine, voir Amherdt 2001 : 446. Sidoine même l'utilise dans son *Carm.* 2, 108 : *Protulit undantem segetem sine semine campus*.

46. Devillers, Stoehr-Monjou 2009 : 55-56. Un vif remerciement à Annick Stoehr-Monjou, pour les intéressants échanges d'idées sur la poétique de Sidoine.

47. Le motif de l'appel au pays d'origine, « petite patrie » à laquelle les provinciaux restent très liés, malgré leur volonté d'intégration au monde romain (Bonjour 1975), est d'ailleurs assez fréquent dans la littérature latine tardive. On le trouve par exemple dans la lettre 34 d'Ausone, adressée à son ami Paulin (voir Amherdt 2001 : 436-437, 445-446), où le territoire de Bordeaux est présenté avec des traits similaires à ceux utilisés par Sidoine, avec notamment une idée commune de fertilité et de richesse en eau (vignes sur les collines, champs fertiles, prés verdoyants...).

48. Charlet 2008. Sur l'intertextualité, comme caractère majeur du style de Sidoine, voir Stoehr-Monjou 2009, qui parle à cet égard de « poétique de l'éclat ».

49. Selon André 1949 : 61, le mot *piceus* s'affirme précisément comme « réaction poétique devant l'usure des autres termes », tels *niger*.

50. Pour une définition du vers d'or et une analyse de son usage dans l'œuvre poétique de Sidoine, voir Stoehr-Monjou 2009 : 220-223.

51. Pour une synthèse sur la question, voir Trément 2004a.

52. A titre de comparaison, la plaine du Pô, elle aussi exposée à une forte contrainte humide, se caractérisait pendant l'Antiquité tardive par la proximité et le mélange de terres cultivées et de zones humides ou boisées (Ruggini 1995 : 30-31).

53. L'importance des travaux d'entretien pour la « survie » des réseaux de drainage anciens ressort, *a contrario*, des *Panegyriques Latins*. Dans le *Remerciement à Constantin*, probablement écrit en 312 ap. J.-C., l'abandon des aménagements hydrauliques dans la plaine de la Saône aboutit à l'enrichissement de terres autrefois destinées à une agriculture fructueuse : [...] *nunc autem interclusis vastitate meatibus, quicquid humilitate sua fuerat uberius, in voragine* est [stagna] *conversum* (8, 6, 5). « ...Aujourd'hui que les dévastations ont obstrué les canaux, les terres basses, qui par leur situation même étaient plus fertiles que les autres, sont transformées en fondrières et en marécages ».

54. Sur l'importance du phénomène de l'*agros continuare* pendant l'Antiquité tardive, voir Ruggini 1995.

55. Ruggini 1995 propose cette dynamique pour la plaine du Pô, dont l'exploitation agricole n'était raisonnablement possible que par le moyen d'interventions de drainage et de bonification régulières et coordonnées.

56. Varro, *De re rust.*, 1, 14 ; Pall., *Op. agr.*, 6, 3.

57. Colum., *De re rust.*, 2, 2, 9 : *Nam quarum recta sunt latera, celeriter aquis vitiantur et superioris solis lapsibus replentur.*

58. Colum., *De re rust.*, 2, 2, 9 : [...] *ad solum coartatas imbricibus supinis simili facere convenit.*

59. Cato, *De agri cult.*, 43, 1 : *Eos lapides consternito : si lapis non erit, perticis saligneis viridibus controversus conlatis consternito ; si pertica non erit, sarmentis conligatis.*

60. Colum., *De re rust.*, 2, 2, 9-11 ; Pall., *Op. agr.*, 6, 3.

61. La consultation des rapports d'opération archéologique a été autorisée par le Conservateur Régional d'Auvergne, Frédéric Letterlé, que nous souhaitons ici remercier. Un remerciement doit être également adressé à tous les responsables d'opération, pour l'accord qu'ils ont voulu donner à la publication de quelques-uns de leurs résultats.

62. Sans compter que, de fait, la fouille archéologique permet au mieux de proposer une datation pour le remplissage de la structure, sans qu'il soit possible de trancher quant à sa phase de creusement, pour laquelle le remplissage ne constitue qu'un *terminus ante quem*.

63. Il s'agit principalement des contextes fouillés à Lempdes, ZI Les Fontenilles (Vernet 1996) ; Cebazat/Gerzat, Parc Logistique (Vernet *et al.* 1998) ; Saint-Beauzire, Biopôle (Mennessier-Jouannet *et al.* 1999) ; Clermont-Ferrand, Chemin de Gandailat (Dunkley, Gauthier, Wittmann 2005) ; Gerzat, Chantemerle (Arnaud 2001) ; Gerzat, Rochefort, Hameau des Peupliers (Alfonso *et al.* 2001) ; Gerzat, Rochefort, Champfleuri (Alfonso *et al.* 2005) ; Clermont-Ferrand, Les Pradeaux, Champ Redon, Les Grands Rhonez, Pradoux (Pouenat *et al.* 2005) ; Clermont-Ferrand, CHU d'Estaing, rues d'Estaing, Molière, du Ressort (Baucheron 2006) ; Clermont-Ferrand, Parc Industriel des Gravanches, le Clos Brûlé (Pouenat *et al.* 2006) ; Clermont-Ferrand, Le Pâtural (Deberge, Collis, Dunkley 2007).

64. Sur ce système de drainage et d'assainissement, voir Pesavento Mattioli 1998. Sur sa large diffusion en Gaule, notamment dans le secteur du Rhône, voir Loebenheimer 1991 ; Antico Gallina 1996 ; Allinne 2005.

65. Est également attesté, bien que moins souvent, le cas de vastes couches d'amphores disposées à l'horizontale, toujours dans le but de consolider le terrain.

66. A propos du décalage, souvent important, entre période de production/consommation des amphores et contexte de réemploi, il est instructif de considérer le site de Bibracte, où sont signalés de nombreux dépôts d'amphores « rarement en rapport avec la consommation des denrées contenues dans les récipients » (Olmer 2003 : 136-142). Pour la plaine de la Limagne, ce décalage a été observé, entre autres, dans le cadre des fouilles pour l'A710 (Guichard 2000).

67. La question est développée, entre autres, par Guichard 2000 ; Trément *et al.* 2004a ; 2004b ; Deberge, Collis, Dunkley 2007.

68. Pour la palynologie, voir les études de J. Argant (dans Mennessier-Jouannet *et al.* 1999 : 15-18) et B. Prat (2006) ; pour la carpologie, voir Hajnalova 2007.

69. Sur l'existence de divisions profondes au sein de l'aristocratie gauloise, autour de la position à tenir vis-à-vis de César voir, récemment, Lafon 2009 ; Tranoy 2010 ; Franceschelli, Trément 2011.

70. Parmi les nombreux contextes de fouille qui ont montré ce phénomène, il y a par exemple l'habitat d'Ulnat-La Grande Borne, à l'est de Clermont, fréquenté à partir du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur une surface d'environ 150 ha, et abandonné vers la fin du siècle suivant. Une dynamique analogue semble concerner la *villa* de Champ Madame à Beaumont, au sud de Clermont (Alfonso, Blaizot 2004), ainsi que le site du Pâtural, au cœur du Grand Marais (Deberge, Collis, Dunkley 2007), qui présentent un *hiatus* d'environ un siècle entre les dernières traces de fréquentation de l'Âge du Fer (fin II<sup>e</sup>-début I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et les premières occupations d'époque romaine (I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.).

71. Suivant Deberge, Collis, Dunkley 2007 : 265, il paraît difficile d'attribuer ce phénomène de *hiatus* dans la documentation exclusivement aux difficultés de reconnaître le mobilier de cette époque, par ailleurs bien connu dans les proches contextes de hauteur.

72. Analyses conduites par J. Argant, dans le cadre de l'opération du Biopôle de Saint-Beauzire (Mennessier-Jouannet *et al.* 1999 : 15-18).

73. Etude archéozoologique de S. Jones, dans Guichard 2000 : 112-120.

74. L'archéologie le montre bien, avec la découverte de nombreux systèmes de fossés de l'Âge du Fer (voir *infra*). Trément 2010a : 167-169 souligne que la période qui suit la conquête romaine de la Gaule se caractérise moins par de réelles avancées sur le plan technique que sur le plan organisationnel.

75. Franceschelli, Trément 2011. Pour le Moyen Âge, Abbé 2005.

76. Le cadastre actuel de la zone d'étude a été mis à disposition, au format vectoriel, par la Direction Départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme, que nous souhaitons remercier ici.

77. Il s'agit plus particulièrement des vols IGN des années 1956, 1960 et 1978, acquis par aimable concession du CERAMAC (Centre d'Études et de Recherches Appliquées au Massif Central) de Clermont-Ferrand, que nous remercions.

78. Il s'agit d'un vol aérien de l'IFN (Institut Forestier National), effectué en 1985 à l'échelle de 1:17.000.



79. Il est utile de préciser que ce que l'on peut espérer associer à un dessin parcellaire ancien, éventuellement planifié, n'est pas la matérialité de la structure – voie, fossé... – qui fait partie du paysage actuel (ou de l'époque du document planimétrique), mais sa forme (Franceschelli 2009).

80. Guichard 2000 ; Guichard *et al.* 2007. Nous tenons à remercier Vincent Guichard pour nous avoir permis la consultation de la documentation de cette opération.

81. Avec l'exception importante du Pâtural, dont la fouille a concerné une aire d'environ 9000 m<sup>2</sup> (Deberge, Collis, Dunkley 2007).

82. La technique de construction de cette voie présente des points en commun avec la description faite par le poète Statius à propos de la voie Domitienne, en Campanie (*Silvae*, IV, 3, 40-45).

83. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que sa largeur d'environ 6 m, attestée par la fouille, correspond approximativement à 20 pieds romains (1 pied = 0,296 m), mesure préconisée par les sources sur l'arpentage romain pour le *cardo maximum* (Iginio Maior, *Constitutio limitum*, 157, 11 Th.). Or, même si dans l'état actuel de la réflexion il n'est pas possible d'aller si loin dans l'interprétation de cet axe routier, son importance, depuis l'Antiquité, paraît indubitable. Sa technique de construction « pauvre » ne s'oppose pas à cette lecture, comme l'atteste le fait que nous la trouvons utilisée, un peu partout dans le monde romain, dans des voies dont l'importance est universellement reconnue. C'est par exemple le cas de la voie *Aemilia*, ouverte en 187 dans le piémont entre *Ariminum* et *Placentia*, dont la chaussée est dallée en contexte urbain mais empierrée ailleurs (Dall'Aglio 2006 : 71).

84. BD ORTHO®, 1999.

85. La présence de drainages naturels différemment orientés par rapport à la centuriation est attestée dans le territoire d'Orange (Jung 2000 : 357, 359, 362). En Italie, le phénomène a été observé par exemple dans le territoire de Faenza (Ravenne), où certains éléments de l'hydrographie mineure naturelle, bien qu'intégrés au système centurié, gardent toutefois une orientation divergente par rapport à celle qui prédomine (Franceschelli, Marabini 2007 : 140-141).

86. C'est par exemple le cas du territoire de Milan, en Italie du nord (Antico Gallina 1992 : 65-66 ; Dolci 2006 : 93-94).

87. Pour une remise en question récente du paradigme du « Romain dessiccateur », voir Leveau 2007b. Sur le sujet, voir également Traina 1988.

88. La présence d'espaces humides en contexte de plaine centuriée est attestée dans le territoire de Parme, en Italie, par l'entreprise d'assèchement d'un marais effectuée à l'initiative de *Caius Praeconius Ventilius Magnus* dans le courant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. près de la ville (Susini 1960 : 153-155). A Padoue, dans un territoire assurément centurié, Plin l'Ancien évoque la culture de la vigne en milieu palustre (*Nat. Hist.*, 14, 110).

89. Les avancées de ces travaux sont rendues largement accessibles grâce aux publications des *Documents de travail*. Par exemple : Ouzoulias, Van Ossel 1994 ; 1995 ; 1997 ; Van Ossel dir. 2011.

90. Citons en particulier le programme collectif de recherche *Occupation des sols en Narbonnaise depuis la conquête romaine jusqu'au Moyen Âge*, coordonné par F. Favory et J.-L. Fiches (1994), issu des travaux du GDR 954 *Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le Haut Moyen Âge*.

91. Par exemple : en Provence (Trément dir. 2001), dans la moyenne vallée du Rhône (Ode, Odiot 2001), en Isère (Porte 2011), en Ardèche (Clément 2011), en Aveyron (C. Saint-Pierre dans Guat *et al.* 2011) et dans le Sud-Ouest (Balmelle, Petit-Aupert, Vergain 2001).

92. Il faut toutefois noter l'absence, pour Vic-le-Comte et Tallende, de vestiges archéologiques venant confirmer ces créations.

93. L'étude carpologique du comblement du four domestique a montré une forte proportion de blé tendre et une quasi-absence de grains d'orge, ce qui va dans le sens d'un dépôt lié à la préparation de nourriture (Guichard 2000 : 123).

94. Mes remerciements vont ici à Vincent Guichard, responsable de l'opération ayant mis au jour ce site, pour m'avoir autorisé l'étude et la publication de ces données.

95. Il est notamment possible de citer les fibules ansées d'influence danubienne mises au jour sur le site de Saint-Jean à Lezoux (63). Creusées dans un habitat gallo-romain alors abandonné, deux inhumations attribuées à la fin du Ve siècle ont été découvertes en 1975 lors des travaux de déviation de la route reliant Lezoux à Courpière. Elles ont toutes les deux livré un très riche mobilier (Vertet, Duterne 1999).

96. Je remercie ici Bertrand Dousteysier pour cette information orale. Prospections pédestres réalisées en 2000 par Bertrand Dousteysier et Maxence Segard.

97. On compte notamment des céramiques lissées gris bleuté, des sigillées tardives, des céramiques grises mérovingienne et probablement des céramiques peintes à décor ocre.